

L'évaluation de l'expérimentation du livret de compétences

**Rapport transmis au Fonds d'expérimentation pour la
jeunesse
(Convention du 22 avril 2010)**

Janvier 2013

Ministère de l'éducation nationale

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

F. Alluin, S. Jego (DEPP B4)

Avec la collaboration de J.P. Caille, L. Cretin, S. Le Laidier (DEPP B1), F. Murat (DEPP B1/B3), F. Champault (DEPP B2) et J.F. Chesné (DEPP B4).

SOMMAIRE

Résumé.....	5
Synthèse.....	7

Introduction générale.....	13
----------------------------	----

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	15
A. Objectifs du projet	15
B. Action expérimentée	18
2. Objectifs et modalités de l'évaluation.....	21
A. Problématique et méthodologie mise en œuvre.....	21
B. Validité de l'évaluation	29

II. Les enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation.....	35
A. Le fonctionnement de l'expérimentation et les publics touchés.....	35
1. Les établissements expérimentateurs	35
2. L'adhésion du public ciblé au dispositif	44
2.1. L'implication des jeunes et des familles selon les établissements	44
2.2. Le ressenti des jeunes vis-à-vis du LCEX	49
2.3. Le ressenti des familles vis-à-vis du LCEX.....	65
B. Les effets du dispositif expérimenté	67
1. Les effets de l'expérimentation selon les chefs d'établissement	67
2. Les effets de l'expérimentation selon les jeunes	73
3. La mesure des effets de l'expérimentation sur les aspects conatifs.....	83
3. La mesure des effets de l'expérimentation sur l'orientation.....	87
2. Mise en perspective.....	95

ANNEXES

L'appréciation des opportunités et des résistances au changement : les conclusions du rapport ASDO	103
L'analyse des données conatives et cognitives : méthodologie.....	105

L'évaluation de l'expérimentation du livret de compétences

Résumé

I. L'expérimentation

1. Le projet

L'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie prévoit l'expérimentation d'un livret de compétences. Ce livret de compétences expérimental (LCEX), différent du livret personnel de compétences (LPC), a pour objectif de valoriser l'ensemble des compétences acquises par chaque jeune, que ce soit dans le cadre scolaire, associatif ou familial, afin qu'elles puissent être prises en compte dans les processus d'orientation et au moment de l'insertion professionnelle. Le LCEX doit permettre de favoriser l'égalité des chances.

Cette expérimentation, démarrée à la rentrée 2010, s'est déroulée dans 164 établissements secondaires (dont 20 ont abandonné en cours de route) et a pris fin en juin 2012.

2. L'évaluation

Le rapport d'évaluation de la DEPP a pour objectifs de caractériser le LCEX tel qu'il est vu par les établissements et de mesurer, en suivant un panel de jeunes (9 000 au départ, 6 000 expérimentateurs et 3 000 témoins à comparer aux expérimentateurs), le ressenti des jeunes et les effets du livret de compétences sur le parcours scolaire. L'enjeu de l'évaluation est de savoir si l'expérimentation favorise l'égalité des chances, tant dans la construction du parcours de formation des jeunes que dans les procédures d'orientation.

Le panel de jeunes a donné lieu à plusieurs enquêtes, sur les acquis cognitifs, les aspects conatifs, le contexte familial, le ressenti vis-à-vis du LCEX et l'orientation.

Validité de l'évaluation

Les effets conjugués de la lenteur de l'installation de l'expérimentation et de la tension qui a pu être vécue par les acteurs entre les objectifs perçus de l'expérimentation et un dispositif externe d'évaluation offrent une vision partielle de la mise en œuvre et de l'impact de l'expérimentation. Les taux de réponses aux enquêtes sont extrêmement faibles. Pour autant, les données recueillies dressent sans doute un tableau proche de la réalité dans les établissements réellement engagés dans l'expérimentation.

II. Les enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

Les projets de LCEX cherchent avant tout à centrer celui-ci sur la valorisation des jeunes. En revanche, la validation des compétences pose problème à de nombreux établissements, qui y voient une démarche scolaire.

Si l'implication des jeunes est recherchée dans tous les établissements, l'implication des familles, quant à elle, se borne souvent à des réunions d'information, et n'est pas toujours favorisée. En 2012, la moitié seulement des familles interrogées déclaraient avoir eu connaissance du LCEX.

Le ressenti des jeunes en 2012

En 2012, l'expérimentation n'est toujours pas identifiée par tous les jeunes qui y participent, et le livret est généralement utilisé moins d'une fois par mois. En particulier, les collégiens restent nombreux à mal comprendre le LCEX, tandis que

les lycéens font le lien avec l'orientation. Pour les jeunes, cette expérimentation reste avant tout l'occasion de valoriser leurs expériences.

B. Les effets du dispositif expérimenté

De façon générale, la prise en compte du livret s'effectue surtout au bénéfice des jeunes en difficulté.

Les aspects conatifs

Du point de vue conatif, on n'observe globalement presque aucune différence entre les collégiens expérimentant le LCEX et les autres. Le seul effet notable est que les collégiens expérimentateurs déclarent avoir moins envie que les témoins de s'orienter vers les études longues et les professions artistiques.

Chez les lycéens, les lycéens expérimentateurs déclarent avoir moins envie que les témoins de s'orienter vers les professions artistiques et littéraires.

Les effets du LCEX sur l'orientation selon les chefs d'établissement et les familles

On constate que moins d'un tiers des chefs d'établissement déclarent que le LCEX a été pris en compte lors des procédures d'orientation, et qu'une grande majorité des parents, soit ignorent si le LCEX a été pris en compte pour la préparation de l'orientation de leur enfant ou pour les propositions d'orientation du deuxième trimestre, soit pensent qu'il n'a pas été pris en compte.

La mesure de l'effet du LCEX sur les décisions d'orientation

On doit considérer avec prudence les résultats obtenus, particulièrement pour les lycées. Ces résultats sont de toute façon peu nombreux et de faible ampleur.

On observe ainsi que les jeunes des établissements expérimentaux tendent à moins redoubler que les jeunes témoins, tant en fin de 3^e qu'en fin de 2nde générale.

On peut par ailleurs trouver un accord légèrement plus grand dans le groupe expérimental que dans le groupe témoin entre les demandes et les décisions d'orientation en 2nde générale. Mais cet effet, significatif du point de vue statistique, est également faible du point de vue des effectifs.

2. Mise en perspective

Si les établissements souhaitent continuer l'expérimentation (9 répondants sur 10 ont affirmé qu'ils allaient la poursuivre), le LCEX est perçu avant tout par les chefs d'établissements comme un outil d'aide pour des dispositifs éducatifs déjà mis en place.

<p>En conclusion, les résultats obtenus semblent indiquer que l'expérimentation, dans les établissements où elle est le plus avancée, tend à favoriser l'égalité des chances en bénéficiant avant tout aux jeunes les plus en difficulté du point de vue scolaire. Mais il est difficile de savoir si cette conclusion, reposant sur des données parcellaires, est généralisable.</p>

Synthèse

I. L'expérimentation

1. Le projet

A. Les objectifs du projet

L'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie prévoit l'expérimentation d'un livret de compétences. Ce livret de compétences expérimental (LCEx), différent du livret personnel de compétences (LPC), a pour objectif de valoriser l'ensemble des compétences acquises par chaque jeune, que ce soit dans le cadre scolaire, associatif ou familial, afin qu'elles puissent être prises en compte dans les processus d'orientation et au moment de l'insertion professionnelle. Le LCEx doit permettre de favoriser l'égalité des chances.

B. L'action expérimentée

Depuis la rentrée 2010, le livret a été expérimenté par des établissements d'enseignement secondaire :

a) sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (138 établissements au départ, 118 en fin d'expérimentation) ;

b) ou sous celle du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (26 établissements).

Cette expérimentation s'est étendue sur deux années scolaires et a pris fin en juin 2012.

2. L'évaluation

A. Problématique et méthodologie mise en œuvre

1. Les objectifs fixés au rapport d'évaluation de la DEPP

Une convention relative à l'évaluation de l'expérimentation du LCEx a été signée par la DEPP avec le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), avec trois objectifs :

1. caractériser les différents projets ;

2. apprécier les opportunités et les résistances au changement (thème traité par un rapport qualitatif réalisé sous la responsabilité de la DEPP par la société ASDO-Etudes) ;

3. mesurer, en suivant un panel de jeunes, le ressenti des jeunes et les effets du livret de compétences sur le parcours scolaire.

A travers ces différents thèmes, l'enjeu de l'évaluation est de savoir si l'expérimentation favorise l'égalité des chances, tant dans la construction du parcours de formation des jeunes que dans les procédures d'orientation.

2. Les instruments : un ensemble d'enquêtes étalées sur deux ans

Des enquêtes spécifiques ont été menées pour répondre à chacun des objectifs fixés, les données recueillies pouvant également être utilisées pour répondre aux autres objectifs. C'est ainsi que la caractérisation des établissements expérimentateurs a fait l'objet d'une enquête en ligne auprès de l'ensemble de ces établissements (72 % ont répondu), tandis que le panel de jeunes (9 000 au départ, 6 000 expérimentateurs et 3 000 témoins à comparer aux expérimentateurs), constitué spécialement pour l'évaluation, a donné lieu à plusieurs enquêtes papier,

sur les acquis cognitifs, les aspects conatifs, le contexte familial, le ressenti vis-à-vis du LCEX et l'orientation.

B. Validité de l'évaluation

Les effets conjugués de la lenteur de l'installation de l'expérimentation et de la tension qui a pu être vécue par les acteurs entre les objectifs perçus de l'expérimentation et un dispositif externe d'évaluation offrent une vision partielle de la mise en œuvre et de l'impact de l'expérimentation. Pour autant, les données recueillies dressent sans doute un tableau proche de la réalité dans les établissements réellement engagés dans l'expérimentation, même si ces résultats sont fragilisés par le grand nombre de non réponses. L'expérimentation, puis son évaluation, ont en effet rencontré des problèmes qui ont amené à reconstruire le panel de départ, conduisant à une réduction drastique des effectifs dans l'échantillon final évalué.

1. Les problèmes rencontrés dans l'évaluation ont amené à la reconstruction du panel

Certains problèmes sont dus à l'attrition : 20 établissements du ministère de l'éducation nationale se sont retirés de l'expérimentation.

D'autres problèmes sont dus aux non réponses :

- le LCEX n'a pas toujours été identifié par les élèves ;
- certains établissements, ayant interrompu temporairement l'évaluation à la demande de la DEPP (du fait de problèmes d'ordre technique), ont estimé que l'évaluation était définitivement arrêtée ;
- dans plusieurs établissements professionnels, les élèves se trouvaient en stage durant la période d'évaluation ;
- enfin, certains établissements n'ont rempli aucun des questionnaires envoyés durant la période d'expérimentation, les uns parce qu'ils rejetaient le principe même d'une évaluation nationale et quantitative pour le LCEX, les autres parce que l'expérimentation n'y était pas encore mise en place : le temps de l'expérimentation est en décalage avec le temps de l'évaluation.

En conclusion, on constate que l'évaluation externe de l'expérimentation, souvent mal perçue, vient en tension avec les préoccupations des établissements, répondant à des logiques locales, et centrées sur des aspects pédagogiques et affectifs. Par ailleurs, l'évaluation, autant que celle de l'expérimentation elle-même, est celle de la mise en place de l'expérimentation dans les établissements, auprès des jeunes, des familles et des partenaires. D'un point de vue positif, il ne reste a priori que les réponses des établissements les plus motivés ou les plus engagés dans l'expérimentation, et on peut donc considérer qu'elles indiquent des situations réelles et renvoient à des bénéfices constatés ou des limites effectives.

Le cas particulier des établissements agricoles

En termes d'effectifs, seulement 8 % des lycéens agricoles expérimentateurs du panel ont été évalués à la fois en 2011 et en 2012. **En conséquence, les élèves des lycées agricoles ont été retirés du panel et ne font pas l'objet d'une évaluation.**

2. Les non réponses fragilisent les résultats de l'évaluation

Le parti qui a été pris dans le rapport est de conserver au maximum la structure du panel initial d'élèves, en effectuant des redressements a posteriori (pondérations) lorsque certains établissements se retiraient ou ne répondaient pas (biais d'attrition et biais de non réponse). Cette méthode, traditionnelle dans les études statistiques,

peut ne pas convenir, selon certains points de vue épistémologiques, à l'évaluation d'une expérimentation (dont l'objectif est, d'une certaine façon, de déformer la structure des réponses au cours du temps). Ces pondérations ont aussi pour inconvénient de donner un poids parfois disproportionné à un petit nombre d'établissements. Or **la structure des établissements restants peut alors différer de celle de départ, ce qui amène d'autant plus de biais qu'il reste peu d'établissements.**

A contrario, ne pas faire de redressement aurait signifié que les réponses des jeunes du panel en 2012 sont directement représentatives de celles des jeunes du panel initial, en début d'expérimentation, même si le nombre d'établissements, et de jeunes ayant répondu aux enquêtes, ont beaucoup diminué. On a jugé dans le rapport que les biais induits par cette hypothèse étaient trop forts.

En conclusion, on ne peut que souligner l'extrême fragilité des résultats ainsi obtenus, fragilité inévitable dans la mesure où les biais d'attrition et de non réponse se sont révélés particulièrement élevés dans l'évaluation de l'expérimentation du LCEX.

3. Après redressement de l'échantillon, les jeunes expérimentant le LCEX ne représentent plus que 43 % de leur panel de départ, et les jeunes témoins 57 % du leur.

Ces taux de réponses sont extrêmement faibles, mais ne subsistent sans doute dans l'échantillon que les répondants les plus motivés par l'évaluation de l'expérimentation. Les 197 établissements du panel de départ ne sont plus dans l'échantillon final que 128 : 27 collèges expérimentaux, 50 collèges témoins, 15 lycées expérimentaux, 36 lycées témoins. On peut considérer que l'évaluation porte probablement sur les expérimentations les plus abouties.

II. Les enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

A. Le fonctionnement de l'expérimentation et les publics touchés

1. Les établissements expérimentateurs

Les projets de LCEX cherchent avant tout à centrer celui-ci sur la valorisation des jeunes et l'accompagnement des jeunes est individualisé dans plus d'un établissement sur deux. En revanche, la validation des compétences pose problème à de nombreux établissements, qui y voient une démarche scolaire.

Le turn over des chefs d'établissement ou adjoints a également posé des problèmes de continuité à l'expérimentation.

On constate par ailleurs que si le webclasseur est largement disponible, il est relativement peu utilisé.

2. L'adhésion du public ciblé au dispositif

2.1. L'implication des jeunes et des familles selon les établissements

Si l'implication des jeunes est recherchée dans tous les établissements, l'implication des familles, quant à elle, se borne souvent à des réunions d'information, et n'est pas toujours favorisée.

2.2. Le ressenti des jeunes vis-à-vis du LCEX

Le ressenti des jeunes en 2011

En 2011, les jeunes peinent à identifier l'expérimentation et semblent utiliser peu fréquemment le livret : la présentation n'a pas donné envie d'utiliser le livret à une majorité de jeunes. En revanche, les jeunes intéressés par la présentation ont trouvé le livret facile à utiliser, utile et intéressant, tandis que les autres estiment ne pas en avoir besoin.

Moins d'un tiers des jeunes déclarent utiliser le webclasseur, qui est jugé facile à utiliser, mais pour lequel beaucoup n'ont pas reçu de conseils ou de soutien technique.

Enfin, en 2011, plus de la moitié des jeunes n'ont reçu aucune attestation extérieure.

Le ressenti des jeunes en 2012

En 2012, l'expérimentation n'est toujours pas identifiée par tous les jeunes qui y participent, et le livret est généralement utilisé moins d'une fois par mois.

En particulier, les collégiens restent nombreux à mal comprendre le LCEX, tandis que les lycéens font le lien avec l'orientation. Pour les jeunes, cette expérimentation reste avant tout l'occasion de valoriser leurs expériences.

Le webclasseur est assez utilisé dans les collèges, mais peu dans les lycées : 43 % des collégiens et 22 % des lycéens déclarent utiliser le webclasseur, qui est jugé facile à utiliser, mais pour lequel environ la moitié des jeunes n'ont pas reçu de conseils ou de soutien technique.

Enfin la situation vis-à-vis des partenaires a peu évolué en 2012 : plus de la moitié des collégiens et près de la moitié des lycéens n'ont reçu aucune attestation extérieure.

2.3. Le ressenti des familles vis-à-vis du LCEX

En 2012, la moitié seulement des familles interrogées déclaraient avoir eu connaissance du LCEX.

B. Les effets du dispositif expérimenté

1. Les effets du livret de compétences expérimental sur le parcours scolaire selon les chefs d'établissement

Selon les établissements, la prise en compte du livret s'effectue surtout au bénéfice des jeunes en difficulté. La principale utilisation du livret a lieu lors des conseils de classe, mais n'est le fait que d'une minorité d'établissements. De plus, le LCEX est fréquemment utilisé au collège pour valider les compétences 6 et 7 du socle (relevant normalement du LPC).

2. Les effets du LCEX selon les jeunes : évolution 2011 - 2012

L'expérimentation a généralement permis aux jeunes ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs de mieux savoir en 2012 ce qu'ils aiment, aiment faire ou savent faire, tant par rapport à 2011, que par rapport aux autres élèves.

Les jeunes ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs sont systématiquement plus nombreux que les autres en 2012 à juger le LCEX utile pour eux-mêmes, pour leurs parents, pour leurs professeurs et pour leur établissement.

Les collégiens ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs sont plus nombreux que les autres à penser que le LCEX est pris en compte pour leur orientation, contrairement aux lycéens.

En ce qui concerne ce que le LCEX permet vis-à-vis des autres : l'expérimentation a plutôt permis aux collégiens, tout particulièrement ceux ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs, de se mettre en valeur vis-à-vis des autres et les a aidés à parler d'eux-mêmes. L'expérimentation a permis aux lycéens, tout particulièrement ceux ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs, de se faire connaître, sauf par les associations.

3. La mesure des effets du LCEX sur les aspects conatifs

Les évolutions des aspects conatifs entre 2011 et 2012.

Les collégiens

Du point de vue conatif, on n'observe globalement presque aucune différence en 2011, et presque aucune différence d'évolution entre 2011 et 2012, entre les collégiens expérimentant le LCEX et les autres. Le seul effet notable est que les collégiens expérimentateurs déclarent avoir moins envie que les témoins de s'orienter vers les études longues et les professions artistiques.

Les lycéens

On peut observer certaines différences entre les lycéens expérimentant le LCEX et les autres en ce qui concerne les aspects conatifs en 2011, et leur évolution entre 2011 et 2012, mais ces différences restent faibles.

Comme pour les collégiens, le sentiment d'efficacité perçue n'est pas impacté par l'expérimentation, ni la motivation, sauf un impact plutôt négatif sur le sentiment de soutien en classe.

On constate aussi que les lycéens expérimentateurs déclarent avoir moins envie que les témoins de s'orienter vers les professions artistiques et littéraires.

4. La mesure des effets du LCEX sur l'orientation

4.1. Les déclarations des chefs d'établissement

Moins d'un tiers des chefs d'établissement déclarent que le LCEX a été pris en compte lors des procédures d'orientation.

4.2. L'opinion des parents

12 % à 14 % des parents de collégiens déclarent avoir pris en compte le LCEX dans leurs vœux d'orientation du deuxième trimestre, et un sur cinq pensaient le faire au troisième trimestre. Mais on constate qu'une grande majorité des parents (parmi ceux qui ont répondu au questionnaire), soit ignorent si le LCEX a été pris en compte

pour la préparation de l'orientation de leur enfant ou pour les propositions d'orientation du deuxième trimestre, soit pensent qu'il n'a pas été pris en compte.

4.3. La mesure de l'effet du LCEX sur les décisions d'orientation

Les données sur l'orientation ne concernent plus dans l'échantillon final que 7 lycées expérimentaux et 13 lycées témoins, 23 collèges expérimentaux et 46 témoins. Cela conduit à considérer avec prudence les résultats obtenus, particulièrement pour les lycées. Ces résultats sont de toute façon peu nombreux et de faible ampleur.

En 2011, en fin de 2^{nde}.

S'agissant des propositions d'orientation du conseil de classe, on observe un phénomène statistiquement significatif mais portant sur des effectifs faibles : le redoublement n'est proposé que pour 2 % des lycéens participant à l'expérimentation et pour 6 % (8 % en incluant la seconde proposition) des lycéens témoins, alors qu'il n'était demandé dans les deux types d'établissements que par 2 % à 3 % des familles. L'interprétation de ces données pourrait faire valoir ici un effet positif de l'expérimentation.

Un effet éventuel du LCEX sur l'orientation, s'il existe, se joue en amont, au moment des vœux et non des décisions.

En 2012, en fin de 3^e.

On constate que tant dans le choix des familles que pour les propositions du conseil de classe, les demandes de redoublement sont moindres dans le groupe expérimental que dans le groupe témoin ; il en est de même en ce qui concerne les décisions finales d'orientation. Les effectifs en jeu sont toutefois particulièrement faibles.

On peut par ailleurs trouver un accord légèrement plus grand dans le groupe expérimental (près de 100 %) que dans le groupe témoin (98 %) entre les demandes et les décisions d'orientation en 2^{nde} générale. Mais cet effet, significatif du point de vue statistique, est également faible du point de vue des effectifs.

2. Mise en perspective

Si les établissements souhaitent continuer l'expérimentation (9 répondants sur 10 ont affirmé qu'ils allaient la poursuivre), le LCEX est perçu avant tout par les chefs d'établissements comme un outil d'aide pour des dispositifs éducatifs déjà mis en place.

En conclusion, les résultats obtenus semblent indiquer que l'expérimentation, dans les établissements où elle est le plus avancée, tend à favoriser l'égalité des chances en bénéficiant avant tout aux jeunes les plus en difficulté du point de vue scolaire. Mais il est difficile de savoir si cette conclusion, reposant sur des données parcellaires, est généralisable.

L'évaluation de l'expérimentation du livret de compétences

Introduction générale

L'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie prévoit l'expérimentation d'un livret de compétences pour les jeunes du premier et du second degré. Ce livret de compétences expérimental (LCEx) a pour objectif de valoriser l'ensemble des compétences acquises par chaque jeune, que ce soit dans le cadre scolaire, associatif ou familial, afin qu'elles puissent être prises en compte dans les processus d'orientation et au moment de l'insertion professionnelle. Il est précisé que « le Gouvernement remet au Parlement, au plus tard le 30 septembre 2012, un rapport d'évaluation de la présente expérimentation. »

Le présent rapport, remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ), du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, fait suite au rapport du Gouvernement au Parlement cité ci-dessus, rapport d'évaluation auquel la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du Ministère de l'éducation nationale (DEPP) a contribué pour sa partie quantitative. Une étude qualitative, sous la responsabilité de la DEPP, a également été menée par la société ASDO-Etudes (« Evaluation qualitative du livret de compétences expérimental ») dans le cadre du rapport au Parlement.

Le présent rapport reprend, complète et synthétise l'évaluation quantitative. En particulier, les données relatives aux familles des jeunes et celles relatives à l'orientation, qui n'étaient pas disponibles au moment de la remise du rapport au Parlement, sont traitées ici.

Après avoir examiné les grands objectifs de l'expérimentation et la nature des actions qui devaient être menées dans les établissements expérimentaux, nous présenterons la problématique de l'évaluation, ses instruments et sa méthodologie, ainsi que les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre.

On peut d'ores et déjà indiquer que, du fait de ces difficultés, et notamment de la très lente montée en charge de l'expérimentation elle-même, des enseignements de politique publique dans une perspective de généralisation sont rendus très difficiles et ne peuvent être considérés comme définitifs.

Nous présenterons toutefois les résultats de l'évaluation en l'état : c'est ainsi qu'après avoir examiné le fonctionnement de l'expérimentation, le public touché et le degré d'adhésion des jeunes et de leurs familles au dispositif, nous nous intéresserons aux effets actuellement mesurables de ce dispositif sur l'approche pédagogique des établissements et sur l'évolution des jeunes, notamment leurs attitudes à l'égard de l'école et vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur devenir. Nous

essaierons enfin de mesurer l'impact éventuel de l'expérimentation sur le déroulement des procédures d'orientation.

I. L'expérimentation

1. Objectifs et nature de l'action expérimentée

A. Les objectifs : impliquer les jeunes dans la construction et la validation de compétences formelles et non formelles et favoriser l'égalité des chances dans les procédures d'orientation

L'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie décrit ainsi le LCEX :

« [Les élèves expérimentateurs] se voient remettre un livret de compétences afin, tout au long de leur parcours, d'enregistrer les compétences acquises au titre du socle commun (...), de valoriser leurs capacités, leurs aptitudes et leurs acquis dans le champ de l'éducation formelle et informelle, ainsi que leurs engagements dans des activités associatives, sportives et culturelles. Le livret retrace les expériences de découverte du monde professionnel de l'élève et ses souhaits en matière d'orientation. »

L'expérimentation du livret de compétences expérimental (LCEX) relève de l'approche par compétences, qui s'inscrit dans un contexte européen, et a déjà donné lieu en France à différentes mesures de politique éducative, comme l'instauration du socle commun de connaissances et de compétences et le livret personnel de compétences (LPC). Le LCEX se différencie de ce dernier notamment par la valorisation des compétences non formelles, et par l'insistance sur l'égalité des chances, tout particulièrement en matière d'orientation.

Qu'est-ce qu'une compétence ?

(d'après le rapport n°2007-048 de l'Inspection générale de l'éducation nationale :
« Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis »)

Après avoir fait remarquer que la compétence était « une notion aux contours flous », objet de débats entre différentes écoles, le rapport IGEN de juin 2007 propose quelques traits caractéristiques se dégageant de l'ensemble des propos des chercheurs :

« - une compétence repose sur la mobilisation, l'intégration, la mise en réseau d'une diversité de ressources : les ressources internes, propres à l'individu, ses connaissances, capacités, habiletés, mais aussi les ressources externes mobilisables dans l'environnement de l'individu (autres personnes, documents, outils informatiques, etc.) ;
- cette mobilisation des ressources s'effectue dans une situation donnée, dans le but d'agir : la compétence est nécessairement située ; pour autant, elle s'exerce dans une diversité de situations, à travers un processus d'adaptation et pas seulement de reproduction de mécanismes. »

1. Un contexte européen : l'approche par compétences

L'expérimentation du LCEx s'inscrit dans un contexte international, et notamment européen, qui promeut la formation tout au long de la vie et l'approche par compétences.

A la suite de travaux de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), puis du sommet du Conseil Européen de Lisbonne, en 2000, qui propose de développer une économie fondée sur la connaissance, la définition d'une série de compétences de base fournit un cadre de référence, adopté en 2006, qui décrit huit compétences :

1. Communication dans la langue maternelle ;
2. Communication en langues étrangères;
3. Compétence mathématique et compétences de base en sciences et technologies ;
4. Compétence numérique ;
5. Apprendre à apprendre ;
6. Compétences sociales et civiques ;
7. Esprit d'initiative et d'entreprise ;
8. Sensibilité et expression culturelles.

Parallèlement, à la suite du rapport Thélot de 2004, le socle commun de connaissances et de compétences, inscrit dans la loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 (Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école - Articles 9 et 34), est devenu en France le cadre de référence de la scolarité obligatoire ; il présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de celle-ci.

Le socle s'organise en sept grandes compétences qui reprennent largement les huit compétences européennes :

1. Maîtrise de la langue française ;
2. Pratique d'une langue vivante étrangère ;
3. Principaux éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique ;
4. Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
5. Culture humaniste ;
6. Compétences sociales et civiques ;
7. Autonomie et initiative.

(cf. le décret n°2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences ; depuis 2011, la maîtrise des sept compétences du socle est nécessaire pour obtenir le diplôme national du brevet.)

Qu'est-ce qu'une compétence du socle ?

(d'après le décret n°2006-830 du 11 juillet 2006 relatif au socle commun de connaissances et de compétences)

« Chaque grande compétence du socle est conçue comme une **combinaison de connaissances fondamentales** pour notre temps, **de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées**, mais aussi d'**attitudes** indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité » ;

« chaque compétence qui constitue [le socle] requiert la **contribution de plusieurs disciplines** et, réciproquement, **une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences**. A l'école et au collège, tous les enseignements et toutes les disciplines ont un rôle à jouer dans l'acquisition du socle ».

N.B. : on voit que cette conception insiste particulièrement sur les connaissances fondamentales, ainsi que sur les attitudes.

Cette approche par compétences a conduit à la création du livret personnel de compétences (LPC), qui est un outil de suivi personnalisé de l'élève et de validation des compétences du socle commun (cf. décret n°2007-860 du 14 mai 2007 relatif au Livret personnel de compétences). Le LPC est utilisé dans les écoles primaires depuis 2008, et a été généralisé à tous les collèges à la rentrée 2010 ; cf. le rapport n°2012-094 de l'IGEN et de l'IGAENR en août 2012 : « La mise en œuvre du livret personnel de compétences au collège », rapport qui soulève par ailleurs bon nombre de problèmes qu'on retrouve dans la mise en œuvre du LCEX.

2. Une expérimentation qui se différencie de la mise en œuvre du livret personnel de compétences : le LCEX n'est pas le LPC

Parfois confondu dans certains collèges avec le livret personnel de compétences (LPC), le LCEX s'en distingue nettement, au moins dans l'esprit de ses concepteurs, en ce qu'il a vocation à favoriser l'égalité des chances dans les procédures d'orientation et dans la construction du parcours de formation et d'insertion des jeunes. (N.B. : il faut admettre que les dénominations assez proches de ces deux livrets peuvent encourager la confusion ; certains recouvrements peuvent également être observés entre les compétences 6 et 7 du socle et le champ du LCEX ; enfin, la notion de « compétences », dont le contenu ne fait pas l'unanimité chez les experts, ne saurait être univoque dans les établissements ; cf. le rapport n°2007-048 de l'IGEN en juin 2007 : « Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis »).

Surtout, **le LCEX repose sur l'implication du jeune lui-même dans la construction et la validation de compétences acquises hors du champ scolaire**, compétences formelles **mais aussi non formelles**, ces dernières étant généralement considérées comme satisfaisant mieux les enjeux d'égalité des chances, et comme laissant une plus grande place à l'expression, aux aspirations et aux motivations des jeunes.

Les acquis non formels et informels :

« apprentissages intervenant en dehors des institutions formelles d'éducation et de formation, par exemple au travail, pendant les activités de loisirs et chez soi. »

(source : « Lignes directrices européennes pour la validation des acquis non formels et informels », 2009, CEDEFOP - Centre européen pour le développement de la formation professionnelle)

3. L'expérimentation vise en particulier à apprécier la manière dont le LCEX est pris en compte dans les décisions d'orientation des élèves.

L'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie précise :

« L'expérimentation vise également à apprécier la manière dont il est tenu compte du livret de compétences dans les décisions d'orientation des élèves. Lorsque l'élève entre dans la vie active, il peut, s'il le souhaite, intégrer les éléments du livret de compétences au passeport orientation et formation prévu à l'article L. 6315-2 du code du travail. »

L'un des principaux objectifs du LCEX était donc pour ses initiateurs d'influer sur les décisions d'orientation, afin de partiellement contrebalancer l'influence jugée excessive des notes, et le caractère automatique de certaines décisions d'orientation.

B. L'action expérimentée : un ensemble divers de projets qui devaient durer deux ans

Prévue pour durer deux années scolaires, l'expérimentation prend la forme d'un grand nombre d'actions plutôt que d'une action unique qu'il s'agirait d'évaluer de façon standardisée.

1. Une expérimentation de deux ans dans des établissements du second degré, incluant des établissements agricoles

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ), du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, en coordination avec les autorités académiques, a mis en place l'expérimentation du LCEX dans des établissements volontaires. L'article 11 de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie indiquait initialement :

« L'expérimentation d'un livret de compétences, partant de l'évaluation de l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences défini à l'article L. 122-1-1 du code de l'éducation, est engagée pour les élèves des premier et second degrés, jusqu'au 31 décembre 2012, dans les établissements

d'enseignement volontaires désignés par arrêté conjoint des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la jeunesse. » Dans les faits, les établissements expérimentateurs retenus relèvent tous du second degré.

Depuis la rentrée 2010, le livret a donc été expérimenté par des établissements d'enseignement secondaire :

a) sous tutelle du ministère de l'éducation nationale (au départ, 138 établissements dont la liste était fixée par l'arrêté du 19 août 2010 – J.O. du 23 septembre 2010)

b) ou sous celle du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (26 établissements).

Cette expérimentation s'est étendue sur deux années scolaires et a pris fin en juin 2012.

Au plan national, le pilotage de l'expérimentation a été assuré par un comité comprenant des représentants des ministères de la jeunesse (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative - DJEPVA, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire - INJEP), de l'éducation nationale (Direction générale de l'enseignement scolaire - DGESCO, Inspection générale de l'éducation nationale – IGEN, direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance - DEPP), et de l'agriculture (Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DGER), des académies et de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep). Au niveau des rectorats en particulier, des correspondants académiques assuraient le suivi de l'expérimentation.

2. Une grande hétérogénéité de projets

Les établissements expérimentateurs étaient en principe des volontaires sélectionnés sur dossiers de candidature à la suite d'un appel à projets lancé par la circulaire n°2009-192 du 28 décembre 2009. Dans certains cas, néanmoins, ce volontariat a pu être dépendant de l'impulsion du rectorat ou de l'engagement à titre individuel de chefs d'établissement, qui parfois ne sont pas restés en place au cours des deux années d'expérimentation, plus que d'une équipe.

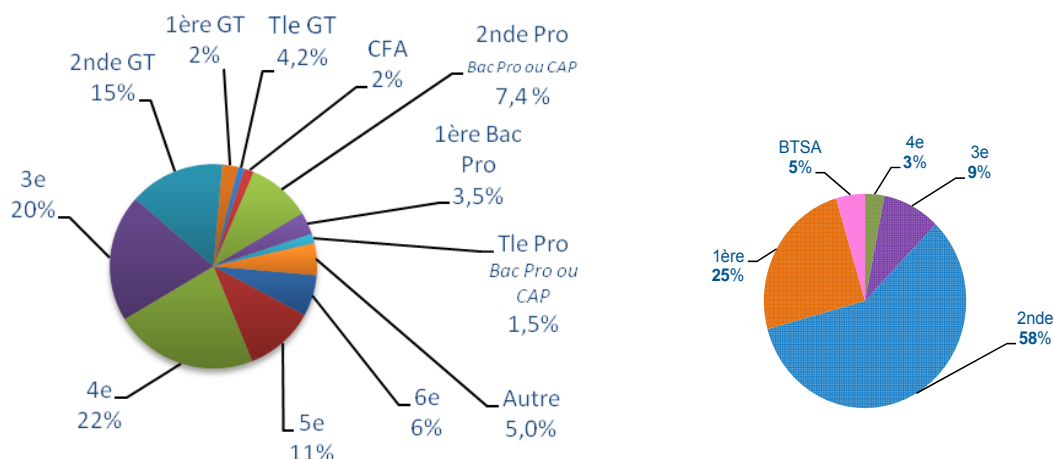
Les projets présentaient les contenus du livret de compétences, dans et hors le champ scolaire, les méthodes d'évaluation et de validation des compétences acquises hors cadre scolaire, les modalités d'accompagnement des jeunes, les conditions de l'appropriation du livret par les jeunes, les conditions définissant l'implication des parents, les modalités de la prise en compte du livret de compétences lors des conseils de classe et des procédures d'orientation, d'affectation ou d'admission, enfin l'articulation du support numérique (comme le Webclasseur de l'Onisep) avec les outils existants au sein de l'établissement. Etaient également indiqués les partenariats prévus avec des institutions, des entreprises et des associations d'éducation populaire.

Il découle de ce processus de sélection que ce sont les établissements qui ont proposé des projets (dans bien des cas en prolongement de projets de type portfolio déjà mis en place dans l'établissement) et non le comité de pilotage qui aurait imposé un type de projet *a priori*, incluant une définition précise des compétences et du livret. La conséquence est une très forte hétérogénéité des actions menées dans le cadre de l'expérimentation (effet renforcé par l'écart qui peut exister entre un

dossier de candidature et une mise en place effective). Le LCEX est donc pour une large part ce que les établissements ont décidé d'en faire.

Nombre d'élèves participant à l'expérimentation et répartition par niveau de classe : quelques chiffres provenant du rapport au Parlement sur l'évaluation du LCEX

- 18 000 élèves de l'éducation nationale
- 4 000 élèves et apprentis de l'enseignement agricole (source : ministère de l'agriculture)



Répartition des collégiens et lycéens des 138 établissements MEN et des lycéens des 26 établissements agricoles
Source : DGESCO – enquête 2010

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

A. Problématique et méthodologie mise en oeuvre

1. Les objectifs fixés au rapport d'évaluation de la DEPP

La DEPP a été sollicitée par la circulaire n°2009-192 du 28 décembre 2009 sur l'expérimentation d'un livret de compétences en application de l'article 11 de la loi n°2009-1437 du 24-11-2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, qui stipule en son §7 que :

- « L'évaluation des projets vise à la fois à :
- caractériser les différents projets ;
 - apprécier l'appropriation de ces projets par les usagers ;
 - apprécier l'incidence sur le parcours scolaire des jeunes ;
 - comprendre la complémentarité entre les compétences acquises en milieu scolaire et celles acquises hors du milieu scolaire. »
- « Par ailleurs, la DEPP mettra en place un panel de jeunes participant à ces expérimentations pour apprécier :
- l'impact de l'expérimentation sur leur propre perception de leur orientation ;
 - l'estimation des effets de cette mesure sur les parcours des jeunes. »

A la suite de cette circulaire, une convention relative à l'évaluation de l'expérimentation du livret de compétences a été signée avec le FEJ en date du 22 avril 2010. Cette convention a fixé trois objectifs à la DEPP :

1. caractériser les différents projets ;
2. apprécier les opportunités et les résistances au changement ;
3. mesurer, en suivant un panel de jeunes :
 - a) le ressenti des jeunes ;
 - b) les effets du livret de compétences sur le parcours scolaire.

Le premier et le troisième de ces thèmes font l'objet du présent rapport d'évaluation. Le deuxième thème (apprécier les opportunités et les résistances au changement) a été traité par un rapport qualitatif réalisé sous la responsabilité de la DEPP par la société ASDO-Etudes, sélectionnée en avril 2011 sur la base d'un cahier des charges défini en partenariat avec le FEJ ; une brève synthèse des conclusions de cette étude, menée in situ auprès de 15 établissements, figure en annexe.

A travers ces différents thèmes, l'enjeu de l'évaluation est de savoir si l'expérimentation favorise l'égalité des chances, tant dans la construction du parcours de formation des jeunes que dans les procédures d'orientation.

2. Les instruments : un ensemble d'enquêtes étalées sur deux ans

Des enquêtes spécifiques ont été menées pour répondre à chacun des objectifs fixés, les données recueillies pouvant également être utilisées pour répondre aux autres objectifs. C'est ainsi que la caractérisation des établissements expérimentateurs a fait l'objet d'une enquête en ligne auprès de l'ensemble de ces établissements, tandis que le panel de jeunes, constitué spécialement pour l'évaluation, a donné lieu à plusieurs enquêtes papier.

Tableau récapitulatif des enquêtes de la DEPP relatives à l'évaluation du LCEX

Source	2011	2012	Objectif
Ensemble des établissements expérimentateurs		Enquête en ligne	Caractériser les différents projets
Panel	Ressenti collège et lycée	Ressenti collège et lycée	Mesurer le ressenti des jeunes
Panel	Conatif collèges	Conatif collèges	Mesurer l'évolution
Panel	Conatif lycées	Conatif lycées	Mesurer l'évolution
Panel	Cognitif lycée		(Variables de contexte)
Panel		Cognitif collèges	(Variables de contexte)
Panel	Familles		(Variables de contexte)
Panel		Ressenti familles	Mesurer le ressenti des familles
Panel	Orientation en fin de 2 ^{nde}		Impact sur l'orientation
Panel		Orientation en fin de 3 ^e	Impact sur l'orientation

Note : « Conatif » = attitudes à l'égard de l'école et de la vie sociale, perception que les jeunes ont d'eux-mêmes, de leur devenir scolaire et de leur avenir professionnel ; « Cognitif » = maîtrise des outils de la langue, de connaissances de type encyclopédique, et de capacités en mathématiques.

Une évaluation lourde

Au total, parmi les « expérimentateurs » du panel, les familles reçoivent un questionnaire en 2011 et un en 2012, les jeunes deux questionnaires en 2011 et deux en 2012, et les établissements une enquête orientation en 2011 (lycées) ou en 2012 (collèges), ainsi qu'un questionnaire général en ligne en 2012.

Parmi les « témoins », les familles du panel reçoivent un questionnaire en 2011, les jeunes un questionnaire en 2011 et un en 2012, et les établissements une enquête orientation en 2011 (lycées) ou en 2012 (collèges).

Enfin, les établissements expérimentateurs n'appartenant pas au panel reçoivent seulement le questionnaire général en ligne ; les familles et les jeunes de ces établissements ne reçoivent pas de questionnaires.

3. La caractérisation des projets des établissements expérimentateurs : une enquête en ligne remplie par 72 % des établissements

Afin de caractériser les projets des établissements expérimentateurs, une enquête en ligne a été réalisée au cours des mois de mars et avril 2012 (donc en fin d'expérimentation). Il s'agissait d'un questionnaire, élaboré par un groupe de travail comprenant les membres du comité de pilotage de l'expérimentation et des chefs d'établissement, et devant être rempli par les chefs d'établissements ou les « référents opérationnels » (responsables du projet) dans les 144 établissements scolaires déclarant participer à l'expérimentation au moment de l'enquête (soit 20 de moins qu'initialement prévu ; nous reviendrons sur ce problème des abandons).

Au total, 104 questionnaires complets et exploitables, correspondant à 72,2 % des établissements, ont été reçus ; parmi eux, 48 collèges et 56 lycées (24 lycées généraux et technologiques, 21 lycées professionnels et 11 établissements agricoles).

Les taux de réponses à l'enquête en ligne

	Collèges	Lycées	Total
Etablissements expé.	61	83	144
Répondants	48	56	104
Taux de réponse	78,7%	67,5%	72,2%

Lycées : lycées MEN et agricoles ; note de lecture : 48 collèges expérimentaux sur 61 ont répondu à l'enquête en ligne, soit 78,7 %.

Les questions portaient sur la mise en place du projet (objectifs, contenus...), l'implication des jeunes et des familles, l'appropriation du LCEX (reconnaissance des compétences, évaluation, validation, accompagnement), sa prise en compte (notamment pour l'orientation), ses effets (sur les jeunes, sur l'établissement...), enfin sur les perspectives de l'expérimentation dans l'établissement interrogé.

4. Le panel : mesure du ressenti des jeunes et des effets du livret de compétences expérimental sur le parcours scolaire

La majeure partie des données sur lesquelles s'appuie l'évaluation repose, non sur la totalité de la population de jeunes expérimentant le LCEX, mais sur un échantillon.

La circulaire n°2009-192 du 28 décembre 2009 sur l'expérimentation d'un livret de compétences en application de l'article 11 de la loi n°2009-1437 du 24-11-2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie précise en effet que « la DEPP mettra en place un panel de jeunes participant à ces expérimentations pour apprécier :

- l'impact de l'expérimentation sur leur propre perception de leur orientation ;
- l'estimation des effets de cette mesure sur les parcours des jeunes. »

4.1. Un panel de 9 000 jeunes (6 000 expérimentateurs et 3 000 témoins)

Le principe d'un panel est de suivre un même échantillon d'individus au cours du temps. Des cohortes d'élèves de collèges ou de lycées – que ceux-ci soient sous tutelle du ministère de l'éducation nationale ou du ministère de l'agriculture - ont donc été constituées à la rentrée 2010, ainsi que des échantillons témoins de jeunes comparables mais ne participant pas à l'expérimentation. Le panel recouvre deux cohortes distinctes, une de collégiens (niveau 4^e en 2010-2011, 3^e en 2011-2012), l'autre de lycéens (niveau 2^{nde} en 2010-2011, 1^{re} en 2011-2012), afin d'observer par comparaison les effets de l'instauration du livret de compétences à la fois au collège et au lycée.

Les jeunes poursuivant leur scolarité en dehors du dispositif d'évaluation ne sont plus observés

Au cours des deux années d'observation, certains jeunes sortent du dispositif d'évaluation du fait de changements d'établissement liés à des déménagements, ou de changements volontaires, ou encore du fait des redoublements ou des abandons d'étude. Suivre ces jeunes au-delà de leur présence dans le dispositif d'expérimentation n'a pas semblé nécessaire puisque leur poursuite d'études dans des établissements n'ayant pas instauré le livret de compétences aurait *a priori* compromis ou modifié l'analyse. La situation inverse se pose également : des jeunes sont affectés dans les établissements retenus en cours d'expérimentation. Pour s'en tenir au principe d'un panel constitué par une cohorte réelle observée sur deux ans, ces jeunes n'ont pas été intégrés au dispositif.

Les tailles d'échantillons

Le panel retenu pour l'évaluation du LCEX ne concerne qu'une partie des établissements expérimentaux (75 sur les 164 établissements de départ cités dans l'annexe à la circulaire), et une centaine d'établissements « témoins ». Il comprend au départ 9 000 jeunes (6 000 expérimentateurs et 3 000 témoins), répartis à égalité entre collégiens et lycéens.

L'échantillon initial théorique : nombre d'établissements du panel

Panel	Collèges	Lycées	Total
Etablissements expérimentaux	37	38	75
Etablissements témoins	60	62	122
Total	97	100	197

Note : Lycées : lycées MEN et agricoles ; N.B. : 3 établissements agricoles expérimentaux avaient également des élèves « témoins » dans l'échantillon

L'échantillon de jeunes expérimentant le livret comporte une cohorte de 3 000 collégiens, et une cohorte de 3 000 lycéens (1 800 jeunes de 2^{nde} générale ou technologique et 1 200 jeunes de 2^{nde} professionnelle, ce qui revient à surreprésenter ces derniers). Le tirage s'est fait de façon aléatoire parmi les établissements du second degré publics ou privés, de France métropolitaine ou des DOM, comportant des classes de 4^e, de 2^{nde} GT ou de première année de cycle professionnel, sans autre contrainte que le nombre de jeunes visés.

L'échantillon témoin comprend 1 500 collégiens, 750 lycéens généraux ou technologiques et 750 lycéens professionnels. Le tirage de cet échantillon témoin a été effectué de la même manière que celui des échantillons expérimentaux (mêmes caractéristiques d'établissements : secteur, taille, tranche d'unité urbaine, % de PCS

défavorisées, de garçons, de retards, appartenance à l'éducation prioritaire...) de façon à rendre l'échantillon témoin comparable à l'échantillon expérimentateur.

Cet échantillon est un échantillon théorique ; d'un point de vue pratique, l'échantillon réel global qui a pu être tiré en respectant les contraintes diverses est composé de 8 635 jeunes, et non de 9 000.

L'échantillon initial retenu : nombre de jeunes faisant partie du panel

Panel	Collèges	Lycées	Total
Etablissements expérimentaux	2723	2828	5551
Etablissements témoins	1451	1633	3084
Total	4174	4461	8635

Lycées : lycées MEN et agricoles

4.2. Les variables de contrôle.

Il s'agit d'éléments contextuels, comprenant les caractéristiques des familles des jeunes ainsi que des indicateurs du niveau de connaissance des jeunes, expérimentateurs comme témoins.

Des interrogations directes des jeunes ont été menées sous forme de questionnaires papier (questions fermées) administrés directement dans l'établissement pendant le temps scolaire. Ces interrogations visaient à mesurer le niveau des acquis cognitifs et conatifs des jeunes ainsi que la manière dont ils vivent et ressentent l'instauration du livret de compétences. Il est à noter que des problèmes techniques rencontrés par la DEPP au cours du printemps 2011 lors de ces interrogations, et ayant conduit à suspendre celles-ci temporairement, ont contribué à diminuer les taux de réponses aux enquêtes du panel, ainsi que l'ont indiqué plusieurs établissements.

a) L'interrogation des familles

Un recueil d'informations sur le milieu familial a été mené à l'aide d'une interrogation directe des parents.

La première partie du questionnaire traite du contexte familial (nationalité, situation professionnelle des parents et leur niveau d'étude, leurs ressources, etc.).

La deuxième partie concerne l'enfant pendant l'école élémentaire : son entrée en maternelle, son niveau scolaire en primaire.

La troisième partie traite de l'enfant durant ses études secondaires, de ses activités extrascolaires, ainsi que de l'implication des parents. Une sous-partie est également consacrée à l'orientation et au domaine professionnel souhaité par les parents pour leur enfant.

L'enquête a été menée au printemps 2011 (donc au cours de la première année de l'expérimentation) par le biais d'un questionnaire remis à la famille par l'établissement, et renvoyé ensuite directement à l'organisme chargé de la gestion de l'enquête. Les taux de réponses sont malheureusement faibles ; en particulier, seul un tiers (35 %) des familles des établissements agricoles expérimentaux ont répondu (contre deux tiers dans les collèges et lycées relevant du ministère de l'éducation nationale : 66 % et 66 %), les parents des établissements témoins (64 % et 60 % dans les collèges et lycées, 56 % dans les établissements agricoles) ayant finalement autant ou plus répondu que les parents dont l'enfant est concerné directement par le LCEX.

Par ailleurs une autre enquête auprès des familles a été menée en 2012, mais cette enquête s'intéressait au ressenti des familles des jeunes participant à l'expérimentation vis-à-vis du LCEX, et avait donc un champ et un objet très différents de ceux de l'enquête de 2011.

b) La mesure des acquis cognitifs

Au niveau des caractéristiques scolaires, les acquis cognitifs des jeunes ont été mesurés, notamment en français, mathématiques et culture générale. Ces données ont été réunies grâce à une enquête papier auprès des 8 635 jeunes du panel.

L'enquête teste la maîtrise des outils de la langue (lecture silencieuse, compréhension, remplissage de texte lacunaire), de connaissances de type encyclopédique, et de capacités en mathématiques (calcul, raisonnements faisant appel à la proportionnalité, logique, etc.) à partir de situations non scolaires.

L'objectif de cette enquête n'était pas de mesurer les acquis scolaires en tant que tels, ni leur évolution au cours de l'expérimentation (puisque les jeunes ne sont interrogés qu'une seule fois), mais de créer une échelle commune à tous les jeunes afin d'avoir un indicateur qui permette de voir à quels types de jeunes le LCEX profite le plus : ceux qui maîtrisent bien, moyennement ou peu ces différents outils. Bref, on cherche à voir si les acquis cognitifs ont un impact sur le LCEX, et non si le LCEX a un impact sur les acquis cognitifs.

Le questionnaire a été proposé aux lycéens (2^{nde}) en février-mars 2011 et aux collégiens (3^e) en mars-avril 2012.

En 2011, 90 % des lycéens relevant du ministère de l'éducation nationale et expérimentant le LCEX ont répondu à cette enquête (35 % dans les établissements agricoles), et 79 % des témoins (75 % dans les établissements agricoles). Là encore, comme pour les questionnaires aux familles, on remarque pour les établissements agricoles de meilleurs taux de réponses pour les témoins que pour les expérimentateurs.

En 2012, 64 % des collégiens expérimentant le LCEX ont répondu à l'enquête sur les acquis cognitifs, et 76 % des témoins.

4.3. La mesure du ressenti sur le livret

a) Le ressenti des jeunes

Le premier questionnaire sur le ressenti des jeunes vis-à-vis du livret de compétences expérimental a été envoyé en mai 2011, et le second en mars-avril 2012. Il était adressé aux 5 551 jeunes du panel participant à l'expérimentation. Les 3 084 jeunes du panel ne participant pas à l'expérimentation, mais également ceux qui y participaient sans faire partie du panel, n'étaient donc pas concernés.

L'objectif était de recueillir des informations sur la manière dont les jeunes qui participent à l'expérimentation vivent et perçoivent l'instauration du livret de compétences : quelle a été leur implication dans la mise en place du LCEX, comment ils s'approprient les démarches et outils proposés et à quoi ils estiment que le LCEX leur sert ou peut leur servir. Ce volet de l'enquête a été passé deux fois afin d'apprécier l'évolution au cours de l'expérimentation.

En 2011, 73 % des collégiens et 83 % des lycéens relevant du ministère de l'éducation nationale et expérimentant le LCEX ont répondu à cette enquête (30 % dans les établissements agricoles).

En 2012, 59 % des collégiens et 41 % des lycéens relevant du ministère de l'éducation nationale et expérimentant le LCEX ont répondu à l'enquête (18 % dans les établissements agricoles). Cette forte baisse pour les lycées est en partie liée au fait que beaucoup d'élèves de première professionnelle étaient en stage durant la période d'enquête.

b) Le ressenti des familles

Un questionnaire de ressenti a également été envoyé aux familles des jeunes expérimentant le LCEX. Ce questionnaire unique, envoyé en mai 2012, cherchait à recueillir l'opinion des familles sur le LCEX et les effets qu'elles en escomptaient sur l'orientation. Le taux de réponse, très faible comme pour l'interrogation menée au printemps 2011, a été de 43 % seulement (collèges 48 %, lycées 39 %, établissements agricoles 38 %). La faiblesse de ce taux remet évidemment en cause la représentativité des réponses obtenues.

4.4. La mesure des aspects conatifs (aspects affectivo-motivationnels)

Cette enquête, envoyée début 2011 et en mars-avril 2012, en même temps que celle sur le ressenti, porte sur l'ensemble des jeunes du panel (expérimentateurs et témoins). On cherche à apprécier l'évolution du volet conatif (attitudes à l'égard de l'école et de la vie sociale, perception que les jeunes ont d'eux-mêmes, de leur devenir scolaire et de leur avenir professionnel) au cours de l'expérimentation, tout en comparant avec l'échantillon témoin.

En 2011, 90 % des collégiens et 90 % des lycéens relevant du ministère de l'éducation nationale et expérimentant le LCEX ont répondu à l'enquête (35 % dans les établissements agricoles). 75 % des collégiens témoins et 79 % des lycéens témoins ont également répondu (75 % dans les établissements agricoles).

En 2012, 64 % des collégiens et 42 % des lycéens relevant du ministère de l'éducation nationale et expérimentant le LCEX ont répondu à l'enquête (18 % dans les établissements agricoles). 76 % des collégiens témoins et 61 % des lycéens témoins ont également répondu (63 % dans les établissements agricoles). On peut remarquer que les taux de réponses des établissements agricoles expérimentateurs sont particulièrement faibles.

Les taux de réponses des jeunes par rapport au panel initial
(% fondés sur les effectifs supposés du début de l'expérimentation)

Etablissements		C/P 2011	R 2011	C/P 2012	R 2012
Collèges	Expé.	90,3	73,2	63,7	59,4
Collèges	Témoins	75,1		76,1	
Lycées MEN	Expé.	89,8	82,5	41,5	41,4
Lycées MEN	Témoins	79,4		60,6	
Lycées Agri.	Expé.	34,5	30,4	17,5	18,1
Lycées Agri.	Témoins	75,2		62,8	
TOTAL		80,7	71,2	56,1	47,2
Total Expé.	Expé.	82,9	71,2	49,3	47,2
Total Tém.	Témoins	76,7		68,2	

Note : C/P = questionnaires cognitifs et conatifs (« complets » C) ou conatifs (« personnels » P) ; R = questionnaires sur le ressenti.

4.5. Le déroulement des procédures d'orientation

Une enquête, utilisant des fiches spécifiques pour l'évaluation du LCEX, a été menée en fin d'année scolaire 2010-2011 auprès des chefs d'établissement pour étudier le déroulement de la procédure d'orientation en fin de 2^{nde} générale ou technologique (les 2^{ndes} professionnelles ne constituant pas réellement un palier d'orientation), et une autre en 2012 pour l'orientation en fin de 3^e. Ces enquêtes (une seule pour les lycées, et une seule pour les collèges) couvraient le déroulement formel des procédures d'orientation pour chaque élève du panel : vœux d'orientation de la famille, propositions d'orientation et avis du conseil de classe, réponse de la famille à ces propositions, enfin décision finale d'orientation. *(N.B. : Comme toutes les données évoquées dans cette étude, les réponses à ces fiches individuelles sont protégées par le secret statistique.)* En 2011, 66 % des fiches des lycéens du panel relevant du ministère de l'éducation nationale et expérimentant le LCEX ont été envoyées pour l'enquête (50 % dans les établissements agricoles) et 83 % pour les lycéens témoins (98 % dans les établissements agricoles).

En 2012, 77 % des fiches des collégiens du panel expérimentant le LCEX ont été envoyées pour l'enquête, et 84 % pour les collégiens témoins.

On notera que cet ensemble de données ne pouvant par définition n'être disponible que tardivement, il n'a pas été traité dans un premier temps, et par ailleurs il n'a pas servi à constituer la base « finale » du panel (ensemble des jeunes dont les réponses font l'objet de traitements statistiques) sur laquelle repose le rapport.

B. Validité de l'évaluation

Les effets conjugués de la lenteur de l'installation de l'expérimentation et de la tension qui a pu être vécue par les acteurs entre les objectifs perçus de l'expérimentation et un dispositif externe d'évaluation offrent une vision partielle de la mise en œuvre et de l'impact de l'expérimentation. Pour autant, les données recueillies dressent sans doute un tableau proche de la réalité dans les établissements réellement engagés dans l'expérimentation, même si ces résultats sont fragilisés par le grand nombre de non réponses.

L'expérimentation, puis son évaluation, ont en effet rencontré des problèmes qui ont amené à reconstruire le panel de départ, conduisant à une réduction drastique des effectifs dans l'échantillon final évalué.

1. Les problèmes rencontrés dans l'évaluation ont amené à la reconstruction du panel

Différents biais fragilisent l'évaluation du LCEX : notamment un biais d'attrition, résultant du fait que certains participants ont décidé de quitter l'expérience avant la fin de celle-ci, ainsi qu'un biais dû aux non réponses, qui conduisent à une modification de la structure de l'échantillon. Ces biais sont corrigés par des redressements, qui peuvent être eux-mêmes source de biais nouveaux.

1.1. Problèmes dus à l'attrition : 20 établissements du ministère de l'éducation nationale se sont retirés de l'expérimentation

Une liste de 164 établissements expérimentaux était annexée à la circulaire, comprenant 138 établissements relevant du ministère de l'éducation nationale et 26 établissements agricoles. Un certain nombre de ces établissements (20 au total, relevant tous du ministère de l'éducation nationale) se sont retirés en cours d'expérimentation pour des raisons diverses : refus du conseil d'administration, départ du chef d'établissement ou du référent opérationnel de l'expérimentation, insuffisance des ressources humaines ou autres...

A la fin de l'évaluation, les établissements déclarant participer à l'expérimentation n'étaient plus que 144. Il est également possible que certains autres établissements se soient retirés de facto de l'expérimentation sans le signaler officiellement. Le rôle des correspondants académiques, très différent d'une académie à l'autre selon l'implication des rectorats, semble ici décisif pour ce qui est du suivi de l'expérimentation.

1.2. Problèmes dus aux non réponses : les modifications liées aux difficultés de l'évaluation

L'évaluation du livret de compétences expérimental s'est trouvée confrontée à plusieurs problèmes :

- le LCEX n'a pas toujours été identifié par les élèves, soit parce qu'il n'était pas encore véritablement mis en place au moment des premières enquêtes (voire des dernières...), soit parce qu'il n'a pas fait l'objet d'une dénomination explicite « livret de compétences expérimental » de la part des équipes pédagogiques ;

- certains établissements, ayant interrompu temporairement l'évaluation à la demande de la DEPP (du fait de problèmes d'ordre technique indépendants de la volonté de la direction), ont estimé que l'évaluation était définitivement arrêtée ;
- dans plusieurs établissements professionnels, les élèves se trouvaient en stage durant la période d'évaluation, que ce soit en mai 2011 ou en mars 2012. On constate une importante perte d'information dans ces classes ;
- enfin, certains établissements n'ont rempli aucun des questionnaires envoyés durant la période d'expérimentation, les uns parce qu'ils rejetaient le principe même d'une évaluation nationale et quantitative pour le LCEx, les autres parce que l'expérimentation n'y était pas encore mise en place (comme indiqué par le rapport de la société ASDO-Etudes, ainsi que par de nombreux participants aux journées rassemblant les établissements expérimentateurs les 24 mai 2011 et 14 mai 2012) : **le temps de l'expérimentation est en décalage avec le temps de l'évaluation.** Ce dernier phénomène explique que le comité de pilotage de l'expérimentation ait décidé de repousser les enquêtes de 2012, en décalage avec celles de 2011, afin de maximiser les chances que l'expérimentation ait été effectivement mise en place.

De façon générale, l'évaluation a souvent été mal perçue dans les établissements. En particulier, le questionnaire « complet » C (conatif et cognitif) nécessitait de mobiliser les élèves du panel durant une demi-journée. Si l'on ajoute le fait que l'expérimentation, dans un grand nombre de cas, ne s'est mise en place que très progressivement, les établissements ne pouvaient que s'interroger sur l'intérêt d'une évaluation portant sur un objet encore en voie de constitution, voire inexistant.

La conséquence de ces difficultés est que les établissements n'ayant pas ou ayant peu répondu aux enquêtes ont été écartés du panel initial : 8 établissements expérimentateurs MEN (6 collèges et 2 lycées) et 3 établissements témoins MEN (2 collèges et 1 lycée). Cela représente une perte d'effectif de 600 élèves expérimentateurs (351 collégiens et 249 lycéens) et 71 élèves témoins (49 collégiens et 22 lycéens).

Le cas particulier des établissements agricoles

Les lycées agricoles représentent une situation à part. Plusieurs lycées agricoles expérimentateurs, vraisemblablement engagés dans la démarche, voire pour certains très engagés, semblent en effet avoir été particulièrement réticents vis-à-vis de l'évaluation, soit dans son principe (ce type de livret « atypique » ne devant pas relever selon eux d'une évaluation, idée qu'on retrouve dans certains établissements de l'éducation nationale), soit parce qu'elle était menée par un autre ministère que celui dont ils relèvent. Ceci explique les taux de réponses très faibles (34 % en 2011 et 18 % en 2012). En termes d'effectifs, seulement 8 % des lycéens agricoles expérimentateurs ont été évalués à la fois en 2011 et en 2012, ce qui représente 55 élèves sur les 714 de départ et 4 établissements sur les 18 de départ. **En conséquence, les élèves des lycées agricoles ont été retirés du panel et ne font pas l'objet d'une évaluation.**

En conclusion, on constate que l'évaluation externe d'une expérimentation vient en tension avec les préoccupations des établissements, répondant à des logiques locales, et centrées sur des aspects pédagogiques et affectifs. Par ailleurs, l'évaluation, autant que celle de l'expérimentation elle-même, est celle de la mise en place de l'expérimentation dans les établissements, auprès des jeunes, des familles et des partenaires. D'un point de vue positif, il ne reste a priori que les réponses des établissements les plus motivés ou les plus engagés dans l'expérimentation, et on

peut donc considérer qu'elles indiquent des situations réelles et renvoient à des bénéfices constatés ou des limites effectives.

2. Les non réponses fragilisent les résultats de l'évaluation

Remarque méthodologique sur le redressement.

Le parti qui a été pris dans ce rapport est de conserver au maximum la structure du panel initial d'élèves, en effectuant des redressements a posteriori (pondérations) lorsque certains établissements se retiraient ou ne répondaient pas (biais d'attrition et biais de non réponse). Cette méthode, traditionnelle dans les études statistiques, peut ne pas convenir, selon certains points de vue épistémologiques, à l'évaluation d'une expérimentation (dont l'objectif est, d'une certaine façon, de déformer la structure des réponses au cours du temps).

Ces pondérations ont aussi pour inconvénient de donner un poids parfois disproportionné à un petit nombre d'établissements. Or **la structure des établissements restants peut alors différer de celle de départ, ce qui amène d'autant plus de biais qu'il reste peu d'établissements.**

A contrario, ne pas faire de redressement aurait signifié que les réponses des jeunes du panel en 2012 sont directement représentatives de celles des jeunes du panel initial, en début d'expérimentation, même si le nombre d'établissements, et de jeunes ayant répondu aux enquêtes, ont beaucoup diminué. On a jugé dans ce rapport que les biais induits par cette hypothèse étaient trop forts.

En conclusion, on ne peut que souligner l'extrême fragilité des résultats ainsi obtenus, fragilité inévitable dans la mesure où les biais d'attrition et de non réponse se sont révélés particulièrement élevés dans l'évaluation de l'expérimentation du LCEX.

3. Après redressement de l'échantillon, les jeunes expérimentant le LCEX ne représentent plus que 43 % de leur panel de départ

Les différentes pertes d'information (retrait de certains établissements de l'expérimentation, suppression des données des établissements agricoles, non réponses) ont modifié la structure du panel initial. On a donc cherché à améliorer la représentativité de l'échantillon interrogé sur différents critères. Pour cela, des pondérations ont été affectées aux effectifs d'élèves observés, afin d'augmenter (respectivement : de diminuer) le poids des groupes sous-représentés (respectivement : surreprésentés) dans l'échantillon par rapport au panel initial. Pour chaque groupe de jeunes (expérimentateur/témoin) et chaque type d'établissement (collège/lycée), le redressement a été calculé en fonction des critères suivants : sexe, âge et PCS du parent principal du jeune, secteur, tranche d'unité urbaine et appartenance à l'éducation prioritaire ; les professions et catégories socioprofessionnelles sont celles de la nomenclature PCS-2003 de l'INSEE de niveau 1, comprenant 8 postes.

On a ensuite analysé trois échantillons : les jeunes ayant répondu en 2011, ceux ayant répondu en 2012 et ceux ayant répondu en 2011 et en 2012, et effectué un redressement pour chacun de ces échantillons.

Au final, n'ont été conservés que les jeunes participant à l'expérimentation et ayant répondu à la fois aux questionnaires conatif et cognitif et à ceux sur le ressenti vis-à-vis du LCEX, ainsi que les jeunes témoins ayant répondu aux questionnaires conatif et cognitif.

La population des jeunes participant à l'expérimentation dans l'échantillon final correspond donc finalement à seulement 43 % de leur panel initial, et celle des témoins à 57 % du leur. Les 197 établissements du panel de départ ne sont plus dans l'échantillon final que 128 : 27 collèges expérimentaux, 50 collèges témoins, 15 lycées expérimentaux, 36 lycées témoins.

Ces taux de réponses sont extrêmement faibles et remettent en cause la représentativité des résultats obtenus par l'évaluation. La cause principale de ce problème, outre un appareil d'évaluation probablement trop lourd, nous semble être le délai de mise en place de l'expérimentation, constaté par l'enquête qualitative ASDO auprès de 15 établissements et par les différents contacts que nous avons pu avoir avec les responsables du LCEX dans les établissements. **Dans bien des cas, cette expérimentation qui devait démarrer à la rentrée 2010-2011 était à peine effective lors de la seconde vague d'enquête en 2012.**

Une conséquence importante, en ce qui concerne ce rapport, est que **ne subsistent sans doute dans l'échantillon que les répondants les plus motivés par l'évaluation de l'expérimentation.** On peut considérer que l'évaluation porte probablement sur les expérimentations les plus abouties.

Les chiffres du redressement

Les différentes contraintes ont amené à reconstruire le panel initial (au début de l'expérimentation en 2010-2011) en s'assurant que la structure de départ ne soit pas modifiée par ces changements. On obtient alors pour le panel 2012 qui sert au redressement de l'échantillon les résultats suivants :

Nombre de jeunes dans le panel (hors établissements agricoles)
en 2011 et en 2012

Etablissements	Panel initial	Panel 2012	%
Collèges expérimentaux	2723	2372	87,1
Collèges témoins	1451	1402	96,6
Lycées MEN expérimentaux	2114	1865	88,2
Lycées MEN témoins	1154	1132	98,1
TOTAL	7442	6771	91,0
Total Expérimentaux	4837	4237	87,6
Total Témoins	2605	2534	97,3

Note : les effectifs de jeunes du panel en 2012 ne sont plus que 91 % de ceux du panel en début d'expérimentation

Etablissements	Panel initial	Echantillon 2011-2012	Echantillon 2011-2012
expérimentaux	4837	2087	43,1 %
témoins	2605	1481	56,9 %
TOTAL	7442	3568	47,9 %

Note de lecture : l'échantillon retenu pour l'évaluation ne comprend plus que 43,1 % des jeunes poursuivant l'expérimentation du panel initial, et 56,9 % des jeunes témoins

Etablissements	Panel initial	Echantillon 2011-2012	Echantillon 2011-2012
Collèges expé.	2723	1350	49,6 %
Collèges témoins	1451	879	60,6 %
Lycées MEN expé.	2114	737	34,9 %
Lycées MEN témoins	1154	602	52,2 %
TOTAL	7442	3568	47,9 %

Note de lecture : l'échantillon retenu pour l'évaluation ne comprend plus que 49,6 % des collégiens poursuivant l'expérimentation du panel initial, et 60,6 % des collégiens témoins

A la suite de la suppression des établissements agricoles et non répondants, ainsi que du redressement (effectué sur les réponses des jeunes), les 197 établissements du panel de départ ne sont plus dans l'échantillon final que 128 : 27 collèges expérimentaux, 50 collèges témoins, 15 lycées expérimentaux, 36 lycées témoins. La structure de départ des établissements est relativement peu affectée en ce qui concerne des variables explicatives importantes comme la PCS, et de façon générale la structure des collèges varie peu. En revanche, dans le cas des lycées, on constate des modifications non négligeables en ce qui concerne le secteur

(public/privé) ou, plus problématique, « élève en avance ou à l'heure/en retard dans sa scolarité ». Le redressement des réponses des jeunes peut donc aboutir à une modification de la représentativité des établissements.

Remarque : l'échantillon 2011-2012 a été utilisé pour les données cognitives, conatives, et de ressenti des jeunes. On n'a pas tenu compte du questionnaire aux familles pour constituer cet échantillon ; du fait de leur faible taux de réponses (64 % en moyenne en 2011), le croisement de leurs informations avec celles des questionnaires adressés aux jeunes aurait porté sur des effectifs encore plus réduits. En se calant sur l'échantillon final obtenu précédemment, subsistent 878 questionnaires-familles de jeunes participant à l'expérimentation et 1017 questionnaires-familles témoins, soit respectivement 18 % et 39 % des familles du panel initial.

En ce qui concerne les données relatives à l'orientation, particulièrement sensibles, elles ont été également traitées à part : en se calant sur l'échantillon 2011-2012, on conserve 604 fiches d'orientation en 2nde générale et technologique (322 jeunes participant à l'expérimentation et 282 témoins) et 1867 fiches d'orientation en 3^e (1072 jeunes participant à l'expérimentation et 795 témoins), soit respectivement 31 % des lycéens (24 % des expérimentaux et 46 % des témoins) et 39 % des collégiens (39 % et 38 %). **Les données sur l'orientation ne portent donc plus dans l'échantillon utilisé pour l'évaluation que sur 7 lycées expérimentaux et 13 lycées témoins, 23 collèges expérimentaux et 46 témoins.**

Note sur les tableaux comparant groupe expérimental et groupe témoin

L'ensemble des données des tableaux de ce rapport comparant les groupes expérimental et témoin ont subi le test du χ^2 avec un seuil de significativité fixé à 5 %. Les différences entre les deux groupes sont donc statistiquement significatives sauf mention du contraire.

Concernant les aspects conatifs, les tableaux significatifs sont placés dans l'annexe.

II. Les enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

A. Le fonctionnement de l'expérimentation et les publics touchés

1. Les établissements expérimentateurs

Le LCEX a fait l'objet d'un questionnaire en ligne rempli par les chefs d'établissements ou les « référents opérationnels » (responsables du projet) dans l'ensemble des 144 établissements scolaires participant à l'expérimentation au moment de l'enquête ; il ne s'agit donc pas d'un panel, et contrairement au panel, ces établissements incluent les établissements agricoles. Au total, 104 questionnaires complets, correspondant à 72 % des établissements, ont été reçus ; parmi eux, 48 collèges et 56 lycées (24 lycées généraux et technologiques, 21 lycées professionnels et 11 établissements agricoles). Un grand nombre des questions posées étaient des questions ouvertes, ce qui explique que des taux de réponses précis ne soient pas toujours donnés.

Cette partie descriptive s'intéresse à la mise en place du projet telle qu'elle a été vécue par ses responsables et à l'appropriation du LCEX du point de vue des établissements.

1.1. La mise en place du projet par les établissements

Les changements de chefs d'établissement ou adjoints ont posé des problèmes de continuité à l'expérimentation

Le responsable du projet dans l'établissement est avant tout le chef d'établissement dans les collèges (dans 46 % des cas), alors que c'est plutôt un enseignant dans les lycées (41 %), l'adjoint au chef d'établissement étant référent opérationnel dans environ un tiers des cas. Ce responsable a changé au cours de l'expérimentation entre la première et la deuxième année dans près d'un établissement sur cinq (18 %), notamment dans les lycées. En particulier, lorsque le responsable était l'adjoint au chef d'établissement, il a changé dans près de 30 % des cas ; ce turnover a posé des problèmes de continuité à l'expérimentation.

Fonction de la personne qui pilote le projet <i>(plusieurs réponses possibles ; en %)</i>	Collèges	Lycées	Total
Adjoint au chef d'établissement	29,2	35,7	32,7
Chef d'établissement	45,8	28,6	36,5
CPE	2,1	5,4	3,8
Enseignant	29,2	41,1	35,6
Autre personnel de l'établissement	4,2	12,5	8,7

Note : la base est l'ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Les projets de LCEX cherchent avant tout à centrer celui-ci sur la valorisation des jeunes

On observe une grande variété d'objectifs établis au début de l'expérimentation ainsi que de nombreuses attentes de la part des responsables des projets. Il semble toutefois que la volonté de donner aux jeunes un moyen de valoriser leurs compétences personnelles prédomine. La mise en évidence de ces compétences a pour but de favoriser le développement individuel et la confiance en soi des jeunes, que ce soit au collège ou au lycée. Tous les répondants insistent sur leur intention de faciliter la réussite de tous les jeunes, de leur permettre de mettre des mots sur leurs aspirations personnelles et professionnelles, de les motiver et de les impliquer dans la vie de l'établissement scolaire. Le LCEX est selon eux au service du jeune et doit être un moyen pour lui ou elle de réaliser son potentiel, de s'ouvrir sur le monde. Les responsables du projet sont là pour l'accompagner, l'encadrer, mais également lui faciliter l'accès à la culture, au sport, etc., avec l'aide des partenaires impliqués dans le LCEX.

La priorité est donnée au développement personnel sans qu'il y ait forcément de validation dans les collèges, à la formation et à l'orientation dans les lycées

Le projet se veut un moyen de rendre l'élève plus autonome, acteur de son parcours de collégien ou lycéen avec l'objectif annoncé de rendre son orientation et sa formation plus en adéquation avec ses aspirations pour son avenir professionnel. C'est un outil souple qui doit permettre de prendre en compte les spécificités de chacun, de considérer le jeune comme un individu singulier et non plus seulement comme un élève soumis à des évaluations scolaires normatives. Ces aspects « orientation » et « formation » du livret apparaissent plus souvent dans les réponses des lycées que dans celles des collèges, et d'autant plus que les cursus sont professionnalisants. Les collèges insistent davantage, quant à eux, sur le premier objectif du LCEX, à savoir favoriser le développement personnel de chaque jeune en n'anticipant qu'en second lieu les besoins futurs d'orientation.

La question de la certification, de la validation des compétences, est parfois posée. Les responsables du projet dans les collèges ont souvent considéré que la valorisation des compétences n'impliquait pas *a priori* un système de validation, jugé trop « scolaire » et en contradiction avec le principe de favoriser les compétences extrascolaires des jeunes. Certains lycées quant à eux évoquent l'idée de capitaliser les acquis et de fournir, notamment en ce qui concerne la connaissance du monde professionnel, des attestations réutilisables par la suite lors des processus d'orientation.

Quels sont les champs pris en compte dans le LCEX par les établissements ?

Le LCEX prend en compte différentes dimensions de la vie scolaire et extrascolaire des jeunes (cf. ci-dessous le tableau des champs proposés dans le questionnaire). La participation aux activités proposées dans le cadre des actions organisées par les établissements et les partenaires est prise en compte dans le livret par 82 % des établissements (90 % en collège, mais 75 % seulement en lycée) tout comme les contacts avec le monde économique et professionnel. Viennent ensuite les pratiques culturelles, linguistiques et sportives, prises en compte à 79 %, la vie sociale à 77 % (73 % en collège, 80 % en lycée) et la vie scolaire à 63 % (67 % en collège, 59 % en lycée). La prise d'initiative et la conduite de projet sont cités par 59 % des établissements (plus nombreux en collège : 63 %, qu'en lycée : 55 %) et enfin les

responsabilités exercées dans le cadre de la famille, qui sont plus difficiles à évaluer et qui sont prises en compte dans le livret par seulement 40 % des établissements.

Tableau des champs proposés dans le questionnaire en ligne

Le livret prend en compte les champs suivants : (en %)	Collèges	Lycées	Total
1) la vie scolaire : élection comme délégué de classe, participation aux instances représentatives de l'établissement, aux coopératives scolaires	66,7	58,9	62,5
2) la participation aux activités proposées dans le cadre des actions éducatives organisées par l'établissement et ses partenaires	89,6	75,0	81,7
3) la vie sociale : activités associatives, bénévolat, voyages et activités interculturelles, réalisations courantes de démarches ou d'aides aux personnes, participation à la vie de quartier	72,9	80,4	76,9
4) les responsabilités exercées dans le cadre de la famille (aides aux personnes, relations avec l'administration) et les compétences qui y sont développées (langues natives, relation avec l'étranger)	37,5	42,9	40,4
5) la prise d'initiative et la conduite de projet en vraie grandeur	62,5	55,4	58,7
6) les pratiques culturelles, linguistiques et sportives	79,2	78,6	78,8
7) les contacts avec le monde professionnel et économique venant en complément ou dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations (entrent notamment dans ce champ les jobs d'été et l'aide familiale apportée dans le cadre d'une entreprise)	81,3	82,1	81,7

Quelques réponses à la question : Présentez de façon synthétique le projet et son intégration au sein du projet d'établissement

« Aider les élèves à monter leur projet d'orientation tout au long de leur scolarité. Mise en évidence de compétences non purement scolaires susceptibles de valoriser les élèves. » (Collège)

« L'expérimentation menée sur deux ans vise à identifier chez les élèves des compétences, des savoirs faire et savoirs être, des qualités dites "extra scolaires" c'est-à-dire repérées et repérables en dehors du contexte scolaire du collège à travers une collaboration établie avec un certain nombre d'associations dans lesquelles nos élèves sont inscrits (activités culturelles et sportives), et en dehors aussi de toute notion d'évaluation chiffrée. L'objectif final est "s'orienter mieux en se connaissant mieux". » (Collège)

« 1) Mieux prendre en compte et mieux accompagner les élèves dont la diversité voire une répartition bipolaire des PCS rend difficile la prise en charge et l'évaluation

2) Instaurer un relationnel plus distancié de l'émotif par l'accès à une évaluation formative plus lisible et partagée

3) Mettre en place une évaluation des compétences extra scolaires afin de valoriser les acquis des élèves, restaurer une meilleure image d'eux-mêmes et les motiver dans leur scolarité » (Collège)

« Créer ou déceler des situations d'apprentissage, reconnaître et valider des compétences ainsi acquises, en donnant à l'élève les moyens de les capitaliser par l'articulation d'approches et de points de vue de partenaires scolaires et extrascolaires, afin de répondre au plus juste aux attentes du milieu professionnel. » (Lycée général et technologique)

« Permettre à l'élève de prendre conscience de ses compétences à travers des activités proposées au lycée ou hors lycée. Il peut ainsi mettre les compétences développées hors temps scolaire au service de sa scolarité, mieux comprendre ce que l'on attend de lui,

prendre conscience de ses réelles capacités et mieux les utiliser. Cela s'inscrit tout naturellement dans l'axe "orientation et lutte contre le décrochage scolaire" du projet d'établissement. » (Lycée général et technologique)

« - Valoriser des compétences (plutôt que valider) et donner du sens - accompagner le jeune dans une démarche réflexive et le considérer dans sa globalité - faire travailler les jeunes sur leur identité numérique, l'élève étant propriétaire des données stockées » (Lycée général et technologique)

« Valoriser toutes les compétences des élèves (scolaires et extra scolaires); Rendre l'élève acteur de ses apprentissages, de sa formation, de son orientation (lien étroit avec le PDMF); Développer l'autonomie, la démarche d'auto-évaluation, créer des liens avec des partenaires. » (LP)

« Faire émerger les compétences qui découlent des activités extra scolaires des élèves de façon à les valoriser pour leur orientation ou pour élaborer un CV. » (Lycée agricole)

Les objectifs ont peu varié au cours de l'expérimentation, la principale évolution étant le nombre de jeunes concernés

Près de 85 % des établissements déclarent avoir gardé les mêmes objectifs au cours de l'expérimentation (ceux-ci n'ont varié que dans 19 % des collèges et 13 % des lycées seulement). Les variations, lorsqu'il y en a eu, ont été dues à des problèmes techniques ou à des changements de structure entre les deux années, comme la modification du nombre de jeunes concernés par le projet. Les difficultés de mise en œuvre et le désengagement d'équipes enseignantes peu motivées sont également évoqués. Enfin, les difficultés techniques liées à l'utilisation du webclasseur sont également notées à plusieurs reprises par les établissements, aussi bien collèges que lycées.

Ces objectifs ont-ils varié depuis le démarrage de l'expérimentation ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	18,8	12,5	15,4
Non	81,3	85,7	83,7
Non réponse	0,0	1,8	1,0

Le webclasseur est largement disponible, mais relativement peu utilisé

Le webclasseur est l'outil développé par l'Onisep pour le LCEx. Il cherche à faciliter la prise en compte de tous les aspects de l'expérimentation en permettant de noter chaque dimension des compétences acquises, découvertes et utilisées par les jeunes. C'est un outil individuel qui nécessite du matériel informatique et une connexion Internet valide pour être proprement utilisé. 87 % des répondants ont eu à leur disposition le webclasseur (près de 90 % en collège), mais tous ne l'ont pas proposé. Au total, 28 % de l'ensemble des établissements déclarent ne pas proposer le webclasseur (13 % des collèges, 41 % des lycées).

Parmi les établissements proposant le webclasseur, 61 % des collèges et 62 % des lycées l'utilisent peu ou très peu souvent selon les répondants. Au total, le webclasseur n'est utilisé assez ou très souvent que dans un tiers de l'ensemble des collèges expérimentateurs et 13 % des lycées.

Par ailleurs, 29 % des établissements utilisent une autre application que le webclasseur (19 % des collèges et 38 % des lycées). Il s'agit assez souvent d'établissements utilisant également le webclasseur (17 % des collèges et 13 % des lycées), toutefois un quart des lycées déclare n'utiliser que cette autre application. Pour ceux qui ont indiqué le support de remplacement qu'ils ont choisi, l'intranet des

établissements et d'autres logiciels informatiques ont été utilisés. Il semble que le support papier ait été également privilégié, surtout dans les collèges.

Certains répondants insistent sur la difficulté d'utiliser l'outil informatique étant donné le nombre d'ordinateurs disponibles dans les établissements et le nombre beaucoup plus élevé de jeunes participants à l'expérimentation. Le webclasseur n'a parfois pas été compris ou s'est révélé inutilisable faute de connexion Internet de qualité.

L'insuffisance des moyens informatiques a été soulignée par plusieurs établissements dans leur description de la mise en place du projet. Certains d'entre eux ont insisté sur les investissements réalisés en la matière pour pouvoir accompagner les jeunes de façon efficace et pour pouvoir utiliser les outils informatiques spécifiques au LCEX. L'accompagnement multimédia s'est souvent matérialisé par une aide à l'utilisation des outils informatiques.

	Disposez vous du webclasseur ? (en %)			Proposez vous cette application ? (en %)		
	Collèges	Lycées	Total	Collèges	Lycées	Total
Oui	89,6	83,9	86,5	85,4	58,9	71,2
Non	4,2	14,3	9,6	12,5	41,1	27,9
Non réponse	6,3	1,8	3,8	2,1	0,0	1,0

Est-il utilisé par les jeunes ? (en %)	Collèges ensemble	Collèges Webcl.	Lycées ensemble	Lycées Webcl.	Total ensemble	Total Webcl.
Très peu souvent	35,4	34,9	42,9	23,8	39,4	28,7
Peu souvent	25,0	25,6	28,6	38,1	26,9	31,0
Assez souvent	31,3	34,9	12,5	16,7	21,2	25,3
Très souvent	2,1	2,3	0,0	0,0	1,0	1,1
Non réponse	6,3	7,0	16,1	21,4	11,5	13,8

Ensemble : base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne ;

Webcl. : base = établissements proposant le webclasseur

Utilisez-vous une autre application ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	18,8	37,5	28,8
Non	77,1	62,5	69,2
Non réponse	4,1	0,0	1,9

Outil utilisé par l'établissement (en %)	Collèges	Lycées	Total
Webclasseur uniquement	68,7	46,4	56,7
Webclasseur et autre application	16,7	12,5	14,4
Autre uniquement	2,1	25,0	14,4
Ni l'un ni l'autre	10,4	16,1	13,5
Non réponse	2,1	0,0	1,0

1.2. L'appropriation du LCEX par les établissements

Des groupes de travail ont été constitués, principalement dans les collèges et les lycées généraux et technologiques

Plusieurs établissements font mention de l'inclusion du LCEX dans la démarche de l'établissement et de la cohabitation du LCEX avec le socle commun de connaissances et de compétences. Plus généralement, la mise en place du projet a donné lieu en amont à de nombreuses réunions et à la création de comités de pilotage afin de définir le contenu du livret et la façon de procéder. Les groupes ont été constitués principalement par le « référent opérationnel » (responsable du projet dans l'établissement) et les professeurs impliqués dans la mise en place du LCEX. Des rencontres avec les partenaires extérieurs choisis, associatifs ou professionnels, ont fréquemment été organisées et, dans quelques rares cas, les parents ont été intégrés au travail préparatoire. On observe que les collèges et les lycées généraux et technologiques sont les plus nombreux à évoquer la constitution de groupes de travail. Sans doute faut-il voir là a contrario l'effet d'une plus grande familiarité des lycées professionnels et agricoles avec ce type de projet, ce qui les amène à moins éprouver le besoin de créer des groupes de travail spécifiques.

Les comités de pilotage ont établi les domaines à prendre en compte dans le LCEX et ont pour cela souvent élaboré des questionnaires, des sondages, à faire passer aux jeunes ou ont mené des entretiens individuels avec les jeunes. De plus, certains responsables du projet ont suivi des formations internes afin de savoir comment utiliser les outils utilisés pour le LCEX, notamment le webclasseur et les autres dispositifs en ligne. De façon générale, la mise en place du projet a donné lieu au même genre d'actions dans les collèges et dans les lycées.

On peut par ailleurs remarquer que les parents ont été relativement peu consultés dans la mise en place du livret. Seuls 6 collèges (sur 48) soulignent avoir contacté les parents au travers de questionnaires ou de réunions pour qu'ils participent à la définition des compétences à prendre en compte, et aucun lycée (sur 56).

Selon les établissements, les compétences sont définies en partant de l'avis des partenaires extérieurs ou en partant des déclarations et expériences des jeunes

Les établissements expérimentateurs ont été laissés libres de choisir les moyens d'actions à privilégier pour développer le LCEX. Il leur a été demandé de décrire les différentes étapes de reconnaissance des compétences non académiques acquises hors du cadre scolaire et la façon dont ils ont mis en place l'évaluation et la validation de ces compétences acquises par les jeunes.

Deux méthodes principales se dégagent :

- Certains établissements ont choisi de définir les compétences à prendre en compte en se fondant sur l'avis des partenaires extérieurs, avis confirmé par la suite avec les professeurs responsables du projet. Les jeunes peuvent être éventuellement interrogés au travers de questionnaires et de grilles d'analyse, mais le choix premier est bien réalisé au cours de concertations avec les associations, entreprises, intervenants qui prennent part au LCEX.

- La seconde méthode est de privilégier d'abord les déclarations et les expériences des jeunes pour constituer la liste des compétences apparaissant dans le livret. Cette première étape est parfois doublée d'une validation par les professeurs en charge ou les partenaires. Les jeunes sont invités à définir les compétences du LCEX grâce à plusieurs moyens. Souvent ils sont amenés à rencontrer un professeur

responsable du projet, un tuteur, avec lequel ils s'entretiennent individuellement ou en groupe.

Ce dialogue avec les jeunes est souvent cité par les établissements, notamment dans les lycées (43 % contre 36 % dans les collèges) et plus encore dans les lycées professionnels et agricoles (50 %). Des questionnaires ont également parfois été distribués à chaque élève au début du projet afin de connaître leurs activités extrascolaires, leurs attentes ou encore les compétences non académiques qu'ils souhaitent inclure dans le livret. Ces questionnaires ont également pu être distribués à la sortie des activités organisées en dehors de l'établissement, afin de connaître les compétences que les jeunes pensent y avoir acquises. Dans certains cas, les jeunes ont été interrogés seulement en début d'expérimentation, dans d'autres cas plusieurs fois au cours du projet, généralement au début de chaque année.

Les méthodes d'évaluation des compétences et la nécessité de celle-ci sont diversement appréciées selon les établissements

Les méthodes d'évaluation des compétences ont davantage divisé les établissements que la méthode de définition des compétences :

- Les responsables associatifs, les partenaires et les responsables des stages ont le plus souvent été chargés d'évaluer la participation et l'implication des jeunes dans les activités hors du cadre scolaire ainsi que les compétences non académiques acquises dans leur structure.
- Les stages ont souvent fait l'objet d'attestations de la part des tuteurs, transmises aux responsables du projet dans les établissements.
- Les professeurs principaux et les CPE ont parfois été amenés à évaluer l'acquisition de compétences préalablement listées.
- Un petit nombre d'établissements ont choisi de permettre aux jeunes de s'auto-évaluer dans le cadre du LCEX. Cette auto-évaluation a pu se faire par exemple au début et à la fin de projets. Elle a pu être encore réalisée à la suite d'entretiens avec les professeurs encadrant l'expérimentation.
- Le socle commun de connaissances et de compétences, mis en place par le ministère de l'éducation nationale et intégré dans les programmes du collège, est cité par un petit nombre de collèges comme le référent leur permettant d'évaluer l'acquisition des compétences du livret par les jeunes (compétences 6 et 7).

Les lycées sont plus critiques que les collèges concernant la nécessité d'évaluer les compétences acquises, et un quart d'entre eux n'ont pas mis en place d'évaluation (seul un collège est dans ce cas). Pour ces établissements, le LCEX sert à la valorisation des compétences non académiques des jeunes, à l'amélioration de leur estime personnelle, et cette logique de la valorisation s'oppose, selon eux, à une logique de l'évaluation, identifiée à l'évaluation des compétences scolaires.

On remarque que si les collèges sont les plus nombreux à déclarer considérer le livret comme un moyen de valoriser l'élève plus que de l'évaluer, ils sont pourtant plus nombreux que les lycées à avoir mis en place des méthodes d'évaluation.

Les méthodes d'évaluation des compétences

« Nous proposons de solliciter les partenaires extérieurs pour contribuer à l'évaluation des compétences 6 et 7, la validation des compétences 1 à 5 restant de la responsabilité de l'équipe éducative. Les compétences disciplinaires ne sont donc pas traitées dans l'expérimentation. Ainsi, dans le cadre de cette expérimentation, les élèves qui exercent des activités extrascolaires dans des clubs sportifs, associations ou autres pourront valider certaines compétences du palier 3 du socle commun (en particulier les compétences 6 et 7, avec la collaboration des partenaires extérieurs). » (Collège)

« Essentiellement des réunions (échanges et cadrage) avec les enseignants (environ 5 par an) pour arriver à mêler autoévaluation et évaluation par un tiers. » (Collège)

« Evaluation, validation, attestation... l'utilisation de chacun de ces termes nous a posé questions. Nous nous sommes donné les principes suivants : 1. Les associations et les entreprises ont toute légitimité pour évaluer les élèves dans leur domaine de compétences. Nous les aidons du point de vue du vocabulaire : Ils évaluent donc des compétences. 2. Au vu des grilles d'évaluation, le chef d'établissement délivre une attestation de compétences. 3. Les entreprises par l'intermédiaire de la lettre de recommandation valident (ou ne valident pas) les compétences » (Lycée général et technologique)

« Impossible à réaliser seule, car manque de temps pour impliquer les partenaires et construire une grille d'évaluation des compétences » (Lycée agricole)

La validation des compétences pose problème à de nombreux établissements

L'étape de validation des compétences a également suscité des réponses diverse, et parfois critiques, de la part des responsables du projet. Si l'évaluation était souvent laissée à la charge des partenaires extérieurs, la validation est la plupart du temps réservée à l'enseignant responsable, à l'équipe enseignante ou à un membre de la direction de l'établissement. Elle est basée généralement sur les attestations reçues par les jeunes, sur la présentation par l'élève des résultats de son livret devant un jury ou sur un entretien entre le jeune et les professeurs concernés. Les familles ne sont citées que par un seul collègue comme partie prenante de la validation des compétences acquises par leurs enfants. Deux collèges et trois lycées professionnels utilisent l'auto-évaluation pour la validation des compétences.

Cette validation des compétences a posé problème à de nombreux établissements et 15 % d'entre eux n'ont pas fait de validation pour différentes raisons :

- Certains établissements étaient encore en période de réflexion quant à la façon de réaliser cette étape.
- La validation de certaines compétences, comme les compétences dites « familiales », ont été difficiles à évaluer et ont bloqué la validation.
- Plusieurs établissements ont insisté sur l'objectif annoncé du livret de rendre l'élève plus autonome et de lui servir au-delà du cadre purement scolaire. Ils ont donc décidé de ne pas valider les compétences officiellement et de se conformer aux déclarations des jeunes en leur laissant une certaine latitude.

L'accompagnement des jeunes est individualisé dans plus d'un établissement sur deux

L'accompagnement des jeunes s'effectue plus souvent en groupe que de façon individuelle (71 % contre 55 %), mais certains établissements utilisent les deux modes d'accompagnement (c'est le cas de 27 % des collèges et 41 % des lycées). On note que les lycées sont plus nombreux à encadrer les jeunes en groupe (79 %) que les collèges (63 %). Cet accompagnement est principalement effectué, tant dans les collèges que dans les lycées, par le professeur principal (respectivement 79 % et 66 %), ou alors d'autres enseignants (56 % en collège contre 66 % en lycée). Les

conseillers d'orientation-psychologues, quant à eux, accompagnent les jeunes dans 25 % des collèges et 18 % des lycées.

L'accompagnement des jeunes dans l'appropriation du livret s'effectue : (en %)	Collèges	Lycées	Total
Par groupe	62,5	78,6	71,2
De façon individualisée	52,1	57,1	54,8
(Par groupe et de façon individualisée)	<i>(27,1)</i>	<i>(41,1)</i>	<i>(34,6)</i>
En heures de vie	60,4	37,5	48,1
Hors du temps scolaire	35,4	19,6	26,9

Qui fait l'accompagnement ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Professeur principal	79,2	66,1	72,1
Enseignant-documentaliste	33,3	28,6	30,8
Autres enseignants	56,3	66,1	61,5
COP	25,0	17,9	21,2
CPE	33,3	23,2	27,9
Autres personnels de l'établissement	31,3	30,4	30,8

2. L'adhésion du public ciblé au dispositif

2.1. L'implication des jeunes et des familles selon les établissements

a) L'implication des jeunes

L'implication des jeunes est recherchée dans tous les établissements

L'implication des jeunes est considérée par les établissements comme primordiale pour le bon déroulement de l'expérimentation. Ils sont les premiers acteurs du livret et les établissements ont mis en place des outils favorisant tout d'abord leur information et ensuite leur motivation à prendre part au projet.

C'est ainsi que 86 % des établissements ont organisé des réunions d'information avec les jeunes. C'est le moyen privilégié, notamment pour les collèges qui l'ont choisi à 92 % (contre 80 % dans les lycées). Dans quelques cas, tous les participants au projet ont été réunis, aussi bien les jeunes que les professeurs, les parents que les partenaires. Le plus souvent toutefois, seuls les jeunes ont été conviés pour parler du livret, soit en groupe soit individuellement. Les heures de vie de classe ou les réunions avec les délégués sont souvent l'occasion de discuter du LCEx quel que soit le type d'établissement. Des plaquettes, lettres, documents d'information ont été distribués à destination des jeunes et parfois des parents. Le journal de l'établissement et les outils multimédias ont été utilisés respectivement dans 14 % et 61 % des cas, (le journal plus fréquemment dans les collèges : 17 %, que dans les lycées : 11 %). Le site web est l'outil multimédia le plus souvent cité avec l'intranet de l'établissement et le livret numérique intégré au webclasseur. Seuls les lycées agricoles ne font pas mention de l'usage d'un site Internet spécifique à l'établissement.

Précisez les actions engagées pour permettre l'information et l'implication des jeunes dans la réalisation du livret expérimental (en %)	Collèges	Lycées	Total
Réunions d'information	91,7	80,4	85,6
Journal de l'établissement	16,7	10,7	13,5
Outils multimédias	58,3	62,5	60,6
Autres outils	43,8	26,8	34,6

Pour accompagner les jeunes dans la réalisation du LCEx, les établissements ont favorisé un suivi par un ou plusieurs professeurs au long de l'expérimentation. Dans les collèges, il semble que le suivi du groupe de jeunes par le professeur principal ou un enseignant tuteur soit la situation la plus courante. Quelques collèges ont choisi de faire ce suivi individuellement ou en groupe réduit, mais ils sont beaucoup moins nombreux que les lycées et notamment les lycées d'enseignement général et technologique (67 % de ces derniers ont adopté le suivi personnalisé, contre 12 % des collèges). La plupart des lycées et collèges ont accompagné les jeunes en les laissant maîtres de leur livret et sans introduire explicitement la notion d'évaluation. Toutefois, quatre collèges et un lycée professionnel ont doublé le tutorat par la constitution de jurys et d'autres moyens d'évaluation afin d'intégrer les résultats du LCEx aux bulletins ou à la note de vie scolaire.

Les effets des actions d'accompagnement sont jugés positifs sur l'implication des jeunes pris dans leur ensemble

Les effets des actions d'accompagnement sont jugés positifs sur l'implication de l'ensemble des jeunes (« assez positifs » ou « très positifs » dans près de 80 % des collèges et dans près des deux tiers des lycées). Il y a peu d'écart en revanche entre les effets déclarés selon que les jeunes sont des filles ou des garçons, et relativement peu également selon que les jeunes ont plus ou moins de difficultés scolaires (même si, en collège, les effets « très positifs » sont de 29 % pour les jeunes ayant le plus de difficultés scolaires, contre 25 % pour ceux qui en ont le moins).

Les effets des actions d'accompagnement sur l'implication... (en %)	Collèges	Lycées	Total
<i>... de l'ensemble des jeunes</i>			
Assez positifs	64,6	53,6	58,7
Très positifs	14,6	8,9	11,5
<i>... des jeunes ayant le plus de difficultés scolaires</i>			
Assez positifs	27,1	51,8	40,4
Très positifs	29,2	8,9	18,3
<i>... des jeunes ayant le moins de difficultés scolaires</i>			
Assez positifs	37,5	48,2	43,3
Très positifs	25,0	10,7	17,3
<i>... des filles</i>			
Assez positifs	56,3	46,4	51,0
Très positifs	14,6	10,7	12,5
<i>... des garçons</i>			
Assez positifs	54,2	50,0	51,9
Très positifs	10,4	3,6	6,7

Deux tiers des jeunes remplissent volontiers les rubriques du LCEX

Le livret est, selon 63 % des enquêtés, rempli assez ou très volontiers par les jeunes. Il existe ici un écart important entre les déclarations des collèges et des lycées. De façon générale, si environ 30 % des responsables du LCEX ont le sentiment que les jeunes remplissent le livret très peu ou peu volontiers, 44 % estiment que les jeunes le remplissent assez volontiers contre 63 % dans les lycées. Cependant, ils ne pensent pas que les jeunes le remplissent très volontiers (17 % au collège contre seulement 4 % au lycée).

Avez-vous le sentiment que les jeunes remplissent les rubriques (en %)	Collèges	Lycées	Total
Très peu volontiers	8,3	3,6	5,8
Peu volontiers	25,0	25,0	25,0
Assez volontiers	43,8	62,5	53,8
Très volontiers	16,7	3,6	9,6
Non réponse	6,3	5,4	5,8

b) L'implication des familles

L'implication des familles est généralement recherchée par des réunions d'information, mais n'est pas toujours favorisée

Pour favoriser l'implication des parents, les établissements ont organisé des réunions d'information, ont essayé de mobiliser les associations de parents de jeunes, ont utilisé des outils multimédias comme les sites Internet ou intranet, et ont enfin employé le journal de l'établissement (le journal est relativement peu utilisé : 9 % des collèges et 6 % des lycées).

Globalement, les collèges ont mis en place beaucoup plus d'outils pour impliquer les familles que les lycées. Ils déclarent avoir contacté les associations de parents dans 58 % des cas contre 14 % pour les lycées. Ils ont fait appel aux réunions d'information à 71 % et aux outils multimédias à 48 % (lycées : 54 % et 29 %).

Les collèges précisent rarement par quel moyen les documents ont été transmis aux parents, par l'intermédiaire des jeunes eux-mêmes ou par courrier. Les lycées quant à eux ont envoyé les informations relatives au LCEX la plupart du temps par courrier. On doit par ailleurs noter qu'une minorité d'établissements (18 % de l'ensemble : 10 % des collèges et 25 % des lycées) déclare n'avoir engagé aucun outil pour favoriser l'implication des parents.

Précisez les outils engagés pour favoriser l'implication des parents (en %)	Collèges	Lycées	Total
Réunions d'information	70,8	53,6	61,5
Mobilisation des associations de parents de jeunes	58,3	14,3	34,6
Journal de l'établissement	6,3	8,9	7,7
Outils multimédias	47,9	28,6	37,5
Autres outils	31,3	25,0	27,9
Aucun outil	10,4	25,0	18,3

Les parents interviennent peu dans le livret par le biais du commentaire

Si les parents ont été informés du projet et si les établissements ont essayé de les impliquer dans le déroulement de l'expérimentation, leurs commentaires n'ont été autorisés dans le livret que dans 25 % des cas (la possibilité étant laissée, selon les établissements, d'autoriser ou non les commentaires de tiers dans le LCEX du jeune). La plupart des établissements les ayant autorisés ont souligné le peu de commentaires laissés. Les parents ayant participé sont principalement ceux souhaitant voir valider ou certifier les activités réalisées hors de l'école et ceux qui ont accepté de valider des compétences acquises dans la sphère familiale.

Les lycées agricoles n'ont pour leur part pas du tout autorisé les commentaires des parents dans le LCEX.

Les commentaires des parents dans le livret sont-ils possibles ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	29,2	21,4	25,0
Non	66,7	66,1	66,3
Non réponse	4,2	12,5	8,7

Les commentaires des parents sont très peu pris en compte par les établissements expérimentateurs

Les commentaires des parents sont très peu pris en compte par les établissements expérimentateurs : seulement 11 % des lycées et 17 % des collèges déclarent ainsi les prendre en considération. Les réponses à la question ouverte sur l'importance relative de la prise en compte des commentaires des parents sont très minoritaires et généralement peu enthousiastes. Cela confirme les tendances mises en lumière précédemment concernant l'investissement attendu et effectif des parents dans le fonctionnement du livret.

Y a-t-il déjà eu une prise en compte des commentaires des parents ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	16,7	10,7	13,5
Non	79,2	83,9	81,7
Non réponse	4,2	5,4	4,8

Le degré d'adhésion des familles à l'égard de l'expérimentation semble faible

Les familles semblent s'être impliquées autrement que par le biais de commentaires dans le livret. D'après les réponses au questionnaire en ligne, les familles ont eu une vision plutôt mitigée du LCEX puisque 47 % des enquêtés estiment que les familles adhèrent à l'expérimentation très faiblement et seulement 13 % pensent que leur degré d'adhésion est assez grand ou très grand. S'il ne leur a souvent pas été demandé de s'impliquer réellement et directement, les familles ont pris part au projet de diverses façons. Les collèges, les lycées généraux et technologiques ainsi que les lycées professionnels indiquent que les parents se sont souvent investis en suivant avec attention l'implication de leurs enfants, en les encadrant et en les aidant à remplir les rubriques. Les lycées agricoles sont les seuls à ne pas avoir relevé du tout de signes d'implication des parents. Dans les autres établissements, les parents les plus investis ont pris part aux activités organisées dans le cadre du livret pour favoriser les liens entre les jeunes et le monde professionnel en venant présenter leur métier, en utilisant leur réseau pour leur faire découvrir l'univers de l'entreprise, en encadrant les sorties. La plupart des lycées professionnels ayant donné des exemples d'implication des familles indiquent que celles-ci ont participé aux réunions organisées avec les professeurs au cours de rencontres spécifiques au LCEX ou au cours des rencontres classiques comme les conseils de classe ou les rencontres parents/professeurs. Ces participations sont beaucoup plus rares dans les autres types d'établissements.

Quel est le degré d'adhésion des familles à l'égard de l'expérimentation ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Très faible	37,5	55,4	47,1
Assez faible	39,6	26,8	32,7
Assez grand	14,6	5,4	9,6
Très grand	6,3	0,0	2,9
Non réponse	2,1	12,5	7,7

L'implication des familles vue par les établissements

« Très peu de parents se sont sentis concernés par cette expérimentation. » (Collège)

« Encore trop d'inertie, les familles doivent faire le deuil de l'évaluation à la note qui reste comme outil mais pas une finalité » (Collège)

« Participation aux activités en classe : venue de parents lors de l'action découverte du patrimoine : témoignages, présentation de leur métier. Raconter les qualités de l'enfant chez lui. Réponse faible aux questionnaires (à reconduire) » (Collège)

« Des réunions d'information sur notre expérimentation auprès des parents de seconde ont été faites. Nous avons eu un bon accueil de la démarche d'une part parce qu'elle rejoint ce que les parents vivent en entreprise, qu'ils apprécient que leur enfant soit perçu dans sa globalité, qu'ils restent persuadés que l'outil peut aider le jeune dans la construction de son parcours et lui apporter une plus value. Rares sont les familles qui se sont impliquées dans la démarche. » (Lycée général et technologique)

« Peuvent intervenir les parents qui valident une activité de responsabilité à la maison. » (LP)

Les difficultés avec les familles

« Certains parents ont peur que leurs enfants soient évalués pour tout et du coup qu'il y ait trop d'ingérence dans leur vie privée. » (Collège)

« L'initiative vient en majorité des élèves, les parents paraissent peu informés et peu disponibles dans leur ensemble. » (Collège)

« Grand intérêt lors des deux comités de pilotage au départ. Présentation lors d'un CA d'une association de parents d'élèves, peu de suivi et de participation ; cela s'explique par le statut des expérimentateurs : lycéens travaillant à développer l'autonomie et la responsabilisation, ils souhaitent plutôt vivre cette expérimentation sans eux. Les associer davantage ne nous a pas semblé facile. » (Lycée général et technologique)

Les difficultés principales pour les familles : intrusion dans la sphère privée, manque de clarté du livret, difficultés avec les outils numériques, absence de notes

Beaucoup d'établissements soulignent que les parents ont été peu motivés, peu sollicités, peu informés ou peu disponibles. Ceux qui l'ont été sont soit peu nombreux, soit disponibles seulement sur le court terme, et ont abandonné le suivi en cours d'expérimentation. Selon les établissements ayant réussi à impliquer les familles, certains parents ont eu peur de voir l'école s'immiscer dans la sphère privée. Ils auraient eu le sentiment que leur enfant était surveillé et que l'école allait, par l'intermédiaire du livret, sortir de son rôle en évaluant en permanence le comportement des jeunes. Le livret est également parfois montré du doigt comme étant peu lisible et peu clair.

L'outil informatique poserait aussi problème. Dans tous les types d'établissements, on peut voir que les parents ne maîtrisent pas toujours l'usage des outils numériques et préfèrent utiliser des supports papier. De plus, il est fait plusieurs fois mention de difficultés à accéder au webclasseur puisque les jeunes l'utilisent majoritairement sur le lieu de l'école et que les codes de connexion sont souvent compliqués.

Enfin, le lien entre le LCEX et l'orientation n'est pas toujours évident, et l'absence de notes ou de certificat, souhaitée par de nombreux établissements, suscite des interrogations sur l'efficacité du livret à accompagner le jeune tout au long de son cursus scolaire et de sa vie professionnelle.

2.2. Le ressenti des jeunes vis-à-vis du LCEX

A. Le ressenti des jeunes en 2011

A1. En 2011, les jeunes peinent à identifier l'expérimentation et semblent utiliser rarement le livret

Remarque importante

Les chiffres d'utilisation du « livret » sont sous-estimés, puisqu'une minorité de jeunes a répondu dans le questionnaire à la fois ne pas utiliser le LCEX et utiliser le webclasser (9 % des collégiens et 10 % des lycéens). Ces jeunes, auxquels il faut ajouter ceux qui utilisent d'autres supports, n'ont pas fait le lien entre le LCEX et le webclasser et n'ont donc pas répondu aux premières questions faisant référence à l'utilisation du « livret », probablement confondu avec un livret papier. Ils ont toutefois répondu aux questions postérieures à l'interrogation sur le webclasser et les autres supports et sont pris en compte à partir de ces questions.

En 2011, 91 % des collégiens et 89 % des lycéens participant à l'expérimentation déclarent utiliser le « Livret de Compétences Expérimental ».

En 2011, 91 % des collégiens et 72 % des lycéens du panel ayant répondu à l'évaluation déclarent participer à l'expérimentation du LCEX. Parmi eux, seulement 64 % des collégiens et 58 % des lycéens déclarent utiliser le livret, mais ces chiffres s'élèvent respectivement à 91 % et 89 % si l'on prend en compte les utilisateurs du webclasser et des autres supports (cf. Remarque en encadré). La montée en charge de l'expérimentation a été très progressive, seule une minorité (moins de 20 % des participants) déclarant utiliser le livret dès les premiers mois de la rentrée 2010.

Ce livret a été présenté principalement par le chef d'établissement ou son adjoint (selon 37 % des collégiens et 38 % des lycéens) ou par le professeur principal (selon 36 % des collégiens et des lycéens ; plusieurs réponses étaient possibles), parfois un autre professeur, très rarement un autre personnel de l'établissement.

La fréquence habituelle d'utilisation du livret est de moins d'une fois par mois

Plus de 80 % des collégiens et des lycéens déclarent utiliser « rarement » (moins d'une fois par mois) le livret, un peu moins de 2 % l'utilisant chaque semaine, et environ 12 % l'utilisant « régulièrement ».

Participez-vous à l'expérimentation du Livret de Compétences Expérimental ? (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Oui.....	90,6	72,1
Non.....	7,9	27,1
Non réponse.....	1,5	0,8
Base = panel		

Utilisez-vous le Livret de Compétences Expérimental (ou livret pour l'expérimentation) ? (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Oui.....	64,2	57,5
Non.....	31,9	40,3
Non réponse.....	3,9	2,2
Base = participants		

Utilisez-vous le Livret de Compétences Expérimental (ou livret pour l'expérimentation) ? (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Oui.....	64,2	57,5
Non, mais un autre support.....	26,7	31,2
Sous-total.....	90,9	88,7
Non réponse.....	9,1	11,3
Base = participants		

Qui vous l'a présenté ? (plusieurs réponses possibles, en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Le chef d'établissement ou son adjoint.....	37,0	38,1
Votre professeur(e) principal(e).....	35,6	35,6
Le (la) professeur(e) documentaliste.....	1,7	6,5
Un(e) autre professeur(e).....	20,7	21,3
Le (la) conseiller(ère) principal(e) d'éducation (CPE).....	16,9	13,3
Le (la) conseiller(ère) d'orientation psychologue (COP).....	7,6	1,2
Autre.....	8,3	9,4
Base = participants		

Utilisez-vous le Livret de Compétences Expérimental : (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Souvent (chaque semaine).....	1,9	1,7
Régulièrement (une ou deux fois par mois).....	12,6	11,8
Rarement (moins d'une fois par mois).....	80,7	81,2
Non réponse.....	4,8	5,3
Base = utilisateurs du livret		

A2. En 2011, l'information sur l'expérimentation a été globalement peu efficace

La présentation n'a pas donné envie d'utiliser le livret à une majorité de jeunes

Seule la moitié des collégiens (déclarant utiliser le livret ; cf. Remarque en encadré), et 39 % des lycéens, estiment que les informations qui leur ont été données sur l'expérimentation leur ont permis de comprendre le but à long terme du Livret de Compétences Expérimental ; une même proportion estime avoir mieux compris le lien de l'expérimentation avec l'orientation, ou compris que l'expérimentation était pour eux l'occasion de conduire des activités de façon plus autonome. En revanche, ils sont un peu plus nombreux à y voir l'occasion de prendre des responsabilités (55 % des collégiens et 42 % des lycéens) et surtout de valoriser leurs expériences (56 % des collégiens et 52 % des lycéens).

Plus de la moitié des collégiens (51 %) et les deux tiers des lycéens (65 %) déclarent en 2011 que la présentation qui leur en a été faite ne leur a pas donné envie d'utiliser le LCEX. Parmi les jeunes qui ont eu envie d'utiliser le LCEX grâce à la présentation, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons, tant en collège qu'en lycée. En revanche, il ne se dégage pas de tendance commune aux deux types d'établissements selon les variables « avance » ou « retard » (élèves plus ou moins jeunes) ou les PCS des parents.

Cette présentation vous a-t-elle donné envie d'utiliser le Livret de Compétences Expérimental ? (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Ensemble.....	45,1	32,3
Garçons.....	41,8	30,7
Filles.....	48,3	34,4
Avance.....	46,4	31,6
Retard.....	41,1	33,5
Cadres supérieurs.....	42,3	34,2
Professions intermédiaires.....	49,9	35,0
Employés.....	47,6	25,3
Ouvriers.....	44,4	33,1
Base = participants, réponse « Oui »		

Note : « Retard » = élèves ayant redoublé au moins une fois ; « Avance » = autres élèves (76,1 % des collégiens, 67,3 % des lycéens) ; « Cadres supérieurs » = élèves dont le responsable familial appartient à la PCS « cadres supérieurs »

Les jeunes intéressés par la présentation ont trouvé le livret facile à utiliser, utile et intéressant, les autres estiment ne pas en avoir besoin

Ceux à qui la présentation a donné envie d'utiliser le livret estiment principalement qu'il semble facile à utiliser, utile, intéressant, et qu'il permet un autre regard sur les notes que ce qu'ils savent faire. Ceux qui n'ont pas envie d'utiliser le livret n'en voient pas l'intérêt et surtout estiment ne pas en avoir besoin. Toutefois, les jeunes qui ont eu envie d'utiliser le livret sont près d'un sur deux (47 % en collège, 41 % en lycée) à déclarer « trouver que les notes sont plus importantes », alors que cette raison n'est évoquée que par 42 % des collégiens et 36 % des lycéens parmi ceux qui n'ont pas envie d'utiliser le livret.

Pourquoi cette présentation vous a-t-elle donné envie d'utiliser le LCEX ? (en %)	Collèges « Oui »	Lycées « Oui »	Collèges « Non »	Lycées « Non »
Il semble facile à utiliser	78,2	77,9	47,8	48,4
Il semble utile.....	76,0	76,9	21,9	13,7
Il semble intéressant.....	71,8	70,6	18,9	13,2
Il permet de travailler autrement.....	55,5	57,3	33,6	34,2
Il permet un autre regard que les notes sur ce que vous savez faire	66,6	68,6	38,3	39,4
C'est valorisant pour vous de participer à une expérimentation	53,5	49,2	26,0	20,1
Vous voyez bien l'intérêt du livret	55,8	55,0	18,1	12,6
Vous avez besoin de ce livret.....	28,2	22,6	7,7	3,3
Vous trouvez que les notes sont plus importantes.....	46,6	40,5	41,6	35,6
Base = participants				

Note : « Oui » = jeunes estimant que la présentation qui leur en a été faite leur a (ne leur a pas = « Non ») donné envie d'utiliser le LCEX.

Les jeunes estiment en majorité ne pas avoir pu donner leur avis

Un tiers seulement des jeunes estiment avoir pu donner leur avis sur le contenu du livret lors de la mise en place de l'expérimentation (37 % des collégiens et 30 % des lycéens). Ils sont moins nombreux encore à avoir pu donner leur avis sur les personnes extérieures (« partenaires ») qu'il faut associer : 22 % des collégiens et 14 % seulement des lycéens (13 % en lycée général et technologique et 15 % en LP).

Lors de la mise en place de l'expérimentation du Livret de Compétences Expérimental, diriez-vous que vous avez pu donner votre avis sur : (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Le contenu du livret	37,4	30,1
Les partenaires (personnes extérieures) qu'il faut associer....	21,7	13,7
Autre	12,6	8,5
Base = participants		

A3. En 2011, le webclasseur n'est utilisé que par une minorité

Moins d'un tiers des jeunes déclarent utiliser le webclasseur, qui est jugé facile à utiliser, mais pour lequel beaucoup n'ont pas reçu de conseils ou de soutien technique

En 2011, moins d'un tiers des jeunes participant à l'expérimentation, tant collégiens que lycéens, déclarent utiliser le webclasseur, dont les premières versions, améliorées depuis, n'étaient sans doute pas en adéquation avec les outils dont ils ont l'habitude. Les autres supports utilisés sont d'autres applications informatiques (selon un peu plus de 20 % des jeunes), des portfolios papier (11 % des collégiens, 14 % des lycéens), mais surtout des supports non informatiques spécifiques à l'établissement, selon près d'un tiers des jeunes interrogés. On retrouve parmi ces derniers en particulier les jeunes déclarant ne pas utiliser le « Livret ».

Pour les utilisateurs du webclasseur, la fonctionnalité la plus utilisée par les collégiens est le dépôt de documents dans l'espace personnel (61 %), suivi par l'accès à l'espace classe du webclasseur pour consulter ou télécharger des documents (59 %) et l'utilisation du service « mon orientation » en ligne (50 %). Ces trois fonctionnalités du webclasseur sont également les plus utilisées par les lycéens, qui privilégient toutefois le service « mon orientation » (53 %), devant l'accès à l'espace classe (52 %) et le dépôt de documents (42 %). Le fait que les lycéens soient sensiblement moins nombreux que les collégiens à déposer des documents pourrait être l'indicateur d'une implication moins active dans l'expérimentation. Par ailleurs, la fonctionnalité la moins utilisée est la réception d'attestations (19 % en collège, 11 % en lycée) ; cette fonctionnalité est celle qui est jugée la moins souvent facile par les jeunes, tandis que le dépôt de documents et l'accès à l'espace classe sont fréquemment jugés faciles. Cette facilité n'est toutefois pas synonyme d'intérêt pour les jeunes, qui sont presque systématiquement moins nombreux à juger intéressantes que faciles les diverses fonctionnalités. On observe deux exceptions : les collégiens sont plus nombreux à trouver intéressante la réception d'attestation qu'ils ne la jugent facile ; de plus, collégiens et lycéens estiment à 47 % et 50 % que l'utilisation du service « mon orientation » en ligne est intéressante, tandis qu'ils ne sont que 45 % et 46 % à la juger facile. On peut noter à cet égard que 41 % des collégiens et 47 % des lycéens déclarent n'avoir que rarement ou jamais reçu des explications sur l'utilisation du webclasseur (et 61 % des collégiens et 67 % des lycéens n'avoir que rarement ou jamais reçu une aide technique).

Utilisez-vous le « webclasseur orientation » ? (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Oui.....	31,7	30,0
Non.....	55,8	67,1
Non réponse.....	12,5	2,9
Base = participants		

Sinon, quel(s) support(s) utilisez-vous dans le cadre de l'expérimentation ? (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Une autre application informatique.....	23,8	21,0
Un portfolio papier.....	10,8	14,2
Un autre support.....	30,4	29,4
Non réponse.....	35,0	35,4
Base = participants n'utilisant pas le webclasseur		

Utilisation d'un support (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Livret seulement	16,6	7,4
Webclasseur seulement.....	8,3	10,2
Autre seulement.....	16,9	20,5
Livret et webclasseur	20,1	18,2
Livret et autre	25,7	30,8
Webclasseur et autre	1,5	0,5
Livret, webclasseur et autre	1,8	1,1
Non réponse	9,1	11,3
Base = participants		

Si vous utilisez le « webclasseur orientation » pour le Livret de Compétences Expérimental, pouvez-vous dire ce que vous utilisez : (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Messagerie vers vos professeurs, le (la) conseiller(e) d'orientation psychologue (COP) et le (la) professeur(e)-documentaliste	35,9	20,8
Accès à l'espace classe du webclasseur pour consulter ou télécharger des documents	58,5	51,9
Dépôt de documents dans votre espace personnel.....	61,1	42,0
Réception d'attestations de partenaires, d'associations, ou de vos parents, etc.....	18,6	10,9
Utilisation du kit jeunes	34,7	26,2
Utilisation du service « mon orientation » en ligne	50,4	52,5
Consultation des actualités.....	37,8	36,6
Agenda.....	35,3	27,8
Base = utilisateurs du webclasseur		

Dans la liste ci-dessous, pouvez-vous dire ce que vous jugez a) facile ou b) intéressant ? (en %)	Collèges facile	Lycées Facile	Collèges Intéres- sant	Lycées Intéres- sant
Messagerie vers vos professeurs, le (la) COP et le (la) professeur(e)-documentaliste	51,8	42,0	38,4	36,4
Accès à l'espace classe du webclasseur pour consulter ou télécharger des documents.....	58,6	56,2	41,5	39,4
Dépôt de documents dans votre espace personnel.....	59,3	58,4	37,3	30,3
Réception d'attestations de partenaires, d'associations, ou de vos parents, etc.....	32,9	34,1	35,4	30,7
Utilisation du kit jeunes	41,0	37,8	35,9	34,4
Utilisation du service « mon orientation » en ligne.....	44,6	45,6	47,3	50,1
Consultation des actualités.....	49,1	44,0	36,3	35,1
Agenda.....	50,1	43,5	33,3	28,2
Base = utilisateurs du webclasseur				

Pour utiliser le « webclasseur orientation », estimez-vous que vous avez reçu a) des conseils et des explications, b) une aide technique ? (en %)	Collèges des conseils et explications	Lycées des conseils et explications	Collèges une aide technique	Lycées une aide technique
Toujours.....	16,8	8,4	7,5	2,6
Souvent.....	39,7	43,0	28,0	27,8
Rarement.....	27,0	32,9	37,0	36,3
Jamais.....	13,9	14,3	24,0	30,8
Non réponse.....	2,6	1,4	3,5	2,5
Base = utilisateurs du webclasseur				

A4. En 2011, plus de la moitié des jeunes n'ont reçu aucune attestation extérieure

Plus de la moitié des jeunes participant à l'expérimentation n'avaient reçu aucune attestation fournie par des personnes extérieures à l'établissement en juin 2011 (période de l'enquête). Lorsqu'ils ont reçu des attestations, il s'agit d'une ou deux. Ces chiffres témoignent d'une difficulté de démarrage de l'expérimentation dans les établissements.

Le nombre d'attestations reçues est, de façon logique, fortement corrélé avec la facilité à trouver les personnes fournissant les attestations.

En collège, les élèves « en retard » (ayant redoublé au moins une fois dans leur scolarité, et donc plus âgés que la moyenne) sont proportionnellement moins nombreux que les autres à n'avoir pas reçu d'attestation (44 % contre 52 % pour les élèves « à l'heure ou en avance »). On observe un phénomène similaire en lycée, mais à un degré moindre ; ce sont surtout les élèves de l'enseignement général qui sont sensiblement plus nombreux que ceux de l'enseignement professionnel à n'avoir pas reçu d'attestation (58 % contre 51 %). La PCS des parents influe peu sur l'obtention d'attestations, à l'exception des enfants d'employés en lycée, qui ont plus de difficultés, et surtout des enfants de commerçants et chefs d'entreprise, qui ont plus de facilité, tant en collège qu'en lycée.

Combien d'attestations fournies par des personnes extérieures à l'établissement avez-vous reçues depuis le début de l'expérimentation ? (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Une.....	12,6	10,6
Deux.....	10,6	12,9
3, 4 ou 5.....	6,4	6,4
6 à 10.....	0,6	1,1
Plus de 10.....	0,6	0,4
Aucune.....	50,1	56,0
Non réponse.....	19,1	12,6
Base = participants		

A5. En 2011, le LCEx permet aux jeunes de mieux savoir ce qu'ils savent faire, plutôt que ce qu'ils aiment ou aiment faire

Interrogés pour savoir si l'expérimentation leur a permis de savoir ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment faire et ce qu'ils savent faire, les jeunes estiment surtout qu'il permet de mieux savoir ce qu'ils savent faire (mais ils restent seulement moins d'un sur deux à le déclarer : 47 % des collégiens et 43 % des lycéens). Les collégiens répondent à ces questions, comme à la plupart de celles du questionnaire, de façon plus positive que les lycéens.

Pensez-vous que l'expérimentation vous a permis de mieux savoir : (en %, plusieurs réponses possibles)	Collèges 2011	Lycées 2011
Ce que vous aimez.....	38,6	28,3
Ce que vous aimez faire.....	42,7	32,0
Ce que vous savez faire.....	46,7	42,9
Base = utilisateurs du webclasseur ou d'un autre support		

A6. En 2011, un tiers des jeunes déclarent ne pas avoir été accompagnés pour compléter le livret, mais beaucoup ne souhaitent pas être aidés

Le professeur principal (selon 22 % des collégiens et 21 % des lycéens) ou un autre enseignant disciplinaire (27 % des collégiens, 25 % des lycéens) est généralement la personne qui accompagne les jeunes pour compléter le livret. Ce sont assez rarement les professeurs documentalistes ou les conseillers d'orientation psychologues, qui ne sont pas non plus ceux auxquels les jeunes auraient souhaité demander de l'aide. Ils souhaiteraient demander de l'aide avant tout à leurs camarades, à leur professeur principal, et surtout à leur famille. Mais un grand nombre ne souhaitent pas demander de l'aide (36 % des collégiens et 47 % des lycéens), alors qu'un tiers des jeunes déclarent ne pas avoir été accompagnés (30 % des collégiens et 37 % des lycéens). Ce dernier point peut être interprété, soit négativement comme l'indice d'un manque de suivi de l'expérimentation, soit positivement, comme un désir d'autonomie. En fait, plus de la moitié des collégiens, et près des deux tiers des lycéens, qui n'ont pas été accompagnés, déclarent ne pas souhaiter demander de l'aide. On note aussi que des actions spécifiques permettant de compléter le livret (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement) n'ont été menées que selon un tiers des collégiens et un quart des lycéens.

Pour compléter le Livret de Compétences Expérimental a) Qui vous a accompagné ? b) A qui auriez-vous aimé demander de l'aide ? (en %)	Collèges 2011 a	Lycées 2011 a	Collèges 2011 b	Lycées 2011 b
Votre famille.....	11,3	7,9	33,1	21,8
Votre professeur(e) principal(e).....	22,0	21,1	22,1	17,9
Le (la) professeur(e) de technologie.....	7,9	1,9	6,1	3,3
Le (la) professeur(e) documentaliste.....	3,4	6,3	4,3	3,0
Un(e) autre professeur(e).....	19,2	23,1	6,9	5,0
Le (la) CPE.....	10,5	7,6	3,8	2,8
Le (la) COP.....	6,7	1,2	4,1	3,2
Vos camarades.....	12,2	15,2	16,6	15,4
Personne.....	30,3	36,5	35,6	46,7
Autre.....	13,4	7,9	6,9	6,6
Base = utilisateurs du webclasseur ou d'un autre support				

CPE = conseiller principal d'éducation ; COP = conseiller d'orientation psychologue

Est-ce que des actions spécifiques, menées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, vous ont permis de compléter votre Livret ? (en %)	Collèges 2011	Lycées 2011
Oui.....	30,0	25,5
Non.....	63,9	69,7
Non réponse.....	6,1	4,8
Base = utilisateurs du webclasseur ou d'un autre support		

B. Le ressenti des jeunes en 2012

B1. En 2012, l'expérimentation n'est toujours pas identifiée par tous les jeunes qui y participent, et le livret est généralement utilisé moins d'une fois par mois

Comme en 2011, les chiffres d'utilisation du « livret » sont sous-estimés, puisqu'une minorité de jeunes a répondu dans le questionnaire à la fois ne pas utiliser le LCEX et utiliser le webclasseur. Ces jeunes, auxquels il faut ajouter ceux qui utilisent d'autres supports, n'ont pas fait le lien entre le LCEX et le webclasseur et n'ont donc pas répondu aux premières questions faisant référence à l'utilisation du « livret », probablement confondu avec un livret papier. ; ils ont toutefois répondu aux questions postérieures à l'interrogation sur le webclasseur et les autres supports et sont pris en compte à partir de ces questions.

En 2012, seulement un peu plus d'un collégien sur deux et deux tiers des lycéens participant à l'expérimentation déclarent utiliser le « Livret de Compétences Expérimental », mais ces chiffres s'élèvent respectivement à 89 % et 96 % si l'on prend en compte les utilisateurs du webclasseur et des autres supports

En 2012, 89% des collégiens et 88% des lycéens du panel ayant répondu à l'évaluation déclarent participer à l'expérimentation du LCEX. Parmi eux, seulement 56% des collégiens et 64% des lycéens déclarent utiliser le livret, mais ces chiffres s'élèvent respectivement à 89 % et 96 % si l'on prend en compte les utilisateurs du webclasseur et des autres supports (cf. Remarque en encadré)

Si l'on compare les résultats de 2012 avec ceux de 2011 (64% des collégiens et 58% des lycéens déclaraient utiliser le livret) il semblerait que les collégiens de 2012 utilisent moins le livret que l'année précédente. Toutefois, cette comparaison est à effectuer avec précaution, les répondants de 2012 n'étant pas totalement identiques à ceux de 2011, même s'il s'agit d'un panel suivant les mêmes élèves : certains jeunes qui ont répondu une année peuvent ne pas avoir répondu l'autre année. Ce qui suit est un bilan de 2012, l'étude de l'évolution faisant l'objet d'une autre partie de ce rapport.

Le livret a été présenté principalement par le chef d'établissement ou son adjoint (selon 45 % des collégiens et 63 % des lycéens) ou par le professeur principal (selon 33 % des collégiens et 27 % des lycéens ; plusieurs réponses possibles), parfois un autre professeur. Comme en 2011, il s'agit très rarement d'un autre personnel de l'établissement.

La fréquence habituelle d'utilisation du livret est de moins d'une fois par mois

Plus de 80 % des collégiens et plus de 90 % des lycéens déclarent utiliser « rarement » (moins d'une fois par mois) le livret, 3 % seulement des collégiens déclarant l'utiliser chaque semaine (2 % des lycéens), et 10 % l'utilisant « régulièrement » (2 % des lycéens).

Participez-vous à l'expérimentation du Livret de Compétences Expérimental ? (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Oui.....	89,0	88,2
Non.....	10,1	11,4
Non réponse.....	0,9	0,4
Base = panel		

Utilisez-vous le Livret de Compétences Expérimental (ou livret pour l'expérimentation) ? (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Oui.....	56,1	63,5
Non.....	41,5	36,0
Non réponse.....	2,4	0,5
Base = participants		

Utilisez-vous le Livret de Compétences Expérimental (ou livret pour l'expérimentation) ? (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Oui.....	56,1	63,5
Non, mais un autre support.....	33,3	32,6
Non réponse.....	10,6	3,9
Base = participants		

Qui vous l'a présenté ? (plusieurs réponses possibles, en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Le chef d'établissement ou son adjoint.....	44,6	62,8
Votre professeur(e) principal(e).....	32,5	27,1
Le (la) professeur(e) documentaliste.....	2,6	7,3
Un(e) autre professeur(e).....	19,5	15,1
Le (la) conseiller(ère) principal(e) d'éducation (CPE).....	11,7	17,8
Le (la) conseiller(ère) d'orientation psychologue (COP).....	7,9	1,8
Autre.....	8,0	4,0
Base = participants		

Utilisez-vous le Livret de Compétences Expérimental : (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Souvent (chaque semaine).....	3,0	2,2
Régulièrement (une ou deux fois par mois).....	10,0	2,3
Rarement (moins d'une fois par mois).....	81,1	92,6
Non réponse.....	5,9	2,9
Base = utilisateurs du livret		

B2. En 2012, les collégiens restent nombreux à mal comprendre le LCEX, mais les lycéens font le lien avec l'orientation

Pour les jeunes, l'expérimentation reste avant tout l'occasion de valoriser leurs expériences

Environ 40 % des collégiens (déclarant utiliser le livret ; cf. Remarque en encadré), et un tiers des lycéens, estiment que les informations qui leur ont été données sur l'expérimentation leur ont permis de comprendre le but à long terme du LCEX. En revanche, plus de la moitié des lycéens estiment avoir mieux compris le lien de l'expérimentation avec l'orientation.

37 % des collégiens et 26 % des lycéens ont compris que l'expérimentation était pour eux l'occasion de conduire des activités de façon plus autonome ; un même nombre y voit l'occasion de prendre des responsabilités, mais c'est avant tout l'occasion de valoriser leurs expériences (48 % des collégiens et 64 % des lycéens).

Diriez-vous que les informations qui vous ont été données sur l'expérimentation (plusieurs réponses possibles, en %)

...vous ont permis de mieux comprendre :	Collèges 2012	Lycées 2012
Le but à long terme du Livret de Compétences Expérimental ...	40,9	32,6
Le lien de l'expérimentation avec l'orientation.....	40,6	53,5
...vous ont fait comprendre que cette expérimentation était pour vous l'occasion de :		
Conduire des activités de façon plus autonome.....	36,8	26,3
Prendre des responsabilités.....	39,2	31,9
Valoriser vos expériences.....	47,9	64,3
Base = utilisateurs du livret		

B3. En 2012, le webclasseur est assez utilisé dans les collèges, mais peu dans les lycées

43 % des collégiens et 22 % des lycéens déclarent utiliser le webclasseur, qui est jugé facile à utiliser, mais pour lequel environ la moitié des jeunes n'ont pas reçu de conseils ou de soutien technique

En 2012, 43 % des collégiens et 22 % des lycéens participant à l'expérimentation, déclarent utiliser le webclasseur. Ces réponses sont cohérentes avec celles de l'enquête en ligne auprès des responsables de l'expérimentation. Les autres supports utilisés sont d'autres applications informatiques (selon environ 13 % des jeunes), des portfolios papier (9 % des collégiens, 45 % des lycéens). Les autres supports sont évoqués par 18 % des collégiens et 29 % des lycéens, soit moins fréquemment qu'en 2011, ce qui peut correspondre à une meilleure compréhension en 2012 de ce qu'est le « livret ».

Pour les utilisateurs du webclasseur, les fonctionnalités les plus utilisées par les jeunes sont, comme en 2012, quoique dans un ordre légèrement différent, l'accès à l'espace classe du webclasseur pour consulter ou télécharger des documents (collégiens : 58 %, lycéens : 50 %), le dépôt de documents dans l'espace personnel (56 % et 51 %), et l'utilisation du service « mon orientation » en ligne (55 % et 52 %). Par ailleurs, comme en 2011, la fonctionnalité la moins utilisée est la réception d'attestations (22 % en collège, 20 % en lycée) ; cette fonctionnalité est celle qui est jugée la moins souvent facile par les jeunes, tandis que le dépôt de documents et l'accès à l'espace classe sont fréquemment jugés faciles. Cette facilité n'est toutefois pas synonyme d'intérêt pour les jeunes, qui sont presque systématiquement moins nombreux à juger intéressantes que faciles les diverses fonctionnalités. Comme en 2012, il existe deux exceptions à cette règle : les collégiens sont plus nombreux à trouver intéressantes la réception d'attestation et l'utilisation du service « mon orientation » en ligne qu'ils ne les jugent faciles.

Enfin, 43 % des collégiens et 48 % des lycéens (chiffres semblables à ceux de 2011) déclarent n'avoir que rarement ou jamais reçu des explications sur l'utilisation du webclasseur, et 54 % des collégiens et 57 % des lycéens avoir rarement ou jamais reçu une aide technique (chiffres en revanche sensiblement inférieurs à ceux de 2011).

Utilisez-vous le « webclasseur orientation » ? (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Oui.....	42,8	22,2
Non.....	50,9	74,8
Non réponse.....	6,3	2,9
Base = participants		

Sinon, quel(s) support(s) utilisez-vous dans le cadre de l'expérimentation ? (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Une autre application informatique.....	13,6	13,0
Un portfolio papier.....	9,2	45,1
Un autre support.....	18,3	13,3
Non réponse.....	58,8	28,6
Base = participants n'utilisant pas le webclasseur		

Utilisation d'un support (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Livret seulement	10,2	4,4
Webclasseur seulement.....	11,1	7,0
Autre seulement.....	20,4	25,0
Livret et webclasseur	26,8	13,3
Livret et autre.....	16,0	44,4
Webclasseur et autre	1,8	0,6
Livret, webclasseur et autre	3,0	1,4
Non réponse	10,6	3,9
Base = participants		

Si vous utilisez le « webclasseur orientation » pour le Livret de Compétences Expérimental, pouvez-vous dire ce que vous utilisez : (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Messagerie vers vos professeurs, le (la) conseiller(e) d'orientation psychologue (COP) et le (la) professeur(e)-documentaliste	45,6	32,5
Accès à l'espace classe du webclasseur pour consulter ou télécharger des documents	58,0	50,2
Dépôt de documents dans votre espace personnel.....	56,1	50,6
Réception d'attestations de partenaires, d'associations, ou de vos parents, etc.....	21,8	20,2
Utilisation du kit jeunes	34,8	38,4
Utilisation du service « mon orientation » en ligne	55,2	51,5
Consultation des actualités.....	36,4	40,2
Agenda.....	36,4	41,9
Base = utilisateurs du webclasseur		

Dans la liste ci-dessous, pouvez-vous dire ce que vous jugez a) facile ou b) intéressant ? (en %)	Collèges facile	Lycées facile	Collèges Intéres- sant	Lycées Intéres- sant
Messagerie vers vos professeurs, le (la) COP et le (la) professeur(e)-documentaliste	57,0	52,7	36,5	38,5
Accès à l'espace classe du webclasseur pour consulter ou télécharger des documents.....	52,8	48,2	41,3	50,6
Dépôt de documents dans votre espace personnel.....	58,8	54,3	34,3	44,3
Réception d'attestations de partenaires, d'associations, ou de vos parents, etc.....	37,6	29,5	40,6	44,2
Utilisation du kit jeunes	42,1	40,5	39,0	41,0
Utilisation du service « mon orientation » en ligne.....	47,3	48,5	46,1	46,5
Consultation des actualités.....	44,5	47,1	41,5	33,7
Agenda.....	52,9	50,4	31,6	33,5
Base = utilisateurs du webclasseur				

Pour utiliser le « webclasseur orientation », estimez-vous que vous avez reçu : (en %)	Collèges conseils et explications	Lycées conseils et explications	Collèges une aide technique	Lycées une aide technique
Toujours.....	19,9	11,4	10,8	5,3
Souvent.....	43,9	38,1	31,1	33,4
Rarement.....	23,0	31,4	30,0	34,5
Jamais.....	10,3	16,7	23,7	22,4
Non réponse.....	2,9	2,4	4,4	4,4
Base = utilisateurs du webclasseur				

B4. En 2012, plus de la moitié des collégiens et près de la moitié des lycéens n'ont reçu aucune attestation extérieure

51 % des collégiens et 42 % des lycéens (mais beaucoup de non réponses sont probablement des réponses négatives implicites) participant à l'expérimentation n'avaient reçu aucune attestation fournie par des personnes extérieures à l'établissement. Lorsqu'ils ont reçu des attestations, comme en 2011, il s'agit d'une ou deux seulement. Ce phénomène ne peut être attribué au démarrage de l'expérimentation.

Combien d'attestations fournies par des personnes extérieures à l'établissement avez-vous reçues depuis le début de l'expérimentation ? (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Une.....	14,4	9,2
Deux.....	11,2	9,6
3, 4 ou 5.....	8,0	5,3
6 à 10.....	0,9	0,7
Plus de 10.....	0,6	0,5
Aucune.....	51,1	40,6
Non réponse.....	13,8	34,1
Base = participants		

B5. En 2012 (comme en 2011) les jeunes estiment mieux savoir ce qu'ils savent faire, plutôt que ce qu'ils aiment ou aiment faire, grâce au LCEX

Interrogés pour savoir si l'expérimentation leur a permis de savoir ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment faire et ce qu'ils savent faire, comme en 2011, les jeunes estiment surtout qu'il permet de mieux savoir ce qu'ils savent faire : 45,3 % des collégiens et 58,2 % des lycéens (mais plus d'un collégien sur deux et plus des deux tiers des lycéens si l'on prend comme base les jeunes se déclarant « utilisateurs du livret »). Contrairement à 2011, ce sont les lycéens qui répondent à ces questions de façon plus positive que les collégiens.

Pensez-vous que l'expérimentation vous a permis de mieux savoir : (en %, plusieurs réponses possibles)	Collèges 2012	Lycées 2012
Ce que vous aimez.....	41,0	51,8
Ce que vous aimez faire.....	43,0	55,2
Ce que vous savez faire.....	45,3	58,2
Base = utilisateurs du webclasseur ou d'un autre support		

Note : utilisateurs du webclasseur ou d'un autre support = jeunes déclarant utiliser un support pour le LCEX, même s'ils n'ont pas répondu « Oui » à la question « Utilisez-vous le LCEX »

Pensez-vous que l'expérimentation vous a permis de mieux savoir : (en %, plusieurs réponses possibles)	Collèges 2012	Lycées 2012
Ce que vous aimez.....	46,5	62,9
Ce que vous aimez faire.....	50,0	65,5
Ce que vous savez faire.....	52,5	68,6
Base = utilisateurs du « livret »		

Note : utilisateurs du « livret » = jeunes ayant répondu « Oui » à la question « Utilisez-vous le LCEX »

B6. En 2012, 30 % des collégiens et 21 % des lycéens déclarent ne pas avoir été accompagnés pour compléter le livret, mais beaucoup d'entre eux ne souhaitent pas être aidés

Le professeur principal (selon 24 % des collégiens et 35 % des lycéens) ou un autre enseignant disciplinaire (21 % des collégiens, 19 % des lycéens) est généralement la personne qui accompagne les jeunes pour compléter le livret. Comme en 2011, ce sont assez rarement les professeurs documentalistes ou les conseillers d'orientation psychologues, qui ne sont pas non plus ceux auxquels les jeunes auraient souhaité demander de l'aide. Ils souhaiteraient demander de l'aide avant tout à leurs camarades, à leur professeur principal, et surtout à leur famille. Mais un grand nombre ne souhaitent pas demander de l'aide (40 % des collégiens, mais seulement 31 % des lycéens, ce qui est sensiblement moins qu'en 2011), alors qu'un quart des jeunes déclarent ne pas avoir été accompagnés (30 % des collégiens et 21 % des lycéens). En fait, comme en 2011, environ 60 % des jeunes qui n'ont pas été accompagnés déclarent ne pas souhaiter demander de l'aide.

On note enfin que des actions spécifiques permettant de compléter le livret (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement) n'ont été menées que selon 30 % des collégiens et 46 % des lycéens.

Pour compléter le Livret de Compétences Expérimental a) Qui vous a accompagné ? b) A qui auriez-vous aimé demander de l'aide ? (en %)	Collèges 2012 a	Lycées 2012 a	Collèges 2012 b	Lycées 2012 b
Votre famille.....	10,2	34,6	27,3	14,1
Votre professeur(e) principal(e).....	23,6	17,3	17,8	39,4
Le (la) professeur(e) de technologie.....	5,7	2,6	3,5	2,6
Le (la) professeur(e) documentaliste.....	4,3	3,4	4,2	2,9
Un(e) autre professeur(e).....	20,6	18,8	7,8	31,7
Le (la) CPE.....	11,0	36,3	2,8	3,0
Le (la) COP.....	7,5	0,7	7,1	30,8
Vos camarades.....	11,6	7,8	15,6	8,1
Personne.....	29,5	21,1	39,5	31,4
Autre.....	13,0	9,9	7,2	7,0
Base = utilisateurs du webclasseur ou d'un autre support				

CPE = conseiller principal d'éducation ; COP = conseiller d'orientation psychologue

Est-ce que des actions spécifiques, menées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement, vous ont permis de compléter votre Livret ? (en %)	Collèges 2012	Lycées 2012
Oui.....	30,2	45,6
Non.....	61,3	47,4
Non réponse.....	8,5	7,1
Base = utilisateurs du webclasseur ou d'un autre support		

2.3. Le ressenti des familles vis-à-vis du LCEX

A. La comparaison des caractéristiques familiales des deux populations (expérimentateurs et témoins)

L'enquête auprès des familles en 2011 (jeunes participant à l'expérimentation et témoins) se décomposait en trois parties :

- le jeune et sa famille ;
- le jeune et l'école ;
- le jeune et les études secondaires.

Le contexte familial

Les jeunes expérimentant le LCEX et les témoins vivent dans des contextes familiaux similaires pour ce qui est de la nationalité (nationalité française pour 95 % des expérimentateurs et 93 % des témoins) ; en revanche, les familles de jeunes expérimentateurs ont globalement des revenus plus élevés que celles des témoins.

De plus, dans les collèges, seuls 17 % des pères des expérimentateurs n'ont pas de diplôme, (et 16 % des mères), contre 27 % et 22 % chez les témoins ; dans les lycées généraux, ces chiffres s'élèvent à 5 % et 5 % pour les pères et mères d'expérimentateurs contre 16 % et 13 % pour les témoins. Dans les LP en revanche, ces chiffres ne diffèrent pas : 27 % et 20 % contre 26 % et 23 %.

Cet indicateur du diplôme est généralement considéré comme sociologiquement important et il semble montrer que les bénéficiaires de l'expérimentation viennent globalement de milieux un peu plus aisés que la moyenne. Il convient toutefois de se rappeler que les taux de réponse à ces questionnaires familles sont particulièrement bas, ce qui pose des problèmes de représentativité. En particulier, le phénomène de non réponse n'est pas socialement neutre et touche particulièrement les milieux les plus défavorisés.

Le jeune et l'école primaire

On n'observe pas de différences entre les deux populations, notamment en ce qui concerne les taux de redoublements.

Le jeune et les études secondaires

Comme pour l'école primaire, on n'observe pas de différences entre les deux populations en ce qui concerne les redoublements dans le secondaire.

S'agissant des orientations envisagées pour leur enfant, on observe qu'il y a significativement plus de familles souhaitant orienter leur enfant en bac général qu'en bac professionnel ou technologique chez les témoins que chez les expérimentateurs (respectivement 56 % en bac général et 22 % en bac professionnel chez les témoins contre 46 % et 33 % chez les expérimentateurs).

Une grande majorité des parents souhaitent que leur enfant poursuive des études supérieures et ce, qu'ils soient expérimentateurs ou témoins : 73 % des expérimentateurs et 76 % des témoins en collège, 86 % et 86 % en lycée général, et 70 % et 59 % en LP. De même, les réponses sont similaires pour les questions sur l'intérêt des études supérieures.

B. Les réponses des familles en 2012

L'enquête auprès des familles en 2012 (jeunes participant à l'expérimentation uniquement) se décompose en trois parties :

- La scolarité du jeune (reprend certaines questions du questionnaire de 2011)
- Le ressenti des familles vis-à-vis du LCEX
- L'orientation du jeune

Cette enquête est celle qui a eu les plus faibles taux de réponses (43 % des personnes interrogées ont répondu, 18 % ont été retenues dans l'échantillon final) ce qui amène à fortement relativiser ses résultats.

La moitié seulement des familles interrogées déclarent avoir eu connaissance du LCEX

50 % des familles disent avoir eu connaissance du LCEX. Néanmoins, les parents des collégiens sont significativement plus nombreux à en avoir eu connaissance que les parents de lycéens (57 % contre 44 %). Les parents ont eu connaissance du LCEX essentiellement par leur enfant (64 %), mais aussi par des réunions d'information au sein de l'établissement (22 %).

Les parents ne semblent pas avoir très bien compris les objectifs du LCEX à long terme, son rapport avec l'orientation scolaire ou professionnelle, ni son intérêt pour leur enfant que ce soit au collège ou au lycée. Ils sont 53 % à reconnaître que le LCEX permet à l'enfant de valoriser ses expériences, 47 % de prendre des responsabilités et 39 % de conduire des activités de façon plus autonome. Les parents des collégiens comprennent mieux l'intérêt du LCEX que les lycéens.

De plus, parmi les parents ayant entendu parler du LCEX, 17 % savent que leur enfant l'utilise, 31 % l'ignoraient.

33 % accompagnent leur enfant car c'est important pour lui et 24 % parce qu'il l'a demandé tandis que 25 % ne l'accompagnent pas pour qu'il soit autonome.

Près de la moitié des familles pensent que le LCEX est utile pour leur enfant (43 %), pour les professeurs (47 %) et pour l'établissement (48 %). En revanche, elles ne voient pas en quoi c'est utile pour elles-mêmes (24 %). Par ailleurs, le LCEX permet surtout d'évaluer les compétences de leur enfant (59 %) et d'aider les professeurs à voir leur enfant autrement (49 %). Le LCEX est jugé moins utile pour déterminer l'orientation de leur enfant puisque moins du tiers des parents trouvent qu'il les aide à choisir l'orientation de leur enfant (33 %) et 27 % qu'il est pris en compte pour ce choix.

Par ailleurs, seulement un tiers des parents environ considèrent que le LCEX permet d'apporter à leur enfant une meilleure estime de lui-même ou d'être un avantage pour son avenir professionnel et personnel (23 % : donne confiance en lui, 34 % : donne envie de mieux réussir, 28 % : le met en valeur, 19 % : améliorer ses résultats scolaires, 29 % : est un plus pour son avenir professionnel, 30 % : est un plus pour l'avenir personnel). De plus, peu d'entre eux croient que l'évaluation des compétences de leur enfant puisse améliorer ses résultats scolaires (19 %). Les parents des collégiens ont globalement une meilleure opinion de l'utilité et de l'apport du LCEX que ceux des lycéens.

B. Les effets du dispositif expérimenté

On s'intéresse en premier lieu au point de vue des acteurs. Les chefs d'établissements ou responsables de l'expérimentation, ont été interrogés de façon ponctuelle lors de l'enquête en ligne, sur la façon dont ils prenaient en compte le LCEX et sur les effets, selon eux, de ce dernier. D'autre part, les jeunes eux-mêmes ont été interrogés dans le cadre du panel en 2011 et en 2012, afin de voir l'évolution de leur jugement sur les effets du LCEX.

On étudiera dans un second temps les évolutions différentielles, entre 2011 et 2012, des aspects conatifs (aspects affectivo-motivationnels) entre les jeunes du panel ayant participé à l'expérimentation et les jeunes témoins, n'y ayant pas participé.

Enfin, les éventuels effets du LCEX sur les procédures et décisions d'orientation seront abordés.

1. Les effets du livret de compétences expérimental sur le parcours scolaire selon les chefs d'établissement

1.1. La prise en compte du LCEX selon les chefs d'établissement

La principale utilisation du livret a lieu lors des conseils de classe, mais n'est le fait que d'une minorité d'établissements

Le livret, lorsqu'il est pris en compte, est surtout utilisé au moment des conseils de classe selon 38 % des chefs d'établissements (34 % dans les lycées et 42 % dans les collèges). Les entretiens avec les conseillers d'orientation psychologues sont également cités par quelques établissements, ainsi que l'intégration d'une mention spéciale (note ou avis d'un professeur ou du chef d'établissement) dans le bulletin scolaire.

Y a-t-il déjà eu une prise en compte du livret lors des conseils de classe ? (en %)	Collèges conseils	Lycées conseils	Total conseils
Oui	41,7	33,9	37,5
Non	58,3	62,5	60,6
Non réponse	-	3,6	1,9

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Selon les établissements, la prise en compte du livret s'effectue surtout au bénéfice des jeunes en difficulté

Les établissements ont mis en place le LCEX sans cibler particulièrement un « type d'élève » (61 % des lycées et 48 % des collèges déclarent ne pas l'avoir fait). Ceux des établissements qui l'ont fait soulignent qu'il s'agissait majoritairement de jeunes en difficulté dans les matières scolaires « traditionnelles », en rupture avec le système scolaire ou ayant une orientation incertaine. L'objectif a donc été de prendre en compte les compétences de ces jeunes mises en lumière avec l'utilisation du livret pour valoriser leurs forces et compenser autant que possible leurs faiblesses scolaires. Pour certains établissements, aussi bien collèges que lycées, les compétences non-scolaires du LCEX ont servi à faciliter, pour ces jeunes, le passage à une orientation plus professionnalisante de type CAP, Bac Pro ou BTS. Le LCEX

est donc considéré comme un outil permettant d'aider les jeunes dans leurs choix et de leur permettre de réussir dans la voie qu'ils ont choisie.

Y a-t-il une prise en compte particulière selon le type d'élèves ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	47,9	32,1	39,4
Non	47,9	60,7	54,8
Non réponse	4,2	7,1	5,8

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Le LCEx est fréquemment utilisé au collège pour valider les compétences 6 et 7 du socle

Le lien entre le socle commun et le LCEx a été souligné par quelques établissements au cours du questionnaire en ligne. Il leur a été demandé si le livret leur a été utile pour valider les compétences du socle et pour quelle rubrique. Curieusement, si les non-réponses des lycées ont été légèrement plus nombreuses que celles des collèges, on aurait toutefois pu penser qu'elles seraient plus nombreuses, puisque le socle commun en tant que tel ne concerne directement que les collèges ; les « compétences du socle » sont néanmoins communes à tous les jeunes, lycéens comme collégiens, et certains lycées considèrent apparemment le LCEx comme le LPC (livret personnel de compétences) du lycée.

Si collèges et lycées déclarent utiliser le LCEx surtout pour valider la compétence « autonomie et initiative » (compétence 7) du socle commun, c'est le cas de 79 % des collèges et 34 % des lycées. Les collèges sont 77 % à utiliser le LCEx pour valider les « compétences sociales et civiques » (compétence 6) contre seulement 25 % des lycées.

Par ailleurs, la « maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication » est validée avec l'aide du livret dans 46 % des collèges et 29 % des lycées. Malgré ce faible pourcentage, cet item est le deuxième le plus cité par les lycées. La « maîtrise de la langue française » est, elle, citée par 35 % des collèges et 23 % des lycées. La « culture humaniste », la « pratique d'une LVE », les « éléments de mathématiques et culture scientifique et technologique » ne font quant à eux l'objet d'une validation à l'aide du LCEx que dans 29 % des collèges et 18 % des lycées.

Utilisez vous le livret de compétences expérimental pour valider les compétences du socle ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
1. Maîtrise de la langue française	35,4	23,2	28,8
2. Pratique d'une langue vivante étrangère	25,0	17,9	21,2
3. Eléments de mathématiques et culture scientifique et technologique	20,8	19,6	20,2
4. Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication	45,8	28,6	36,5
5. Culture humaniste	29,2	17,9	23,1
6. Compétences sociales et civiques	77,1	25,0	49,0
7. Autonomie et initiative	79,2	33,9	54,8

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

1.2. Les effets du LCEX sur les jeunes selon les chefs d'établissement

Les effets du LCEX sur l'ensemble des jeunes sont globalement jugés assez positifs, surtout pour la confiance et l'estime de soi

Près des deux tiers des établissements ont déclaré que le livret avait eu un effet assez (56 %) ou très positif (8 %) sur l'ensemble des jeunes. Les opinions très positives sont toutefois moins nombreuses que celles qui sont très peu positives, aussi bien dans les lycées que dans les collèges (en moyenne 8 % « très positif » contre 14 % « très peu positif »).

Tous les établissements ayant répondu au questionnaire en ligne s'accordent pour dire que le livret a eu un effet très positif sur les jeunes à un niveau personnel, individuel. Les jeunes auraient eu, grâce à l'expérimentation, une plus grande confiance en eux, une plus grande estime d'eux-mêmes. Le LCEX serait source de valorisation pour les jeunes puisqu'il prend en compte des compétences rarement considérées par le système scolaire. Cette prise de conscience de leur potentiel aurait été pour les jeunes une source de motivation supplémentaire. Certains établissements, aussi bien lycées que collèges, ont également souligné que le livret avait permis de faire évoluer les relations entre les jeunes, de créer une cohésion de groupe pas forcément présente auparavant. Les rapports entre les jeunes et les adultes auraient également changé dans plusieurs établissements expérimentateurs. Enfin, le LCEX aurait eu un effet positif sur l'ensemble des jeunes en leur donnant un meilleur accès à l'information concernant leur orientation possible, en leur faisant faire le lien entre des compétences acquises dans le cadre de l'expérimentation et celles nécessaires pour aboutir à leur choix professionnel ou leur choix de formation. Cette dimension « orientation » est plus souvent relevée par les lycées généraux et technologiques que par les autres types d'établissements, même si tous la mentionnent.

Sur l'ensemble des jeunes, les effets ont-ils été : (en %)	Collèges	Lycées	Total
Très peu positifs	14,6	12,5	13,5
Peu positifs	20,8	14,3	17,3
Assez positifs	52,1	58,9	55,8
Très positifs	10,4	5,4	7,7
Non réponse	2,1	8,9	5,8

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Des effets positifs

« Prise de conscience que l'avenir se joue très tôt et qu'il vaut mieux s'y préparer concrètement avant les échéances. » (Collège)

« La valorisation des activités menées hors collège leur donne confiance en eux, la reconnaissance par les professeurs de qualités personnelles est un facteur de réussite. » (Collège)

« Les élèves apprécient de s'auto évaluer dans leurs activités non scolaires. Ils réalisent qu'ils ont des compétences qu'ils ne pensaient pas avoir. » (Collège)

« Ce dispositif a permis de remotiver certains apprentis, ils ont pris conscience des enjeux de la formation pour le futur. » (Lycée agricole)

Les effets du LCEX sont plus souvent jugés positifs pour les jeunes ayant des difficultés scolaires

Ce sont la confiance et la valorisation qui sont le plus souvent citées par les chefs d'établissement lorsqu'ils évoquent les effets du LCEX sur les jeunes ayant le plus de difficultés scolaires.

Pour des jeunes habituellement en retrait de la vie de la classe et qui peuvent se sentir parfois stigmatisés par leurs difficultés scolaires, le LCEX est un moyen de mettre en avant des capacités personnelles qui peuvent être valorisées dans le cadre de l'école. En ce sens, cet objectif du LCEX semble être atteint, si l'on en croit les déclarations des chefs d'établissement. Ce n'est pas ici la validation sur laquelle insistent les répondants, mais bien la valorisation dans le cadre de l'école. Quelques collèges soulignent que le livret a permis aux jeunes ayant le plus de difficultés à renouer le dialogue avec l'équipe enseignante puisque le regard de l'institution scolaire sur les activités des jeunes change dans le cadre du LCEX. Les lycées ont toutefois moins répondu à cette question que les collèges (34 % de non-réponses contre 25 % dans les collèges).

Les effets sur les jeunes ayant le plus de difficultés scolaires : (en %)	Collèges	Lycées	Total
Très peu positifs	12,5	14,3	13,5
Peu positifs	25,0	12,5	18,3
Assez positifs	35,4	46,4	41,3
Très positifs	22,9	8,9	15,4
Non réponse	4,2	17,9	11,5

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Les jeunes ayant des difficultés scolaires et le LCEX

Positif... :

« Ils apprécient l'évaluation par compétences qui leur permet de mieux comprendre leurs difficultés et de savoir où progresser. Ils ne perçoivent pas l'évaluation comme une sanction contrairement à la note souvent vécue ainsi pour les élèves en difficulté. » (Collège)

« Les élèves se sentent valorisés. Ils en parlent à leurs camarades qui les voient d'un oeil nouveau. Ils reprennent confiance en eux. Ils reprennent goût au travail. » (Lycée général et technologique)

... et négatif :

« La difficulté de trouver des situations d'évaluation renforce parfois un sentiment d'échec. » (Collège)

« Le travail permettant à ces jeunes de comprendre que l'évaluation d'un travail scolaire n'est pas un jugement de la personne ne suffit pas à le faire progresser scolairement. Par ailleurs, la prise de conscience par chaque jeune de ses potentiels et de l'importance de son engagement subjectif dans le travail scolaire rend le risque d'échec encore plus insupportable. » (LP)

« Application ou utilisation; les élèves ne voient pas forcément l'intérêt de valoriser ces compétences tant qu'ils ne sont pas sur le marché du travail. » (Lycée agricole)

Les établissements ont du mal à répondre en ce qui concerne les effets sur les jeunes ayant le moins de difficultés scolaires, ou sur les différences d'effets selon le genre

Pour les jeunes ayant le moins de difficultés scolaires, les effets positifs ont été évoqués principalement par les collèges, les lycées, surtout les lycées généraux et technologiques, estimant pour beaucoup qu'ils ne disposaient pas du recul nécessaire pour pouvoir répondre de façon pertinente. Les répondants ont insisté sur le fait que le livret avait permis à ces jeunes de se sentir encore plus valorisés par l'institution scolaire, de devenir plus autonome, de mieux se connaître. Ils ont pu également travailler de façon plus pointue sur leur orientation future.

En ce qui concerne les effets du LCEX selon le genre (filles/garçons), les établissements sont très réticents à établir des différences. Les quelques établissements ayant développé leur réponse ont déclaré avoir vu sur les filles un effet positif sur leur motivation, sur leur implication. Elles ont pu avoir une image plus juste des métiers qu'il leur était possible de choisir, notamment dans les filières plutôt fréquentées par des garçons. Les effets négatifs ont été très peu relevés.

Pour les garçons les réponses sont très similaires. Les notions de confiance en soi, de valorisation, de prise de conscience des capacités sont les plus relevées par les établissements. Le manque d'intérêt, d'investissement et de motivation est un peu plus souvent signalé pour les garçons que pour les filles, mais de façon non significative.

Les effets sur les jeunes ayant le moins de difficultés scolaires : (en %)	Collèges	Lycées	Total
Très peu positifs	12,5	14,3	13,5
Peu positifs	18,8	12,5	15,4
Assez positifs	37,5	35,7	36,5
Très positifs	18,8	10,7	14,4
Non réponse	12,5	26,8	20,2

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Effets sur les filles et les garçons (en %)	Collèges filles	Lycées filles	Total filles	Collèges garçons	Lycées garçons	Total garçons
Très peu positifs	12,5	10,7	11,5	10,4	8,9	9,6
Peu positifs	10,4	8,9	9,6	12,5	16,1	14,4
Assez positifs	41,7	35,7	38,5	39,6	37,5	38,5
Très positifs	10,4	7,1	8,7	12,5	3,6	7,7
Non réponse	25,0	37,5	31,7	25,0	33,9	29,8

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

2. Les effets du LCEX selon les jeunes : évolution 2011 - 2012

Les jeunes ont été interrogés, dans le cadre du questionnaire sur le ressenti, sur ce qu'ils aiment et savent faire, ainsi que sur l'utilité du LCEX. L'échantillon redressé permet une comparaison de ces différents items entre 2011 et 2012, et mesure donc les évolutions des opinions des jeunes entre le début et la fin de l'expérimentation. Pour rappel, les collégiens ont été interrogés en fin de 4^e en 2011 et en fin de 3^e en 2012, les lycéens respectivement en fin de 2nde et en fin de 1^{re}.

N.B. : les résultats portent sur les jeunes ayant déclaré qu'ils participaient à l'expérimentation et utilisaient au moins un des supports proposés.

Le LCEX permet-il aux jeunes de mieux savoir ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment faire et ce qu'ils savent faire ?

Le LCEX permet à près de 50 % des collégiens de mieux identifier ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment faire et ce qu'ils savent faire ; ils sont moins nombreux en 2012 qu'en 2011 à identifier ce qu'ils aiment grâce au LCEX.

Un des objectifs du livret de compétences expérimental est d'aider les jeunes à mieux repérer ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment faire et ce qu'ils savent faire. Les collégiens sont presque un sur deux en 2011 à répondre que le LCEX leur permet de mieux le savoir.

L'évolution du ressenti des jeunes à cet égard est sensiblement différente en collège et en lycée : les collégiens, au départ plus positifs que les lycéens, évoluent peu, voire sont moins nombreux en 2012 à penser que l'expérimentation leur a permis de mieux savoir ce qu'ils aiment faire (40 % contre 47 % en 2011). On peut interpréter cette évolution des réponses entre 2011 et 2012 comme une inflexion du travail réalisé avec le LCEX, peut-être davantage dirigé vers l'identification des compétences des élèves en vue de leur orientation en fin de 3^e. On peut aussi se demander si n'existe pas dans certains collèges une forme de confusion, au moins partielle, tant dans les esprits que dans la pratique, entre le LCEX et le livret personnel de compétences (LPC), livret qui n'existe pas au lycée.

Les lycéens déclarent savoir beaucoup mieux en 2012 ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment faire et ce qu'ils savent faire.

Les lycéens, moins souvent positifs au départ que les collégiens, n'étaient que 30 % en 2011 à penser que l'expérimentation leur a permis de mieux savoir ce qu'ils aiment (35 % : ce qu'ils aiment faire, 45 % : ce qu'ils savent faire), mais étaient 59 % en 2012 (64 % : ce qu'ils aiment faire, 65 % : ce qu'ils savent faire). Une partie de ce phénomène pourrait être liée au faible taux de réponses des lycées en 2012, les lycées ayant répondu à l'enquête étant vraisemblablement plus engagés dans l'expérimentation que les autres.

L'expérimentation a généralement permis aux jeunes ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs de mieux savoir en 2012 ce qu'ils aiment, aiment faire ou savent faire, tant par rapport à 2011, que par rapport aux autres élèves.

L'évolution, tant chez les collégiens que les lycéens, est légèrement positive lorsque l'on ne considère que les élèves « faibles » (ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs qui ont été effectués dans le cadre de l'évaluation en fin de première

année de l'expérimentation). Ces élèves, dont les réponses étaient comparables à celles des autres jeunes en 2011, sont en effet plus nombreux que ces derniers, et plus nombreux en 2012 qu'en 2011, à déclarer que l'expérimentation leur a permis de mieux savoir ce qu'ils aiment ou ce qu'ils savent faire. Si les collégiens « faibles » ne sont plus que 46 % en 2012 à déclarer que l'expérimentation leur a permis de mieux savoir ce qu'ils aiment faire, contre 52 % en 2011, ces chiffres restent sensiblement supérieurs aux réponses de l'ensemble des collégiens à cette question et témoignent d'une érosion plus faible du sentiment positif.

Pensez-vous que son expérimentation vous a permis de mieux savoir : (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
Ce que vous aimez.....	39,2	39,9
Ce que vous aimez faire.....	46,9	40,4
Ce que vous savez faire.....	47,5	45,0
Base = collégiens 2011-2012		

Pensez-vous que son expérimentation vous a permis de mieux savoir : (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
Ce que vous aimez.....	30,2	59,3
Ce que vous aimez faire.....	34,5	63,7
Ce que vous savez faire.....	45,3	64,9
Base = lycéens 2011-2012		

Pensez-vous que son expérimentation vous a permis de mieux savoir : (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
Ce que vous aimez.....	41,1	49,0
Ce que vous aimez faire.....	51,8	46,3
Ce que vous savez faire.....	48,7	50,4
Base = élèves « faibles »		

Pensez-vous que son expérimentation vous a permis de mieux savoir : (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
Ce que vous aimez.....	34,6	69,2
Ce que vous aimez faire.....	35,8	74,6
Ce que vous savez faire.....	36,8	73,9
Base = élèves « faibles »		

Le LCEX est-il utile ?

Environ 40 % des jeunes trouvaient le LCEX utile pour eux-mêmes en 2011. Les collégiens sont moins nombreux à le penser en 2012 tandis que les lycéens sont beaucoup plus nombreux.

Interrogés pour savoir si le LCEX est utile pour eux-mêmes, pour leurs parents, pour leurs professeurs ou pour leur établissement (avec plusieurs réponses possibles), les collégiens ne sont plus que 31 % en 2012, contre 44 % en 2011, à juger que le LCEX est utile pour eux. Les lycéens sont au contraire 61 % en 2012 contre 39 % en 2011. Hormis la remarque déjà faite sur l'engagement des lycées ayant répondu à l'enquête en 2012, cette différence peut être liée à l'importance de l'orientation en fin de 3^e, qui renforce le phénomène « utilitaire » au sens scolaire déjà évoqué, et qu'on ne rencontre pas en 1^{re}.

Environ 50 % des jeunes trouvaient le LCEX utile pour leurs professeurs et pour leur établissement en 2011. Les lycéens sont plus nombreux à le penser en 2012. En revanche, les jeunes estiment rarement que le LCEX est utile pour leurs parents.

S'agissant de juger l'utilité du LCEX pour les professeurs et l'établissement, les collégiens, environ 50 % en 2011, évoluent peu en 2012, tandis que les lycéens, déjà plus positifs au départ, le sont plus encore en 2012. Ils sont deux tiers à penser que le LCEX est utile pour leurs professeurs (65 % en 2012 contre 54 % en 2011) et pour leur établissement (66 % en 2012 contre 57 % en 2011). Au contraire, aussi bien en 2011 qu'en 2012, les jeunes sont peu nombreux (autour de 20 %) à estimer le LCEX utile pour leurs parents ; les lycéens ne sont même plus que 10,0 % en 2012. Ces réponses sont cohérentes avec l'implication effective des parents dans l'expérimentation.

Les jeunes ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs sont systématiquement plus nombreux que les autres en 2012 à juger le LCEX utile pour eux-mêmes, pour leurs parents, pour leurs professeurs et pour leur établissement.

Si l'on étudie de façon plus fine les réponses en s'intéressant plus particulièrement aux jeunes ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs, la comparaison entre les élèves « faibles » et les autres montre que les premiers sont presque systématiquement plus positifs que les autres en ce qui concerne l'utilité du LCEX, en 2011 comme 2012. Ainsi, près des trois quarts des lycéens « faibles » estiment le LCEX utile pour eux (mais également pour leurs professeurs ou pour leur établissement), contre deux tiers pour l'ensemble des lycéens. Par ailleurs, on constate que les collégiens « faibles », contrairement à l'ensemble des autres jeunes, sont plus nombreux en 2012 (30 %) qu'en 2011 (26 %) à penser que le LCEX est utile pour leurs parents. Le phénomène est moins marqué, mais similaire, pour les collégiens dont le responsable de famille est ouvrier.

Pensez-vous que le LCEX est utile ? (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. pour vous.....	43,7	30,6
b. pour vos parents.....	22,7	20,7
c. pour vos professeurs.....	48,7	44,4
d. pour votre établissement.....	50,1	47,2
Base = collégiens 2011-2012		

Pensez-vous que le LCEX est utile ? (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. pour vous.....	38,6	60,7
b. pour vos parents.....	21,0	10,0
c. pour vos professeurs.....	54,4	64,9
d. pour votre établissement.....	56,8	65,9
Base = lycéens 2011-2012		

Pensez-vous que le LCEX est utile ? (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. pour vous.....	42,1	36,3
b. pour vos parents.....	26,1	30,4
c. pour vos professeurs.....	50,9	49,3
d. pour votre établissement.....	52,2	50,6
Base = élèves « faibles »		

Pensez-vous que le LCEX est utile ? (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. pour vous.....	40,1	72,5
b. pour vos parents.....	19,2	11,5
c. pour vos professeurs.....	49,2	73,8
d. pour votre établissement.....	56,7	74,6
Base = élèves « faibles »		

Pensez-vous que le LCEX est utile pour vos parents ? (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
Agriculteurs.....	0,0	14,1
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise.....	17,6	11,7
Cadres supérieurs.....	16,6	19,7
Professions intermédiaires.....	18,7	13,7
Employés.....	26,3	19,1
Ouvriers.....	26,3	27,7
Retraités.....	26,5	0,0
Autres sans profession.....	32,9	30,5
Non précisé.....	0,0	9,1
Total.....	22,7	20,7

Note : réponses selon la profession et catégorie socio-professionnelle du responsable de famille ; les catégories suffisamment nombreuses pour donner lieu à des chiffres significatifs sont les cadres supérieurs, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers ; les autres chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif ; le tableau concernant les lycéens n'est pas fourni, la part des « non précisé » étant trop importante.

A quoi sert le LCEX ?

Un jeune sur deux estime en 2011 que le LCEX lui sert pendant sa scolarité, un collégien sur deux et environ un lycéen sur trois qu'il peut servir à son orientation. Les collégiens sont moins nombreux en 2012 à voir à quoi sert le LCEX pour leur scolarité ou leur orientation, tandis que les lycéens estiment plus souvent qu'il sert pour leur scolarité, mais moins souvent pour leur orientation.

Les collégiens, qui étaient environ un sur deux en 2011 à déclarer que le LCEX sert pour leur scolarité, aide à choisir leur orientation, ou est pris en compte dans leur orientation sont systématiquement moins nombreux en 2012 ; en particulier, ils ne sont que 37 % en 2012 contre 45 % en 2011 à juger que le LCEX est pris en compte pour leur orientation, et 42 % en 2012 contre 53 % en 2011 à juger qu'il les aide à choisir leur orientation. Les lycéens de leur côté, sont plus nombreux en 2012 (63 %) qu'en 2011 (50 %) à penser que le LCEX sert pendant leur scolarité, mais ils sont moins nombreux à penser qu'il aide à choisir leur orientation (23 % en 2012 contre 38 % en 2011) et qu'il est pris en compte dans leur orientation (19 % en 2012 contre 36 % en 2011). Ce dernier phénomène, qui se retrouve dans les réponses des collégiens, est peut-être explicable en fonction des procédures d'orientation, que ce soit en 3^e (en cours pour les collégiens), ou en 2nde et en 1^{re} pour les lycéens (achevée ou en cours). En effet, la vision très majoritaire qu'ont les jeunes de l'absence de prise en compte du LCEX dans leur orientation renvoie sans doute à la réalité des processus actuels reposant très largement sur les notes.

Les collégiens ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs sont plus nombreux que les autres à penser que le LCEX est pris en compte pour leur orientation, contrairement aux lycéens.

Les collégiens faibles, comme les autres jeunes, sont moins nombreux en 2012 qu'en 2011 à penser que le LCEX est pris en compte pour leur orientation, mais l'évolution est moins négative que pour les autres. Au contraire, les lycéens « faibles » ne sont plus que 17 % en 2012 (ensemble des lycéens : 19 %) contre 35 % en 2011 (36 % dans l'ensemble). L'origine sociale, en revanche, ne semble pas spécialement corrélée avec une évolution négative des opinions.

D'après vous, à quoi sert-il ? (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. Il sert pendant votre scolarité.....	49,1	45,1
b. Il vous aide à choisir votre orientation	52,5	42,1
c. Il est pris en compte pour votre orientation	45,3	36,5
Base = collégiens 2011-2012		

D'après vous, à quoi sert-il ? (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. Il sert pendant votre scolarité.....	49,5	62,7
b. Il vous aide à choisir votre orientation	38,3	22,8
c. Il est pris en compte pour votre orientation	36,0	19,0
Base = lycéens 2011-2012		

D'après vous, à quoi sert-il ? (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. Il sert pendant votre scolarité.....	53,1	51,9
b. Il vous aide à choisir votre orientation	51,6	43,8
c. Il est pris en compte pour votre orientation	45,8	42,8
Base = élèves « faibles »		

D'après vous, à quoi sert-il ? (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. Il sert pendant votre scolarité.....	41,9	76,1
b. Il vous aide à choisir votre orientation	29,8	23,1
c. Il est pris en compte pour votre orientation	35,1	16,6
Base = élèves « faibles »		

D'après vous, le LCEX vous aide à choisir votre orientation (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
Agriculteurs.....	53,5	31,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	52,1	42,6
Cadres supérieurs	52,0	39,9
Professions intermédiaires	43,2	33,1
Employés.....	52,5	47,0
Ouvriers	57,7	45,5
Retraités	52,8	76,6
Autres sans profession	62,1	42,5
Non précisé	25,1	27,2
Total.....	52,5	42,1

Note : réponses selon la profession et catégorie socio-professionnelle du responsable de famille ; les catégories suffisamment nombreuses pour donner lieu à des chiffres significatifs sont les cadres supérieurs, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers ; les autres chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif ; le tableau concernant les lycéens n'est pas fourni, la part des « non précisé » étant trop importante.

D'après vous, le LCEX est pris en compte pour votre orientation (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
Agriculteurs.....	60,9	39,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	40,1	33,9
Cadres supérieurs	41,2	31,3
Professions intermédiaires	36,9	27,9
Employés.....	46,2	35,3
Ouvriers	50,2	43,7
Retraités	45,4	45,4
Autres sans profession	53,8	47,9
Non précisé	34,5	12,6
Total.....	45,3	36,5

Note : réponses selon la profession et catégorie socio-professionnelle du responsable de famille ; les catégories suffisamment nombreuses pour donner lieu à des chiffres significatifs sont les cadres supérieurs, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers ; les autres chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif ; le tableau concernant les lycéens n'est pas fourni, la part des « non précisé » étant trop importante.

Qu'apporte le LCEX ?

Environ 40 % des collégiens estimaient en 2011 que le LCEX leur donnait une plus grande envie de mieux réussir et qu'il était un « plus » pour leur avenir professionnel ; ils sont environ 30 % à le penser en 2012.

Interrogés sur ce que leur apporte le LCEX (confiance en soi, envie de mieux réussir, mise en valeur, meilleur avenir professionnel, meilleur avenir personnel), les collégiens sont globalement moins positifs en 2012 qu'en 2011, notamment sur l'envie de mieux réussir (39 % en 2011, 30 % en 2012) et l'avenir professionnel (37% en 2011, 32 % en 2012). Ces phénomènes sont atténués lorsque l'on se restreint aux collégiens ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs.

Au contraire l'expérimentation a amélioré chez les lycéens leur confiance en eux, leur envie de mieux réussir et leurs perspectives d'avenir professionnel et personnel.

Les lycéens étaient légèrement moins positifs que les collégiens en 2011 ; ils sont plus positifs qu'eux en 2012 et beaucoup plus positifs en 2012 qu'en 2011. Dans tous les domaines : confiance en soi (53 % en 2012 contre 23 % en 2011), envie de mieux réussir (55 % contre 37 %), mise en valeur (60 % contre 30 %), « plus » pour l'avenir professionnel (60 % contre 35 %) et surtout personnel (56 % contre 25 %), les lycéens sont plus optimistes en fin d'expérimentation qu'à ses débuts. Comme pour les collégiens, les lycéens ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs sont systématiquement et notablement plus optimistes que leurs camarades.

Que vous apporte-t-il ? (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. Il vous donne confiance en vous	25,7	23,9
b. Il vous donne envie de mieux réussir.....	39,2	30,4
c. Il vous met en valeur	26,7	27,3
d. C'est « un plus » pour votre avenir professionnel	37,0	31,8
e. C'est « un plus » pour votre avenir personnel	30,2	27,5
Base = collégiens 2011-2012		

Que vous apporte-t-il ? (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. Il vous donne confiance en vous	23,2	52,9
b. Il vous donne envie de mieux réussir.....	36,8	54,8
c. Il vous met en valeur	30,1	59,6
d. C'est « un plus » pour votre avenir professionnel	35,4	59,7
e. C'est « un plus » pour votre avenir personnel	25,2	55,9
Base = lycéens 2011-2012		

Que vous apporte-t-il ? (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. Il vous donne confiance en vous	32,1	32,0
b. Il vous donne envie de mieux réussir.....	44,0	34,6
c. Il vous met en valeur	31,4	27,0
d. C'est « un plus » pour votre avenir professionnel	36,0	34,1
e. C'est « un plus » pour votre avenir personnel	33,4	32,7
Base = élèves « faibles »		

Que vous apporte-t-il ? (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. Il vous donne confiance en vous	25,1	63,7
b. Il vous donne envie de mieux réussir.....	43,1	66,7
c. Il vous met en valeur	26,8	70,7
d. C'est « un plus » pour votre avenir professionnel	30,0	67,5
e. C'est « un plus » pour votre avenir personnel	26,1	65,7
Base = élèves « faibles »		

D'après vous, le LCEX est un « plus » pour votre avenir professionnel (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
Agriculteurs.....	64,5	18,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	37,9	27,3
Cadres supérieurs	42,2	32,3
Professions intermédiaires	28,8	18,8
Employés.....	33,4	32,3
Ouvriers	41,3	38,3
Retraités	45,4	26,5
Autres sans profession	40,8	38,7
Non précisé	13,8	27,6
Total.....	37,0	31,8

Note : réponses selon la profession et catégorie socio-professionnelle du responsable de famille ; les catégories suffisamment nombreuses pour donner lieu à des chiffres significatifs sont les cadres supérieurs, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers ; les autres chiffres ne sont donnés qu'à titre indicatif ; le tableau concernant les lycéens n'est pas fourni, la part des « non précisé » étant trop importante.

Ce que le LCEX permet de montrer en dehors du travail scolaire

Un tiers des collégiens estiment en 2011 et en 2012 que le LCEX leur permet de mieux montrer ce qu'ils font, ce qu'ils aiment ou ce qu'ils aimeraient faire en dehors du travail scolaire. Les lycéens, souvent moins positifs en 2011, le sont globalement beaucoup plus en 2012.

Comme pour un grand nombre d'items précédents, les collégiens, qui sont un tiers à déclarer que le LCEX leur permet de montrer ce qu'ils font d'autre, ce qu'ils aiment particulièrement et ce qu'ils aimeraient faire s'ils le pouvaient, sont plutôt moins positifs en 2012 qu'en 2011, tandis que les lycéens sont systématiquement beaucoup plus positifs (deux fois plus en 2012 qu'en 2011). A cette question, les collégiens ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs se différencient assez

peu des autres collégiens, alors que les lycéens ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs sont systématiquement plus positifs en 2012 que les autres lycéens.

En dehors des heures consacrées au travail scolaire, le LCEX vous permet-il de montrer : (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. ce que vous faites d'autre	32,6	29,4
b. ce que vous aimez particulièrement	32,4	31,0
c. ce que vous aimeriez faire si vous le pouviez.....	35,2	30,8
Base = collégiens 2011-2012		

En dehors des heures consacrées au travail scolaire, le LCEX vous permet-il de montrer : (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. ce que vous faites d'autre	29,7	59,5
b. ce que vous aimez particulièrement	34,0	58,5
c. ce que vous aimeriez faire si vous le pouviez.....	31,5	56,0
Base = lycéens 2011-2012		

En dehors des heures consacrées au travail scolaire, le LCEX vous permet-il de montrer : (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. ce que vous faites d'autre	33,4	33,3
b. ce que vous aimez particulièrement	35,0	32,9
c. ce que vous aimeriez faire si vous le pouviez.....	36,5	31,6
Base = élèves « faibles »		

En dehors des heures consacrées au travail scolaire, le LCEX vous permet-il de montrer : (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. ce que vous faites d'autre	33,6	71,5
b. ce que vous aimez particulièrement	34,4	70,8
c. ce que vous aimeriez faire si vous le pouviez.....	33,5	69,7
Base = élèves « faibles »		

Ce que le LCEX permet vis-à-vis des autres

L'expérimentation a plutôt permis aux collégiens, tout particulièrement ceux ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs, de se mettre en valeur vis-à-vis des autres et les a aidés à parler d'eux-mêmes.

Les collégiens, contrairement à leurs réponses aux autres questions, sont globalement plus positifs en 2012 qu'en 2011, même si c'est parfois faiblement : 28 % en 2012 contre 26 % en 2011 estiment que le LCEX les aide à parler d'eux-mêmes, 23 % (contre 20 %) qu'il les met en valeur vis-à-vis des autres. Les collégiens ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs sont encore plus positifs, y compris pour ce qui est de « se faire connaître par les associations » (26 % en 2012 contre 23 % en 2011), alors qu'il s'agit là de la question qui reçoit les plus faibles réponses positives (environ 17 % pour l'ensemble des collégiens, en 2011 et en 2012).

L'expérimentation a permis aux lycéens, tout particulièrement ceux ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs, de se faire connaître, sauf par les associations.

On retrouve pour ces items le même type de réponses systématiquement positives, renforcées pour les lycéens ayant obtenu des scores faibles aux tests cognitifs, à une exception près : les lycéens sont moins nombreux en 2012 qu'en 2011 à estimer que le LCEX leur permet de se faire connaître par les associations, et cela qu'il s'agisse de l'ensemble des lycéens (26 % en 2011, 10 % en 2012) ou des lycéens « faibles » (23 % en 2011, 11 % en 2012).

Vis-à-vis des autres, le LCEX (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. vous permet de vous faire connaître par les enseignants	29,5	27,6
b. vous permet de vous faire connaître par les camarades.....	14,8	15,8
c. vous permet de vous faire connaître par les associations	17,5	17,2
d. vous aide à parler de vous.....	25,5	28,4
e. vous met en valeur.....	20,3	23,0
Base = collégiens 2011-2012		

Vis-à-vis des autres, le LCEX (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. vous permet de vous faire connaître par les enseignants	33,6	56,1
b. vous permet de vous faire connaître par les camarades.....	19,4	46,0
c. vous permet de vous faire connaître par les associations	25,8	10,1
d. vous aide à parler de vous.....	31,9	55,5
e. vous met en valeur.....	26,3	56,9
Base = lycéens 2011-2012		

Vis-à-vis des autres, le LCEX (en %)	Collèges 2011	Collèges 2012
a. vous permet de vous faire connaître par les enseignants	32,6	33,7
b. vous permet de vous faire connaître par les camarades.....	17,2	20,1
c. vous permet de vous faire connaître par les associations	22,9	25,6
d. vous aide à parler de vous.....	27,3	32,1
e. vous met en valeur.....	22,0	24,2
Base = élèves « faibles »		

Vis-à-vis des autres, le LCEX (en %)	Lycées 2011	Lycées 2012
a. vous permet de vous faire connaître par les enseignants	30,0	68,1
b. vous permet de vous faire connaître par les camarades.....	15,7	57,8
c. vous permet de vous faire connaître par les associations	23,3	10,5
d. vous aide à parler de vous.....	27,0	67,0
e. vous met en valeur.....	22,7	65,7
Base = élèves « faibles »		

3. La mesure des effets du LCEX sur les aspects conatifs

Les évolutions des aspects conatifs entre 2011 et 2012.

Cette partie, contrairement aux précédentes qui s'appuyaient sur des données déclaratives, tente de mesurer les effets du LCEX de façon plus « objective » en mettant en rapport un certain nombre de caractéristiques conatives (attitudes à l'égard de l'école et de la vie sociale, perception que les jeunes ont d'eux-mêmes, de leur devenir scolaire et de leur avenir professionnel) ainsi que leur évolution, avec le fait d'avoir participé ou non à l'expérimentation. Les résultats de cette mesure, comme il fallait s'y attendre, sont assez décevants, pour les raisons indiquées dans la partie du rapport relative à la validité de l'évaluation.

Note : Des calculs d'indices légèrement différents amènent à séparer l'analyse des réponses des collégiens de celle des lycéens ; cf. les compléments méthodologiques ainsi que les tableaux en annexe.

Les collégiens

Du point de vue conatif, on n'observe globalement presque aucune différence en 2011, et presque aucune différence d'évolution entre 2011 et 2012, entre les collégiens expérimentant le LCEX et les autres.

Sur la plupart des indicateurs recouvrant les aspects conatifs (sentiment d'efficacité perçue, motivation et confiance en soi), et renseignant sur la nature et la fréquence des activités extrascolaires pratiquées par les jeunes, on n'observe pas de différence en 2011, ni de différence d'évolution entre 2011 et 2012 entre les collégiens expérimentant le LCEX et les autres (témoins). Les collégiens expérimentateurs pratiquent moins d'activités artistiques que les témoins en 2011 (ce qui n'est vraisemblablement pas lié à un effet de l'expérimentation, à peine mise en place, mais plutôt aux caractéristiques préexistantes des jeunes), et on constate simplement une légère différence entre expérimentateurs et témoins en ce qui concerne l'avenir professionnel souhaité entre 2011 et 2012. C'est donc l'évolution des collégiens qui est présentée dans ce qui suit.

Le sentiment d'efficacité perçue n'est pas impacté par l'expérimentation...

Autrement dit, le sentiment de réussite du jeune en rapport avec son environnement scolaire, sa capacité à réussir dans les disciplines scolaires, à gérer son temps de travail, à être à la hauteur de ses propres attentes, de celles de ses parents et de ses enseignants, n'évolue pas différemment, que le collégien ait participé à l'expérimentation ou non. Il en est de même pour sa capacité à réussir au niveau des activités de groupe, à nouer des relations avec les autres, à s'affirmer et à défendre ses idées vis-à-vis des autres, ainsi que pour sa capacité à résister à la pression sociale.

... ni la motivation et la confiance en soi...

La motivation, le plaisir qu'a le jeune à apprendre, ou à l'inverse, ses sentiments de doute sur ses capacités et sur le fait de bien faire pour éviter d'avoir honte ou d'avoir des reproches, le soutien en classe qu'il estime recevoir, l'aide de sa famille sur le travail à faire à la maison ou l'aide demandée à ses amis : ces caractéristiques conatives n'évoluent pas différemment, que le collégien ait participé à l'expérimentation ou non.

... ni les activités extrascolaires.

On parle ici des pratiques liées à la lecture, quel que soit le type de lecture, ainsi que des activités culturelles ou artistiques, des jeux (vidéos ou à l'extérieur), des activités physiques et sportives, des sorties entre copains, de l'utilisation d'Internet, de l'engagement social, du fait de regarder la télévision et de faire des travaux ménagers : aucune différence significative n'est perceptible entre l'évolution des collégiens expérimentateurs et celle des autres.

Les collégiens expérimentateurs déclarent avoir moins envie que les témoins de s'orienter vers les études longues et les professions artistiques.

Pour la plupart des groupes de métiers souhaités, on n'observe pas non plus de différences entre l'évolution des souhaits des collégiens expérimentateurs et celle des témoins. Une des exceptions concerne les métiers qui nécessitent des études longues, généralement liées aux sciences ou à la recherche : médecin généraliste, géomètre topographe, physicien, mathématicien, chercheur en biologie, historien, archéologue, etc. L'autre cas où l'on observe des différences entre l'évolution des souhaits des collégiens expérimentateurs et celle des témoins concerne les métiers artistiques et littéraires, journalistes, traducteurs, etc.

Les collégiens expérimentateurs ont en effet significativement moins envie que les témoins de s'orienter vers ces types de professions en 2012 qu'en 2011, ce qui peut témoigner d'une progression du réalisme en matière d'orientation de la part des jeunes participant à l'expérimentation. Il n'y a par ailleurs, parmi les collégiens expérimentateurs, pas d'effet spécifique lié au sexe, au niveau scolaire ou au fait d'avoir redoublé ou non au cours de sa scolarité, ni d'effet corrélé à la profession et catégorie socio-professionnelle (PCS) du responsable de famille.

Les lycéens

On peut observer certaines différences entre les lycéens expérimentant le LCEX et les autres en ce qui concerne les aspects conatifs en 2011, et leur évolution entre 2011 et 2012.

Les lycéens, comme les collégiens, ont été testés sur des indicateurs recouvrant les aspects conatifs, les activités extrascolaires et l'avenir professionnel souhaité. Mais les effets constatés sont ici sensiblement plus importants. En 2011, les lycéens expérimentateurs se sentaient moins capables que les témoins de nouer des relations avec les autres, demandaient moins d'aide à leurs amis, pratiquaient moins d'activités artistiques, et souhaitaient moins s'orienter vers des métiers artistiques et moins également vers des métiers sociaux. Ces caractéristiques ne sont vraisemblablement pas dues à l'expérimentation, à peine mise en place en 2011 ; il en est de même pour quelques caractéristiques positives : les expérimentateurs pratiquent plus d'activités liées au jeu ou d'activités en famille que les témoins. Le fait qu'ils souhaitent aussi plus souvent s'orienter vers des études courtes, et surtout qu'ils se sentent plus soutenus en classe par leurs enseignants et leurs camarades, peut en revanche avoir un lien avec l'expérimentation.

On peut également observer des différences d'évolution entre 2011 et 2012 entre les lycéens expérimentant le LCEX et les témoins en ce qui concerne la motivation, les activités extrascolaires et l'avenir professionnel. Ce sont ces évolutions qui sont ici présentées.

Comme pour les collégiens, le sentiment d'efficacité perçue n'est pas impacté par l'expérimentation...

La mesure du sentiment d'efficacité perçue par les lycéens, quoique affinée en un plus grand nombre d'indices que pour les collégiens, amène aux mêmes conclusions que pour ces derniers : le sentiment de réussite du jeune en rapport avec son environnement scolaire, sa capacité à réussir dans les disciplines scolaires, tant scientifiques que littéraires, à gérer son temps de travail, à être à la hauteur de ses propres attentes, de celles de ses parents et de ses enseignants, n'évolue pas différemment entre 2011 et 2012, que le lycéen ait participé à l'expérimentation ou non. Il en est de même pour sa capacité à réussir au niveau des activités de groupe (sport ou autre), à nouer des relations avec les autres, à s'affirmer et à défendre ses idées vis-à-vis des autres, ainsi que pour sa capacité à résister à la pression sociale.

... ni la motivation...

La plupart des indices constituant l'indicateur de motivation et confiance en soi ne sont pas impactés par l'expérimentation : la motivation, le plaisir qu'a le jeune à apprendre, ou à l'inverse, ses sentiments de doute sur ses capacités et sur le fait de bien faire pour éviter d'avoir honte ou d'avoir des reproches, l'aide de sa famille sur le travail à faire à la maison ou l'aide demandée à ses amis. Ces caractéristiques conatives n'évoluent pas différemment entre 2011 et 2012, que le lycéen ait participé à l'expérimentation ou non.

...sauf un impact plutôt négatif sur le sentiment de soutien en classe...

Pour un indice particulier, on observe toutefois une évolution, négative pour les lycéens en 2012 par rapport à 2011 : la perception du soutien en classe que le jeune estime recevoir ; ce soutien n'est pas un soutien scolaire institutionnalisé, mais l'expression d'un environnement en classe, d'un climat. A opinion égale en 2011, les lycéens expérimentateurs ressentent en 2012 moins de soutien, d'encouragement en classe, que les lycéens témoins, ce qui peut correspondre à des attentes importantes vis-à-vis de l'expérimentation, mais en partie déçues dans le cadre de la classe elle-même. Ce phénomène s'observe particulièrement pour les lycéens expérimentateurs ayant un faible taux de réussite aux épreuves cognitives. On peut aussi noter que cet indice était l'un des rares où les lycéens expérimentateurs avaient en 2011 une perception plus positive que les témoins.

... ainsi que pour certaines activités extrascolaires.

Parmi les différentes activités extrascolaires, les pratiques liées aux sorties en extérieur, au sport et à l'engagement dans des associations sont moins fréquentes en 2012 qu'en 2011 pour les lycéens expérimentateurs que pour les témoins. Cette évolution peut témoigner a contrario d'une tendance « utilitaire » d'un point de vue scolaire.

ERRATUM

Contrairement à ce qui était indiqué dans le Rapport au Parlement, cette évolution ne se vérifie pas particulièrement pour les lycéens expérimentateurs ayant un fort taux de réussite aux épreuves cognitives.

Les lycéens expérimentateurs déclarent avoir moins envie que les témoins de s'orienter vers les professions artistiques et littéraires.

Les lycéens expérimentateurs, comme c'est le cas pour les collégiens expérimentateurs, ont moins envie que les témoins de s'orienter vers les professions artistiques en 2012 qu'en 2011. Cette évolution ne présente par ailleurs pas de caractère spécifique en ce qui concerne le sexe, le niveau scolaire, le retard scolaire ou la PCS du responsable de famille.

On remarque en revanche qu'en ce qui concerne l'envie de s'orienter vers les études longues, liées aux sciences ou à la recherche, contrairement à ce qu'on observe avec les collégiens, il n'y a pas de différence entre lycéens expérimentateurs et témoins.

4. La mesure des effets du LCEX sur l'orientation

Les éventuels effets du LCEX sur les procédures et les décisions finales d'orientation ont fait l'objet de questions auprès des chefs d'établissement et des familles. De plus, des fiches individuelles portant sur le déroulement des procédures d'orientation des élèves ont été remplies et retournées par les chefs d'établissement du panel (cf. la partie sur les objectifs et modalités de l'évaluation). Après avoir rappelé les opinions des chefs d'établissement et des familles, on tente de mesurer des effets par comparaison avec les vœux des familles et les décisions finales d'orientation dans les établissements témoins. On notera qu'il s'agit bien de procédures formelles d'orientation des jeunes, appréhendées par des fiches, et que c'est de façon un peu abusive qu'on évoque l'orientation en général : il est toujours possible qu'une influence informelle se soit exercée en amont dans le processus d'orientation (prise de conscience des jeunes et de leurs familles grâce au dialogue avec les professeurs principaux, les COP, etc.), mais ceci est difficilement appréciable par l'évaluation.

4.1. Les déclarations des chefs d'établissement

Moins d'un tiers des chefs d'établissement déclarent que le LCEX a été pris en compte lors des procédures d'orientation

D'après l'enquête en ligne de mars-avril 2012 auprès de l'ensemble des chefs d'établissements participant à l'expérimentation, ces derniers ne sont que 30 % à déclarer une prise en compte du LCEX dans les procédures d'orientation (31 % des collèges et 29 % des lycées). Vu le faible pourcentage de non réponses à cette question, cela signifie que deux tiers des chefs d'établissements ayant expérimenté le LCEX, parmi ceux qui sont suffisamment motivés pour avoir répondu à l'enquête en ligne, assument ou constatent, vers la fin de l'expérimentation, la non prise en compte du livret en ce qui concerne l'orientation, alors qu'il s'agissait là d'un des objectifs de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie : « L'expérimentation vise également à apprécier la manière dont il est tenu compte du livret de compétences dans les décisions d'orientation des élèves. » (extrait de l'article 11).

Y a-t-il déjà eu une prise en compte du livret lors des procédures d'orientation ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	31,3	28,6	29,8
Non	66,7	67,9	67,3
Non réponse	2,1	3,6	2,9

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

4.2. L'opinion des parents

Le fait le plus frappant lorsqu'on analyse les réponses des familles sur le lien perçu entre le LCEX et l'orientation de leur enfant, est la relativement faible différence entre les réponses de celles qui avaient entendu parler du LCEX et de celles qui, quoique leur enfant fasse partie de l'expérimentation, n'en avaient jamais entendu parler (et qui forment, d'après leurs propres déclarations, 48 % à 50 % de l'échantillon).

12 % à 14 % des parents de collégiens déclarent avoir pris en compte le LCEX dans leurs vœux d'orientation du deuxième trimestre, 19 % à 22 % pensaient le faire au troisième trimestre

Interrogés en mai 2012, 9 % seulement de l'ensemble des parents dont l'enfant participe à l'expérimentation déclarent avoir pris en compte le LCEX dans leurs vœux d'orientation du deuxième trimestre. Les parents des collégiens (12 %) sont proportionnellement plus nombreux à déclarer prendre en compte le LCEX que ceux des lycéens (8 % en LEGT et 4 % en LP respectivement). Ces ordres de grandeurs sont à peine modifiés lorsqu'on se restreint aux familles déclarant avoir entendu parler du LCEX : 11 % déclarent avoir pris en compte le LCEX (14 % en collège, 8 % en LEGT et 6 % en LP).

En revanche, au niveau des intentions, les parents étaient plus nombreux : 17 % des familles pensaient prendre en compte le LCEX dans les vœux du troisième trimestre (19 % de celles qui ont entendu parler du LCEX). Ces intentions concernaient 19 % des parents de collégiens (22 % de ceux qui ont entendu parler du LCEX), 17 % des parents de lycéens en LEGT (16 % de ceux qui ont entendu parler du LCEX) et 15 % (14 % de ceux qui ont entendu parler du LCEX) en LP. On voit que dans le cas des lycées, le fait d'avoir entendu parler du LCEX n'a pas d'influence positive. On observe aussi, contrairement à ce qui était attendu, les faibles différences entre LEGT et LP dans les réponses.

Avez-vous pris en compte le LCEX dans vos vœux d'orientation du 2^e trimestre ? (en %)	Collèges (3^e)	LEGT (1^{re})	LP (1^{re})	Total
Oui	14,2	8,4	5,8	11,3
Non	83,4	87,5	90,5	85,7
Non réponse	2,4	4,1	3,7	3,0

Base = familles du groupe expérimentateur du panel déclarant avoir entendu parler du LCEX

Prendrez-vous en compte le LCEX dans vos vœux d'orientation pour modifier vos vœux au 3^e trimestre ? (en %)	Collèges (3^e)	LEGT (1^{re})	LP (1^{re})	Total
Oui	21,9	16,1	13,5	19,0
Non	60,5	67,7	58,6	61,7
Ne sait pas	16,4	16,2	24,8	18,0
Non réponse	1,2	0,0	3,1	1,3

Base = familles du groupe expérimentateur du panel déclarant avoir entendu parler du LCEX

Une grande majorité des parents, soit ignorent si le LCEX a été pris en compte pour la préparation de l'orientation de leur enfant ou pour les propositions d'orientation du deuxième trimestre, soit pensent qu'il n'a pas été pris en compte

Les parents sont assez peu nombreux (12 % en tout, 15 % en collège, 8 % en LEGT et 10 % en LP, à estimer que le LCEX a été pris en compte dans la phase de préparation de l'orientation de leur enfant, tandis que 37 % des parents estiment que le LCEX n'a pas été pris en compte, mais que 45 % déclarent ne pas savoir s'il a été pris en compte ou non. Si l'on se restreint aux familles déclarant avoir entendu parler du LCEX, les réponses de prise en compte varient assez peu : 15 % au total, 18 %

dans les collèges, 9 % et 12 % dans les LEGT et les LP. En revanche, ce qui évolue, c'est la répartition de ceux qui estiment que le LCEX n'a pas été pris en compte et de ceux qui déclarent ne pas savoir : les premiers sont désormais les plus nombreux (46 % contre 37 % qui ne savent pas), ce qui témoigne d'un certain scepticisme de la part des familles qui connaissent le LCEX envers son rôle pour l'orientation.

On retrouve le même phénomène, s'agissant des propositions d'orientation du conseil de classe du deuxième trimestre, 10 % des parents pensent que le LCEX a été pris en compte (14 % en collège, 5 % en LEGT, 7 % en LP), mais 33 % pensent que ce n'est pas le cas et un sur deux (49 %) ne sait pas ; ces chiffres deviennent respectivement 11 % (16 % en collège, 3 % en LEGT, 6 % en LP), 40 % (« non ») et 44 % (ne savent pas). Là encore, particulièrement au lycée, le scepticisme des familles est de règle, mais correspond au témoignage des chefs d'établissement : le LCEX n'a été perçu comme jouant un rôle lors des procédures d'orientation que dans une minorité de cas.

Estimez-vous qu'on a pris en compte le LCEX dans la phase de préparation de l'orientation de votre enfant ? (en %)	Collèges (3^e)	LEGT (1^{re})	LP (1^{re})	Total
Oui	17,6	8,9	11,7	14,5
Non	40,5	50,0	55,6	45,6
Ne sait pas	39,2	36,9	28,3	36,6
Non réponse	2,7	4,2	4,4	3,3

Base = familles du groupe expérimentateur du panel déclarant avoir entendu parler du LCEX

Estimez-vous qu'on a pris en compte le LCEX dans les propositions d'orientation du conseil de classe du 2e trimestre ? (en %)	Collèges (3^e)	LEGT (1^{re})	LP (1^{re})	Total
Oui	15,8	3,1	5,7	11,0
Non	34,8	43,2	52,9	40,3
Ne sait pas	45,4	48,8	33,4	43,8
Non réponse	4,0	4,9	8,0	4,9

Base = familles du groupe expérimentateur du panel déclarant avoir entendu parler du LCEX

4.3. La mesure de l'effet du LCEX sur les décisions d'orientation

En se calant sur l'échantillon 2011-2012, nous ne disposons de fiches de déroulement de la procédure d'orientation (demandes des familles, propositions du conseil de classe, réponse des familles, décision finale d'orientation) que pour 31 % des lycéens de LEGT du panel (24 % des jeunes expérimentant le LCEX et 46 % des témoins ; niveau fin de 2nde en 2011) et pour 39 % des collégiens du panel (39 % et 38 % ; niveau fin de 3^e en 2012). En effet, **les données sur l'orientation ne concernent plus dans l'échantillon final que 7 lycées expérimentaux et 13 lycées témoins, 23 collèges expérimentaux et 46 témoins.** Cela conduit à considérer avec prudence les résultats obtenus, particulièrement pour les lycées.

En 2011, on ne parvient pas vraiment à mesurer un effet du LCEX sur l'orientation en fin de 2nde générale

On observe à première vue des différences importantes en 2011 entre les vœux d'orientation des familles dans les lycées expérimentaux et ceux des familles dans les lycées témoins : 85 % des familles témoins souhaitent orienter leur enfant vers une 1^{ère} générale, contre 57 % dans les lycées expérimentaux (on s'en tient aux premiers choix, les seconds choix étant rares, et ayant une distribution similaire). Mais plutôt qu'un effet de l'expérimentation, de toute façon à peine mise en place à cette date, il faut probablement voir là un biais en grande partie dû à l'échantillon : les populations ont cessé d'être vraiment comparables, et les phénomènes observés ne le sont pas « toutes choses égales par ailleurs » (cf. la partie sur la validité de l'évaluation).

S'agissant des propositions d'orientation du conseil de classe, on observe toutefois un phénomène statistiquement significatif mais portant sur des effectifs faibles : le redoublement n'est proposé que pour 2 % des lycéens participant à l'expérimentation et pour 6 % (8 % en incluant la seconde proposition) des lycéens témoins, alors qu'il n'était demandé dans les deux types d'établissements que par 2 % à 3 % des familles. L'interprétation de ces données pourrait faire valoir ici un effet positif de l'expérimentation.

Enfin, si l'on compare, non les décisions, mais les écarts entre les vœux et les décisions, il n'y a aucune différence statistiquement significative entre les deux groupes : une même proportion des familles de jeunes expérimentant le LCEX et des témoins (95 % à 96 %) obtiennent ce qui correspondait à leur vœux. Autrement dit, un effet éventuel du LCEX sur l'orientation, s'il existe, se joue en amont, au moment des vœux et non des décisions (mais on a vu qu'il était difficilement observable).

Décision finale d'orientation (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin	Total
1 ^{re} ES	14,3	18,6	16,0
1 ^{re} L	6,6	30,7	16,0
1 ^{re} S	30,1	32,3	31,0
1 ^{re} STI2D	23,6	0,7	14,6
1 ^{re} STD2A	0,4	0,0	0,2
1 ^{re} STG	9,0	9,8	9,3
1 ^{re} STL	0,0	0,7	0,3
1 ^{re} ST2S	13,9	2,6	9,5
Bac professionnel	0,3	0,5	0,4
Redoublement 2 ^{nde}	1,8	3,3	2,4
Non-réponse	0,0	0,8	0,3

Base : enquête 2011 auprès des LEGT du panel

N.B. : ces chiffres, y compris ceux du groupe témoin, ne correspondent pas aux chiffres nationaux (en particulier pour les redoublements et le passage en voie professionnelle) ; cela rappelle que le groupe témoin, constitué au départ d'après la structure du groupe expérimental, n'est pas a priori représentatif de l'ensemble des établissements français, et ne sert de référence que dans le cadre de l'évaluation du LCEX

Cohérence entre les vœux des familles et la décision finale (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin
Accord	95,6	95,4
Désaccord	4,4	4,6

Base : enquête 2011 auprès des LEGT du panel (N.B. : pas de différence significative au seuil de 5 %)

Les jeunes des établissements agricoles

Les données des établissements agricoles, trop parcellaires, ont dû être retirées du panel (cf. la partie sur la validité de l'évaluation) ; il n'est en particulier généralement pas possible de savoir quels jeunes des établissements « expérimentaux » ont effectivement suivi l'expérimentation.

A titre purement indicatif, sur la base de l'ensemble des réponses reçues, on peut signaler que 92 % des familles de jeunes lycéens en 1^{re} générale ou technologique dans les établissements agricoles « expérimentaux » ont obtenu, en 2011, une décision finale en accord avec leurs vœux, contre 94 % des familles des établissements agricoles témoins. Cette différence n'est pas statistiquement significative, ce qui signifie que ces deux pourcentages de réponses peuvent être considérés comme équivalents : il n'y a alors pas d'effet mesurable du LCEX sur la décision d'orientation.

N.B. : ces pourcentages ne peuvent être comparés directement avec ceux des jeunes du panel scolarisés dans des établissements de l'éducation nationale.

En 2012, l'effet éventuel du LCEX sur l'orientation en fin de 3^e n'est globalement pas mesurable statistiquement

Les jeunes sont au départ répartis en trois groupes d'effectifs équivalents : le tiers ayant le mieux réussi aux tests cognitifs, le tiers ayant le moins bien réussi, et le tiers restant (« élèves moyens »). Cette répartition des collégiens selon le niveau scolaire n'est pas exactement la même dans les deux groupes (groupe ayant participé au LCEX et groupe témoin) : les jeunes témoins ont plus souvent un niveau faible et moins souvent un niveau fort (et aussi souvent un niveau moyen) que les jeunes participant à l'expérimentation, ce qui est en relation avec le fait que les familles du groupe expérimental sont proportionnellement plus nombreuses que celles du groupe témoin à demander une orientation vers la 2nde générale et technologique (72 % contre 65 % respectivement en premier voeu).

Si l'on examine la cohérence globale entre les vœux des familles et les décisions finales, l'accord est de 96 % dans le groupe expérimental et de 94 % dans le groupe témoin, ce qui n'est pas statistiquement significatif : il n'y a pas d'effet global mesurable de l'expérimentation sur les décisions d'orientation liées aux procédures (si l'expérimentation a eu un effet, c'est éventuellement en amont, de façon informelle et non mesurée par l'évaluation).

Comme pour les lycées, les deuxièmes vœux des familles sont rares (plus de 92 % ne font pas de second choix) et ils n'ont d'impact que sur les redoublements et les demandes de CAP ; en particulier, les familles du groupe expérimental sont 0,6 % à demander un redoublement en premier voeu et 0,5 % en deuxième voeu, les familles témoins 1,1 % et 0,4 %. Ces chiffres sont à mettre en relation avec les propositions de redoublement du conseil de classe : 1,3 % dans le groupe expérimental en première proposition et 0,3 % en deuxième, contre 2,0 % et 0,3 % dans le groupe témoin. On constate que tant dans le choix des familles que pour les propositions du conseil de classe, les demandes de redoublement sont moindres dans le groupe expérimental que dans le groupe témoin ; il en est de même en ce qui concerne les décisions finales d'orientation, comme en témoigne le tableau suivant :

Comparaison des choix, des propositions et des décisions d'orientation vers le redoublement en 3^e

(en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin	Total
1^{er} + 2nd choix des familles	1,1	1,5	1,3
1^{re} + 2^{nde} propositions du conseil de classe	1,6	2,2	1,8
Décision finale d'orientation	2,1	3,0	2,4

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel

Ce constat n'a malheureusement pas valeur statistique, du fait des effectifs en jeu, particulièrement faibles. On peut y voir simplement la possibilité, difficile à appréhender statistiquement, que l'expérimentation contribue à diminuer les redoublements.

On peut par ailleurs trouver un accord légèrement plus grand dans le groupe expérimental (près de 100 %) que dans le groupe témoin (98 %) entre les demandes

et les décisions d'orientation en 2^{nde} générale. Mais cet effet, significatif du point de vue statistique, est faible du point de vue des effectifs. On observe également que les familles d'élèves « moyens » du point de vue des résultats aux tests cognitifs obtiennent plus souvent des orientations conformes à leurs vœux dans le groupe expérimental (97 %) que dans le groupe témoin (94 %) ; en revanche, il y a peu de différences pour les élèves « faibles » (91 % et 91 %) ou « forts » (98 % et près de 100 %).

N.B. : comme pour 2011, ces chiffres, y compris ceux du groupe témoin, ne correspondent pas forcément aux chiffres nationaux ; le groupe témoin, constitué au départ d'après la structure du groupe expérimental, n'est pas a priori représentatif de l'ensemble des établissements français, et ne sert de référence que dans le cadre de l'évaluation du LCEX.

Premier vœu de la famille (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin	Total
2^{nde} générale et techno.	72,0	65,0	69,2
2^{nde} professionnelle	20,9	25,3	22,7
CAP	6,3	8,0	7,0
Redoublement 3^e	0,6	1,1	0,8
Vie active	0,1	0,6	0,3

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel

Deuxième vœu de la famille (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin	Total
2^{nde} générale et techno.	1,2	0,7	1,0
2^{nde} professionnelle	4,5	3,9	4,3
CAP	1,2	2,6	1,7
Redoublement 3^e	0,5	0,4	0,5
Vie active	0,0	0,2	0,1
Non réponse	92,6	92,2	92,5

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel

Première proposition du conseil de classe (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin	Total
2^{nde} générale et techno.	67,5	60,7	64,8
2^{nde} professionnelle	26,3	29,6	27,6
CAP	4,8	7,3	5,8
Redoublement 3^e	1,3	2,0	1,6
Vie active	0,1	0,5	0,3

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel

Deuxième proposition du conseil de classe (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin	Total
2 nd e générale et techno.	1,3	0,8	1,1
2 nd e professionnelle	3,5	3,5	3,5
CAP	2,3	3,8	2,8
Redoublement 3 ^e	0,3	0,3	0,3
Non réponse	92,6	91,8	92,3

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel

Décision finale d'orientation (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin	Total
2 nd e générale et techno.	68,1	61,7	65,6
2 nd e professionnelle	24,9	27,2	25,8
CAP	4,8	7,5	5,9
Redoublement 3 ^e	2,1	3,0	2,4
Vie active	0,1	0,6	0,3

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel

Cohérence entre les vœux des familles et la décision finale (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin
Accord	95,5	94,2
Désaccord	4,5	5,6

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel

Orientation en 2 nd e générale et technologique (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin
Accord	99,7	98,3
Désaccord	0,3	1,7

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel

Accord entre les vœux des familles et la décision finale (en %)	Groupe expérimental	Groupe témoin
Elèves les plus faibles	91,1	90,6
Elèves moyens	97,2	93,8
Elèves les plus forts	98,4	99,5
Total	95,5	94,2

Base : enquête 2012 auprès des collèges du panel ; les jeunes sont répartis en trois groupes d'effectifs équivalents : le tiers ayant le mieux réussi aux tests cognitifs, le tiers ayant le moins bien réussi, et le tiers restant (« élèves moyens »)

2. Mise en perspective

1. Le bilan tiré par les établissements

Les établissements considèrent que l'expérimentation a eu un effet positif sur leur fonctionnement

Les établissements considèrent majoritairement que l'expérimentation a eu un effet positif sur leur fonctionnement. Le livret a, semble-t-il, permis de rendre l'évaluation des jeunes plus transversale en accentuant la tendance, déjà présente dans le livret personnel de compétences, qui consiste à appréhender les compétences des jeunes de façon plus large. Il a pu être également coordonné avec le PDMF (parcours de découverte des métiers et des formations).

D'autre part, le regard des professeurs sur les jeunes paraît avoir été modifié au travers du LCEX, les lycées sont plusieurs à mettre en avant l'aspect positif de la constitution de partenariats avec des structures extérieures à l'établissement et la dynamique instaurée par le livret est de façon générale perçue comme positive. Le LCEX a ainsi été l'occasion pour les établissements de renforcer la cohésion des équipes, de mieux intégrer le conseiller d'orientation psychologue ou les enseignants documentalistes.

De façon générale, les collèges évoquent moins d'effets négatifs sur l'établissement que les lycées. Pour ces derniers, le manque d'investissement et la difficulté à motiver les enseignants pour les intégrer dans le projet ont entravé son bon déroulement.

La moitié des collèges et un tiers seulement des lycées estiment que le LCEX a eu un effet positif sur leur rapport avec les parents de jeunes

Les effets du livret sur les relations avec les familles ont été plus mitigés. 51 % des collèges et 31 % seulement des lycées estiment que le LCEX a eu un effet positif sur leur rapport avec les parents de jeunes. Dans ces cas, les parents ont pu avoir plus d'échanges avec les équipes enseignantes et ont considéré les nouveaux partenariats comme très positifs pour leurs enfants. Ce nouveau dialogue entre l'école et les parents et une meilleure implication de quelques familles sont les principaux effets positifs cités par les établissements. Le manque d'implication des parents et le peu de retour de leur part sont en revanche les regrets les plus mentionnés aussi bien par les collèges que par les lycées.

Les établissements sont satisfaits de leur relation avec les partenaires extérieurs et souhaitent généralement poursuivre cette collaboration

Les relations avec les partenaires sont souvent mentionnées par les établissements comme un aspect positif de la mise en place du LCEX. 72 % d'entre eux se déclarent satisfaits de cette relation avec les partenaires extérieurs. Dans l'ensemble, les collaborations ont été jugées très enrichissantes pour les jeunes, très constructives, source de dialogue et de partage. Les établissements insistent également sur le fait que les associations et autres partenaires apportent un regard extérieur aux compétences acquises par les jeunes et leur permettent de confronter leur point de vue avec des professionnels en leur proposant une ouverture plus grande sur le monde extérieur. Les lycées insistent davantage que les collèges sur l'aspect professionnalisant des activités organisées avec les partenaires qui permettent aux jeunes de mieux connaître le monde du travail et de mieux orienter leurs choix en matière de formation.

En revanche, les points faibles des relations avec les partenaires sont majoritairement liés à une difficile disponibilité des intervenants et les incompatibilités d'emplois du temps entre les professionnels, notamment du monde de l'entreprise, et les jeunes accompagnés des équipes enseignantes. Les établissements insistent sur le fait que la mise en place et la poursuite des partenariats demande énormément de temps. Pour les lycées agricoles, les liens ont été difficiles à installer, souvent à cause de la situation géographique des établissements et des partenaires ; plusieurs indiquent que les problèmes de transport liés à l'environnement rural des lycées rendent les relations avec les partenaires plus compliquées.

Etes vous satisfait de la relation avec les partenaires extérieurs ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Très peu satisfait	14,6	8,9	11,5
Peu satisfait	4,2	8,9	6,7
Assez satisfait	31,3	39,3	35,6
Très satisfait	41,7	32,1	36,5
Non réponse	8,3	10,7	9,6

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

L'établissement souhaite-t-il poursuivre cette collaboration avec les partenaires ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Avec certains	37,5	39,3	38,5
Avec tous	43,8	39,3	41,3
Non réponse	18,8	21,4	20,2

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Avez-vous rencontré des difficultés avec des partenaires extérieurs ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	16,7	14,3	15,4
Non	70,8	78,6	75,0
Non réponse	12,5	7,1	9,6

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

La collaboration avec les partenaires

Des points forts :

« Collaboration stimulante pour les enseignants, qui rompt leur isolement, présence avec les élèves de personnes qui utilisent des codes autres que ceux de l'école et des enseignants, ce qui permet à certains de s'identifier plus facilement, de se sentir dans la réalité et autorisés à s'exprimer avec leurs mots. » (Collège)

« Très bon accueil de la part de tous les partenaires. Ils réagissent en vrai professionnels. Ils sont contents de pouvoir intervenir sur le LCEX. Ils sont disposés à nous consacrer du temps (même pour les entreprises). Retour de deux patrons qui étaient en échec scolaire et qui trouvent que le LCEX les aurait bien aidés "à leur époque" » (Lycée général et technologique)

« Echanges très riches avec les élèves sur la présentation des différents métiers liés à l'Environnement et à la production animale. Très grande disponibilité et gentillesse pour transmettre leur savoir et savoir-faire (malgré les emplois du temps) » (Lycée agricole)

Des points faibles :

« Les différences de rythmes sur l'année et la faible fréquence des rencontres, mais il est difficile de faire mieux pour l'instant. » (Collège)

« L'éloignement géographique du partenaire (50 km environ) n'est pas toujours favorable aux échanges. » (Lycée agricole)

La moitié des établissements a rencontré des freins à la mise en place de l'expérimentation à l'intérieur de l'établissement, et plus du tiers pour sa mise en œuvre ; en revanche, la motivation et l'implication des équipes et des jeunes sont les principaux éléments facilitant le déroulement de l'expérimentation

La moitié des collèges et un tiers des lycées ont mis en place une évaluation interne sur l'expérimentation. Interrogés sur les éventuels freins à la mise en place et la mise en œuvre de l'expérimentation au sein de leur établissement, 52 % des collèges et 41 % des lycées estiment avoir rencontré des freins à la mise en place, tandis que 42 % des collèges et 36 % des lycées les évoquent pour la mise en œuvre de l'expérimentation.

Le frein le plus souvent cité est la difficulté à investir une équipe motivée pour s'occuper du projet. Le LCEX remet en cause, pour certains, l'enseignement classique, ce qui a parfois été accepté difficilement par les professeurs, qui ont eu du mal à voir comment ils pouvaient évaluer des compétences qui n'étaient pas du domaine scolaire. Le manque de temps et de motivation est également évoqué comme un motif de réticence des enseignants. Les plannings sont souvent déjà chargés, certains établissements mettent déjà en œuvre d'autres expérimentations, et le LCEX demande un investissement vécu par certains comme une tâche supplémentaire. Certains collèges insistent sur le fait que des professeurs ont pu rester en retrait par peur d'outrepasser leurs compétences. Enfin, les problèmes techniques liés à l'utilisation du webclasseur et des autres outils informatiques au démarrage de l'expérimentation ont pu ralentir le développement du livret. Le manque de matériel, les problèmes de connexion, la non-mise à disposition du webclasseur et son ergonomie insuffisante sont également évoqués.

A l'inverse, la motivation et l'implication des équipes enseignantes, des équipes de direction et des jeunes, sont les éléments qui, selon les établissements, ont le plus

facilité le déroulement de l'expérimentation. Certains se sont appuyés sur le soutien des municipalités et des rectorats.

Avez-vous mis en place une évaluation interne ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	54,2	32,1	42,3
Non	43,8	64,3	54,8
Non réponse	2,1	3,6	2,9

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Avez-vous rencontré des freins à la mise en place de l'expérimentation à l'intérieur de l'établissement ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	52,1	41,1	46,2
Non	47,9	57,1	52,9
Non réponse	0	1,8	1,0

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

Avez-vous rencontré des freins à la mise en oeuvre de l'expérimentation à l'intérieur de l'établissement ? (en %)	Collèges	Lycées	Total
Oui	41,7	35,7	38,5
Non	43,8	44,6	44,2
Non réponse	14,6	19,6	17,3

Base = ensemble des répondants à l'enquête en ligne

2. Les perspectives de l'expérimentation selon les établissements

La quasi-totalité des répondants souhaite continuer l'expérimentation

L'expérimentation est plébiscitée par les établissements : 9 répondants sur 10 ont affirmé qu'ils allaient la poursuivre. Ceux qui ont décidé de l'arrêter ne précisent pas leurs raisons ; (dans le seul cas où des explications sont données : manque d'implication des équipes enseignantes dans le projet).

La mobilisation des professeurs revient souvent comme l'un des principaux points des perspectives d'évolution du projet. C'est, pour beaucoup, la condition sine qua non de la poursuite de l'expérimentation, qui est décrite comme demandant beaucoup de temps, et nécessitant de la part des enseignants un investissement et une disponibilité hors du temps de classe qui n'est pas souvent rémunérée à la hauteur des espérances. Ainsi, pour les professeurs de classes de 3^e, la charge de travail est déjà importante avec le brevet, et l'expérimentation a été vécue comme une charge de travail supplémentaire non rémunérée.

La majorité des établissements semble toutefois très favorable à la poursuite du travail entrepris ces deux dernières années. Cette poursuite se ferait, pour certains, avec un suivi des classes concernées au cours des années à venir. L'objectif est d'évaluer l'impact sur les jeunes, mais aussi de tenir compte du temps de mise en place du projet, en principe à la rentrée 2010, mais qui (comme on l'a vu) a parfois été assez long. D'autres établissements expriment leur souhait de généraliser

l'utilisation du livret ou de l'étendre à toutes les classes d'un niveau donné, notamment dans les lycées, tout particulièrement les lycées agricoles.

Les établissements souhaitent pérenniser leurs nouveaux partenariats ; en revanche la participation des parents est peu évoquée

Les établissements mettent en avant l'aspect bénéfique des nouveaux partenariats avec les associations, les clubs culturels et sportifs, les professionnels et les autres intervenants auprès des jeunes ayant constitué leur livret de compétences expérimental. En règle générale, les établissements qui insistent sur cet aspect souhaitent pérenniser les partenariats qui ont été mis en place pour les années à venir et continuer à en développer de nouveaux en fonction des activités extrascolaires des jeunes.

La participation des parents est au contraire extrêmement peu citée par les établissements. Cela confirme ce que l'on a pu constater à plusieurs reprises dans ce rapport, où on a pu remarquer que l'implication des familles n'avait pas forcément été effective, ni favorisée, voire autorisée.

Le LCEx est perçu avant tout comme un outil d'aide pour des dispositifs éducatifs déjà mis en place

Le LCEx est perçu comme un outil d'aide pour des dispositifs éducatifs déjà mis en place par la plupart des établissements. Le socle commun est ainsi cité plusieurs fois par les collèges. On a vu qu'il a parfois été utilisé pour déterminer les compétences à prendre en compte dans le livret puisque les compétences 6 (« compétences sociales et civiques ») et 7 (« autonomie et initiative ») concernent des capacités plutôt non académiques et pas nécessairement acquises au sein des établissements scolaires uniquement.

Le PDMF est également évoqué par quelques établissements comme un bénéficiaire direct du livret et une raison supplémentaire d'en poursuivre l'utilisation. Les partenariats avec les professionnels, les activités organisées avec le monde de l'entreprise, les attestations de stage et de formation intégrées au LCEx sont autant d'instruments pouvant être intégrés au PDMF et pouvant de surcroît être employés comme repères dans les décisions d'orientation des jeunes. La perspective de donner à l'expérimentation plus de temps est également un moyen de voir si cet aspect « professionnel » du livret est véritablement utile et réel en pratique pour les jeunes.

Les perspectives

« Nous pensons poursuivre la collaboration avec les partenaires extérieurs et poursuivre l'expérience avec les élèves. En effet nous avons eu des retours positifs au niveau de la valorisation des compétences en dehors du cadre scolaire. Ce travail a aussi aidé le COP dans les projets d'orientation car ils connaissaient mieux les élèves et a pu les guider avec d'autres outils sur lesquels l'élève avait déjà travaillé (le livret) » (Collège)

« L'idée est de pouvoir faire un bilan, d'une part au travers des résultats de l'affectation (un des objectifs explicité dès le départ) et d'autre part, pouvoir avoir un retour sur l'impact auprès de nos élèves dans les mois et années qui suivent, en terme de "capitalisation" de cette connaissance de soi. ». (Collège)

« Poursuivre l'expérimentation avec cette cohorte l'année prochaine mais cela nécessite une information des futurs professeurs principaux de 3^e. Poursuivre l'intégration dans le livret de compétences de l'élève des champs valorisés par les structures extérieures. A l'avenir, possibilité pour les enseignants formés durant cette expérimentation de se servir du web classeur avec leurs élèves. » (Collège)

« Aujourd'hui, suite à cette première expérience réussie de projet participatif en collaboration avec les Foyers Ruraux, il est envisagé de continuer à travailler avec notre partenaire pour, notamment, faire émerger chez les élèves les compétences qu'ils ont pu développer au cours d'activités extrascolaires et, plus particulièrement, dans les domaines sportifs et culturels. » (Lycée agricole)

Et pour finir sur une note douce-amère :

[Perspectives ?] « A ce jour, absolument aucune, semble t-il. Ce projet va rejoindre les placards de notre établissement, j'imagine. Resteront les partenariats mais ils existaient déjà bien avant l'expérimentation. C'est là-dessus que repose la "culture" et la richesse de l'enseignement agricole et des établissements professionnels plus spécifiquement. » (Lycée agricole)

ANNEXES

L'appréciation des opportunités et des résistances au changement : les conclusions du rapport ASDO

L'appréciation des opportunités et des résistances au changement fait l'objet du rapport « Evaluation qualitative du Livret de compétences expérimental », en Annexe au Rapport du gouvernement au Parlement. Cette enquête qualitative auprès de 15 établissements a été effectuée par la société ASDO-Etudes. Voici ses principales conclusions :

- 1. Une expérimentation qui se met très progressivement en place et concerne un nombre relativement restreint d'acteurs au sein des établissements.**
- 2. Le LCEX peine à trouver son identité parmi les nombreuses réformes et outils mis en oeuvre dans les établissements.**
- 3. La mise en oeuvre du LCEX s'est parfois heurtée aux modes de fonctionnement et de pilotage des établissements et de l'expérimentation.**
- 4. La mise en oeuvre du LCEX bouscule potentiellement de nombreux aspects du métier d'enseignant.**
- 5. Concrètement, le LCEX est appréhendé parfois comme outil, parfois comme démarche.**
- 6. La prise en compte des compétences extrascolaires fait face à de nombreuses difficultés.**

Les freins à la prise en compte de ces compétences sont nombreux :

- Les enseignants constatent et parfois découvrent que les élèves ont peu d'activités extrascolaires, notamment les élèves issus de quartiers et de familles modestes.
- Ces activités extrascolaires sont, de plus, difficilement identifiables et surtout valorisables. Les enseignants ne se sentent ni légitimes, ni outillés, pour évaluer ces compétences qui pour eux n'en sont pas.
- L'appui sur des partenaires extérieurs a été, dans près d'un établissement sur deux, recherché, soit pour aider à la définition de compétences, soit pour les identifier et les évaluer. Cette recherche de partenariat a été difficile.
- Enfin, la prise en compte des compétences extrascolaires dans le processus d'orientation des élèves laisse sceptique de nombreux enseignants.

On ne sait pas comment concrètement intégrer ces compétences dans le processus d'orientation.

Pour les enseignants, la procédure d'orientation et d'affectation, aujourd'hui fondée sur la notation des compétences scolaires, n'offre pas de marges de manoeuvre pour valoriser d'éventuelles compétences extrascolaires. Il est à noter par ailleurs que les Conseillers d'Orientation Psychologues sont relativement peu présents dans la mise en oeuvre de l'expérimentation.

- 7. Les établissements qui ont réellement développé une démarche de mise en place du LCEX le font sur trois grands modes différents.**

- Le LCEX en tant que démarche de valorisation du jeune, par les jeunes et pour les jeunes ;
- Le LCEX comme démarche de valorisation des expériences professionnelles ;
- Le LCEX en tant que démarche de valorisation/reconnaissance de l'élève par l'institution pour son orientation.

L'analyse des données conatives : méthodologie

Le questionnaire comportait 5 séquences :

LX3 : Maîtrise phonologique

SEP : Sentiment d'efficacité perçue

MD : Motivation-Démotivation & Aide et confiance en soi

AE : Activités extrascolaires

AP : Avenir professionnel

Seules les quatre dernières séquences sont prises en compte dans les résultats, la première étant utilisée uniquement pour déterminer les jeunes ayant une difficulté de compréhension des questions.

Chaque séquence regroupe un nombre important d'items observés et correspondant à une dimension commune. Aussi, pour résumer l'information donnée par cet ensemble d'items, on crée des indices.

Cette création d'indices se fait en plusieurs étapes :

- Pour chaque séquence, une analyse factorielle des correspondances (AFC) est réalisée sur les données de l'année 2011 afin d'étudier les relations entre ces différents items et d'identifier les facteurs sous-jacents à ces regroupements d'items.
- Pour chacun de ces facteurs sous-jacents et après avoir fait une standardisation centrée-réduite des données, une analyse en composantes principales (ACP) à un facteur est construite sur les items qui le composent. Ainsi, on obtient un indice, c'est-à-dire une variable continue, à partir de ce regroupement d'items. Les données de 2011 ont été utilisées pour estimer les paramètres de cette transformation.
- Après avoir fait une standardisation centrée-réduite sur les données de 2012, on calcule les indices de ces données à partir des coefficients estimés avec les données de 2011. Ainsi, on obtient les mêmes indices pour chaque session.
- Afin de faciliter la comparaison des résultats entre les deux groupes de jeunes (expérimentateurs et témoins), les indices sont standardisés une seconde fois de telle sorte qu'ils soient centrés-réduits en fonction d'un groupe de référence. Autrement dit, on standardise les données à partir de la moyenne et de l'écart-type du groupe de jeunes témoins de 2011.
- On réalise ensuite un modèle de régression linéaire généralisée sur chaque indice issu de l'année 2012 en fonction du même indice issu de l'année 2011, de l'échantillon (expérimentateur/témoin), du sexe et de l'âge du jeune, de la profession et catégorie socio-professionnelle du parent principal (PCS), ainsi que du score total obtenu à partir du questionnaire sur les données cognitives. A noter qu'on refait le modèle en remplaçant le score total par des sous-scores propres aux séquences du questionnaire (TPL : texte lacunaire ; MATHS : maths et logique ; LS : lecture silencieuse et compréhension ; LEXIS : mémoire encyclopédique (connaissances scolaires) ; RCC : raisonnement sur des cartes à jouer).

1. Les collèves

Pour étudier l'évolution, on ne conserve que les jeunes ayant répondu aux questions relatives aux aspects conatifs pour les témoins, à ces questions et à celles sur le ressenti du LCEX pour les expérimentateurs. Au total, on a 2 229 jeunes dont :

- 1 350 expérimentateurs (691 filles et 659 garçons)
- 879 témoins (437 filles et 442 garçons)

La répartition des PCS du parent responsable de famille entre les deux échantillons est la suivante : agriculteurs exploitants (1,6 %), artisans, commerçants, chefs d'entreprise (7,0 %), cadres supérieurs (20,2 %), professions intermédiaires (13,0%), employés (21,0 %), ouvriers (21,2 %), retraités (1,1 %), sans activité professionnelle (12,5 %) et 2,4 % en valeur manquante (NA).

Définition des indices réalisés à partir de l'analyse de données pour les données conatives de l'année 2011 pour les collèges.

SEP : Sentiment d'efficacité perçue

Les items sont regroupés entre trois indices :

- SEP scolaire : on retrouve les items mettant en avant la capacité pour le jeune de réussir dans les disciplines scolaires, de gérer son temps de travail, d'apprendre, de se motiver, d'être à la hauteur des attentes vis-à-vis de leurs parents, de leur professeur, de soi-même et capacité à demander de l'aide. En d'autres termes, cet indice représente le sentiment de réussite du jeune en rapport avec son environnement scolaire.
- SEP sociale : on retrouve les items mettant en avant la capacité pour le jeune de réussir au niveau des activités de groupe, de nouer des relations avec les autres personnes et de s'affirmer et de défendre ses idées vis-à-vis des autres. Cet indice représente le sentiment de s'insérer dans un environnement social pour le jeune.
- SEP autorégulation : cet indice représente le sentiment de résister à des activités transgressives et/ou à risque pour le jeune, ainsi qu'à la pression sociale.

MD : Motivation-Démotivation & Aide et confiance en soi

Les items sont regroupés entre cinq indices :

- MD climat : on regroupe les items traitant de l'environnement en classe pour les jeunes et du soutien qui leur est donné.
- MD motivation contre démotivation : on regroupe les items traitant de la motivation intrinsèque et de la régulation intégrée, c'est-à-dire sur le plaisir qu'à le jeune d'apprendre et sur l'importance de cet apprentissage selon ses valeurs et ses besoins, en opposition avec les items traitant de la perte de motivation ou de la résignation.
- MD angoisse et doute : on regroupe les items traitant de la régulation externe et introjecté, c'est-à-dire sur les sentiments de doute pour les jeunes sur leurs capacités et sur le fait de bien faire pour éviter d'avoir honte ou d'avoir des reproches faites par autrui.
- MD aide de la famille : on regroupe les items traitant de l'aide de la famille sur le travail à faire à la maison.
- MD aide aux amis : on regroupe les items traitant sur le fait de demander de l'aide pour le jeune à ses amis.

AE : Activités Extrascolaires

Les items sont regroupés en six indices :

- AE artistique : cet indice rassemble les pratiques liées à la lecture, quelque soit le type de lecture, ainsi que les activités culturelles ou artistiques telles que visiter des musées, faire du théâtre ou jouer d'un instrument.
- AE jeux et action : cet indice rassemble les pratiques liées à tout ce qui se rapporte aux jeux (vidéos ou à l'extérieur), à des activités physiques et sportives.

- AE copains et sorties : cet indice rassemble les pratiques liées aux activités en groupe, entre copains pour des sorties à l'extérieur telles qu'au cinéma, en spectacle ou en concert.
- AE Internet et communication : cet indice rassemble les items liés à l'utilisation d'Internet pour faire différentes pratiques telles que la communication sur des réseaux, la recherche d'informations.
- AE responsabilité : cet indice rassemble les pratiques liées à la famille et à l'engagement social où on met en avant la responsabilité de ces activités.
- AE télévision : cet indice rassemble les activités dans la maison avec la pratique de regarder la télévision et de faire des travaux ménagers.

AP : Avenir Professionnel

Les items sont regroupés en six indices :

- AP artistique : cet indice rassemble des métiers d'expression issus du milieu artistique et littéraire (journaliste ; traducteur).
- AP entreprenant et conventionnel : cet indice rassemble des métiers axés vers les milieux bancaires, de la finance et du droit avec également avec des parts de responsabilité, de conseil et d'organisation (chef de personnel ; intendant). Ce sont des métiers orientés pour vendre, convaincre les gens et organiser des projets.
- AP ingénieur/chercheur : cet indice rassemble des métiers de l'investigation et de la recherche tous milieux confondus que ce soit en science (physicien ; mathématicien ; chercheur en biologie) ou dans l'histoire (historien ; archéologue). Il rassemble également les métiers qui nécessitent de faire de longues études (médecin généraliste, géomètre topographe).
- AP réaliste : cet indice rassemble des métiers concrets nécessitant de dépenser de l'énergie physique, dans la sécurité, dans les chantiers ou dans le commerce, et de réaliser de courtes études.
- AP social : cet indice rassemble des métiers liés au service (secrétaire ; hôtelier de restaurant) et au milieu social. Ce sont des métiers en relation avec les gens et à l'écoute de leurs besoins.
- AP informatique : cet indice rassemble des métiers liés au domaine de l'informatique et de l'électronique.

(N.B. : ces groupes d'items sur l'avenir professionnel font référence à la typologie de Holland, constituée de six catégories de base liant des types de personnalité attirées par le même genre de travail).

Rappel :

Le seuil de significativité est fixé à 5 %.

AP_ingénieur

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
AP_inge 2011	0.6093518566	0.01863730	32.70	<.0001
groupe	0.1231333320	0.03515408	3.50	0.0005

Note de lecture : Le groupe (expérimentateur/témoin) a une influence pour la variable étudiée. **R² = 0,449235**

Les collégiens expérimentateurs ont significativement moins envie que les témoins de s'orienter vers ces types de profession en 2012 qu'en 2011.

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
AP_inge 2011	0.6076165782	0.01871793	32.46	<.0001
groupe*sexe	-.0198590362	0.07057125	-0.28	0.7784
groupe*retard	-.0162958324	0.09941254	-0.16	0.8698
groupe*grp_CSP	0.0377943330	0.04178782	0.90	0.3659
groupe*score_tot	0.0005111953	0.00137176	0.37	0.7094

Note de lecture : Les métiers nécessitant de faire de longues études sont une variable significative ; le croisement avec les autres variables ne donne pas de résultats significatifs. **R² = 0,449597**

AP_artistique

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
AP_art 2011	0.6642750962	0.01830959	36.28	<.0001
groupe	0.1093255044	0.03377279	3.24	0.0012

Note de lecture : Le groupe (expérimentateur/témoin) a une influence pour la variable étudiée. **R² = 0,468868**

Les collégiens expérimentateurs ont significativement moins envie que les témoins de s'orienter vers ces types de profession en 2012 qu'en 2011.

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
AP_art 2011	0.6623462030	0.01837515	36.05	<.0001
groupe*sexe	-.0354881703	0.06791979	-0.52	0.6014
groupe*retard	0.0008370796	0.09572321	0.01	0.9930
groupe*grp_CSP	-.0238333126	0.04008631	-0.59	0.5522
groupe*score_tot	0.0005489143	0.00131888	0.42	0.6773

Note de lecture : Les métiers artistiques et littéraires sont une variable significative ; le croisement avec les autres variables ne donne pas de résultats significatifs. **R² = 0,469433**

2. Les lycées

Pour étudier l'évolution, on ne conserve que les jeunes ayant répondu aux données conatives pour les témoins, conatives et sur le ressenti du LCE pour les expérimentateurs. Au total, on a 1339 jeunes dont :

- 737 expérimentateurs (261 filles et 476 garçons)

- 602 témoins (287 filles et 315 garçons)

La répartition des jeunes inscrits au cursus général ou professionnel entre les deux échantillons est la suivante : 55,8 % des jeunes sont inscrits dans le cursus général et 44,2 % sont dans le cursus professionnel.

La répartition des PCS du parent responsable de famille entre les deux échantillons est la suivante : 2,0 % d'agriculteurs exploitants, 7,5 % d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, 18,7 % de cadres supérieurs, 15,1 % de professions intermédiaires, 19,5 % d'employés, 21,7 % d'ouvriers, 1,8 % de retraités, 9,9 % sans activité professionnelle et 3,9 % en valeur manquante (NA).

Définition des indices réalisés à partir de l'analyse de données pour les données conatives de l'année 2011 pour les lycées.

SEP : Sentiment d'efficacité perçue

Les items sont regroupés entre cinq indices :

- SEP scolaire : on retrouve les items mettant en avant la capacité pour le jeune de réussir dans les disciplines scientifiques (mathématique et science), de gérer son temps de travail, d'apprendre, de se motiver, de demander de l'aide à ses parents et à ses professeurs et d'être à la hauteur de leurs attentes. Ici le sentiment de réussite du jeune dans le milieu scolaire est relié aux disciplines scientifiques, ainsi qu'à la volonté de réussite des adultes qui l'entourent.

- SEP sociale : on retrouve les items mettant en avant la capacité pour le jeune de nouer des relations avec les autres personnes, de s'affirmer et défendre ses idées et de demander de l'aide à ses camarades. Cet indice représente le rapport relationnel entre le jeune et ses camarades de classe.

- SEP discipline : cet indice représente le sentiment de réussite dans les disciplines scolaires autres que scientifiques (français, géographie, etc.) en relation avec la capacité d'apprendre en classe ou dans les livres scolaires.

- SEP loisir : cet indice représente la capacité de réussir au niveau des activités de groupe comme en sport.

- SEP autorégulation : cet indice représente le sentiment de résister à des activités transgressives et/ou à risque pour le jeune, ainsi qu'à la pression sociale.

MD : Motivation-Démotivation & Aide et confiance en soi

Les items sont regroupés entre six indices :

- MD climat : on regroupe les items traitant de l'environnement en classe pour les jeunes et du soutien qui leur est donné.

- MD motivation : on regroupe les items traitant de la motivation intrinsèque et extrinsèque (Régulation intégrée, introjectée et externe), c'est-à-dire sur le plaisir qu'à le jeune d'apprendre par lui-même et sur l'importance de cet apprentissage selon ses valeurs et ses besoins, pour éviter d'avoir honte ou d'avoir des reproches faites par autrui.

- MD angoisse et doute : on regroupe les items traitant des doutes du jeune sur ses capacités de réussite ou de compréhension sur des devoirs à faire.

- MD démotivation : on regroupe les items traitant de la perte de motivation ou de la résignation.
- MD aide aux amis : on regroupe les items traitant sur le fait de demander de l'aide à ses amis.
- MD aide de la famille : on regroupe les items traitant de l'aide de la famille sur le travail à faire à la maison.

AE : Activités Extrascolaires

Les items sont regroupés en six indices :

- AE artistique : cet indice rassemble les pratiques liées à la lecture, quelque soit le type de lecture, ainsi que les activités liées au domaine artistique et culturel (aller ou faire du théâtre, collectionner, etc.). A noter que les items liés à l'écoute de la musique variété française et jazz sont compris dans la construction de cet indice.
- AE actif : cet indice rassemble les pratiques liées au fait de faire des sorties en extérieur, faire ou regarder du sport, ainsi qu'à des participations dans le milieu social (engagement dans une association) et à tout ce qui se rapporte aux jeux (vidéos ou à l'extérieur), à des activités physiques et sportives.
- AE copains et Internet et communication : cet indice rassemble les pratiques liées aux activités faites en groupe, entre copains, ainsi qu'à la communication par texto ou par réseaux sociaux sur Internet. De plus, on regroupe les items liés à la pratique d'Internet pour diverses utilisations et l'item « Ecoute de la musique moderne ».
- AE jeux : cet indice rassemble les items liés à la pratique au jeu sous toutes ses formes (jeux vidéo, sur Internet ou entre amis), ainsi qu'au bricolage, regarder des films de guerre et lire des mangas.
- AE éducation : cet indice rassemble les activités au sein de l'environnement familial et aux activités éducatives (jouer à des jeux éducatifs et utiliser Internet pour son travail scolaire).
- AE télévision : cet indice rassemble l'utilisation de la télévision pour regarder des séries, des émissions musicale, des dessins animés ou des films de différents genres.

AP : Avenir Professionnel

Les items sont regroupés en cinq indices :

- AP artistique : cet indice rassemble des métiers d'expression issus du milieu artistique et littéraire (journaliste ; traducteur).
- AP entreprenant et conventionnel : cet indice rassemble des métiers de type entreprenant dont les qualités sont de savoir vendre, gérer des projets et convaincre dans les milieux bancaires, de la finance et du droit.
- AP ingénieur/chercheur : cet indice rassemble des métiers de l'investigation et de la recherche tous milieux confondus que ce soit en science (physicien ; mathématicien ; chercheur en biologie) ou dans l'histoire (historien ; archéologue). Il rassemble également les métiers qui nécessitent de faire de longues études (médecin généraliste, géomètre topographe).
- AP réaliste : cet indice rassemble des métiers nécessitant des efforts physiques, dans la sécurité, dans les chantiers ou dans le commerce, et de réaliser de courtes études.
- AP social : cet indice rassemble des métiers liés au service (secrétaire ; hôtelier de restaurant) et au milieu social. Ce sont des métiers en relation avec les gens et à l'écoute de leurs besoins.

(N.B. : comme pour les collèges, ces groupes d'items sur l'avenir professionnel font référence à la typologie de Holland, constituée de six catégories de base liant des types de personnalité attirées par le même genre de travail).

Rappel :

Le seuil de significativité est fixé à 5 %.

MDclimat

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
MD_climat 2011	0.5699437266	0.02283282	24.96	<.0001
groupe	-.1315863998	0.04465578	-2.95	0.0033

*Note de lecture : Le groupe (expérimentateur/témoin) a une influence pour la variable étudiée. **R² = 0,333962***

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
MD_climat 2011	0.5670865009	0.02285941	24.81	<.0001
groupe*sexe	-.0440517877	0.09567236	-0.46	0.6453
groupe*retard	0.1502589222	0.11145902	1.35	0.1779
groupe*grp_CSP	-.0755632194	0.05226091	-1.45	0.1485
groupe*classeG	-.0722301202	0.11455526	-0.63	0.5285
groupe*score_tot	0.0054583797	0.00199500	2.74	0.0063

Note de lecture : L'environnement en classe (MD_climat) est une variable significative ; le croisement avec les autres variables donne un résultat significatif, en ce qui concerne le croisement avec les résultats aux tests cognitifs (score_tot).

*Les lycéens expérimentateurs, et notamment le tiers qui a les plus faibles résultats aux tests cognitifs, se sentent moins soutenus en classe. **R² = 0,339131***

AE_actif

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
AE_actif 2011	0.5787070163	0.02297928	25.18	<.0001
groupe	0.0987710305	0.04228965	2.34	0.0197

Note de lecture : Le groupe (expérimentateur/témoin) a une influence pour la variable étudiée. $R^2 = 0,395633$

Les pratiques liées aux sorties en extérieur, au sport et à l'engagement dans des associations sont moins fréquentes en 2012 qu'en 2011.

ERRATUM

Contrairement à ce qui était indiqué dans le Rapport au Parlement, cette évolution ne se vérifie pas particulièrement pour les lycéens expérimentateurs ayant un fort taux de réussite aux épreuves cognitives, comme l'indique le tableau suivant, où tous les seuils sont supérieurs à 5 % pour le test de Student, en ce qui concerne les croisements de variables.

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
AE_actif 2011	0.5777667174	0.02295314	25.17	<.0001
groupe*sexe	0.0026008443	0.09033323	0.03	0.9770
groupe*retard	0.0497754903	0.10444386	0.48	0.6338
groupe*grp_CSP	0.0867139463	0.04938290	1.76	0.0794
groupe*classeG	-.1731317306	0.10723957	-1.61	0.1067
groupe*score_tot	-.0027160482	0.00187620	-1.45	0.1480

$R^2 = 0,404073$

AP_art

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
AP_art 2011	0.6523108492	0.02224123	29.33	<.0001
groupe	0.0938225176	0.04061307	2.31	0.0211

*Note de lecture : Le groupe (expérimentateur/témoin) a une influence pour la variable étudiée. **R² = 0,481475***

Les lycéens expérimentateurs ont significativement moins envie que les témoins de s'orienter vers ces types de profession en 2012 qu'en 2011.

Paramètre	Valeur estimée	Erreur type	Valeur du test t	Pr > t
AP_art 2011	0.6522396268	0.02229599	29.25	<.0001
groupe*sexe	-.0038201772	0.08735685	-0.04	0.9651
groupe*retard	-.0822816695	0.10113398	-0.81	0.4160
groupe*grp_CSP	-.0782357706	0.04773853	-1.64	0.1015
groupe*classeG	-.0201709540	0.10432425	-0.19	0.8467
groupe*score_tot	0.0003798064	0.00182240	0.21	0.8349

Note de lecture : les lycéens expérimentateur, ont moins envie que les témoins de s'orienter vers les professions artistiques en 2012 qu'en 2011. Le croisement avec les autres variables ne donne pas de résultats significatifs. En particulier, l'appartenance à une classe « générale ou technologique » plutôt qu'à une classe « professionnelle » n'a pas d'influence.

R² = 0,483117

Analyse des données cognitives

On mesure le taux de réussite de chaque item (pourcentage d'individus ayant réussi l'item) pour les élèves qui ont répondu au questionnaire cognitif, ainsi que le pouvoir discriminant de ces items. Cette analyse se fait pour chaque type d'établissement.

Pour tester la discrimination de l'item sur un ensemble d'items similaires, on calcule un Rbis, c'est-à-dire un indice qui indique dans quelle mesure l'item s'inscrit dans la dimension générale et ceci pour chaque séquence du questionnaire cognitif. Plus le Rbis est proche de 1, plus le pouvoir discriminant de l'item est élevé. Si le Rbis est inférieur à 0,2, l'item est peu discriminant et il est supprimé de l'analyse.

Une fois l'analyse des items cognitifs réalisée, on calcule un score qui correspond au nombre d'items réussis par élève.